



99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

1999 - 2009,
DIX ANS D'IPW

1999 - 2009,
DIX ANS D'IPW

FREDDY JORIS
CONCEPTION GRAPHIQUE : SANDRINE GOBBE

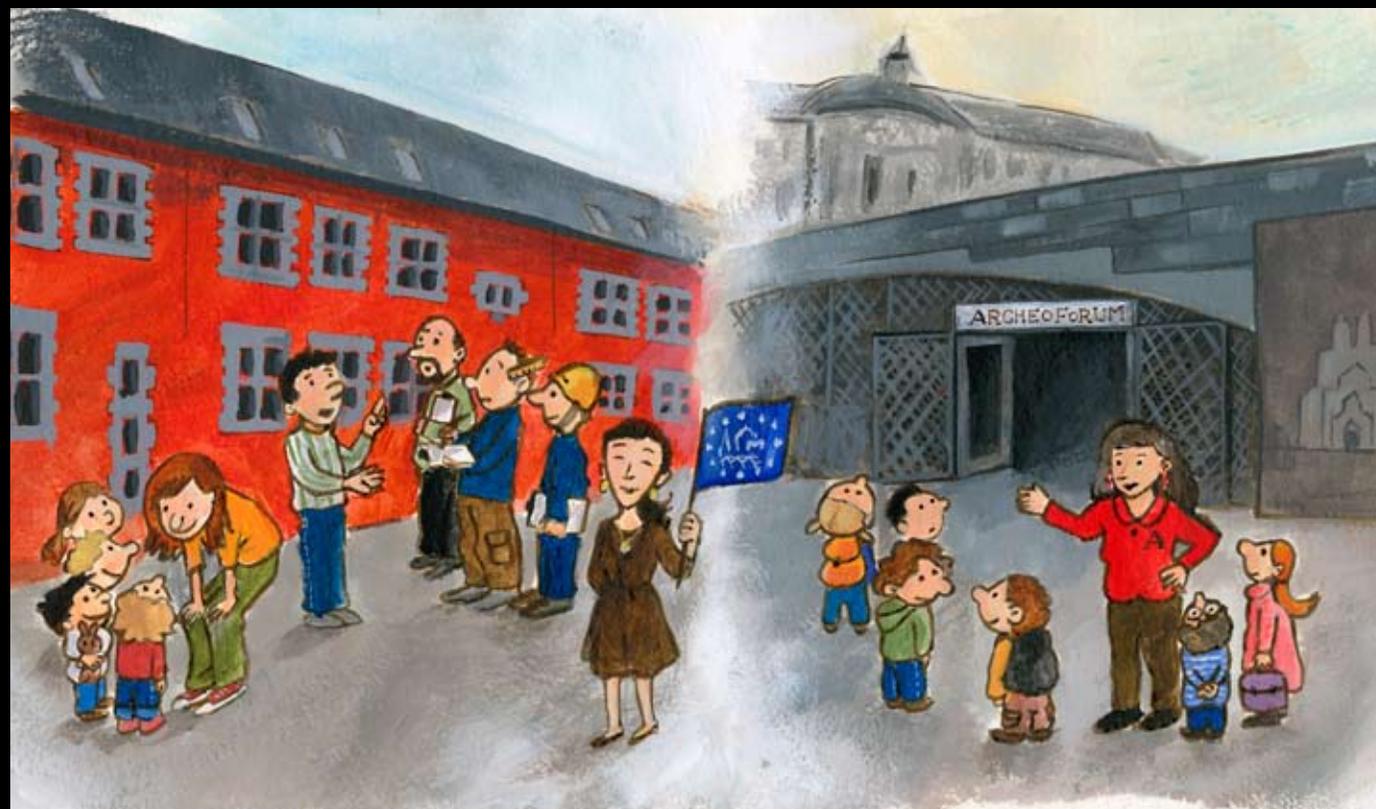
Crédits photographiques : la plupart des illustrations proviennent de la photothèque des photographes de la DGO 4 (Guy Focant essentiellement et Fabrice Dor, qui contribuent à toutes les publications de l'IPW depuis quatre ans) ou de celle de l'Institut. Dans les autres cas, nous nous sommes efforcés de retrouver et de mentionner les détenteurs des droits de reproduction chaque fois en regard du cliché ou du dessin. Si, malgré tout, une erreur ou une omission s'était glissée dans l'ouvrage, nous invitons les personnes concernées à se manifester auprès de l'IPW.

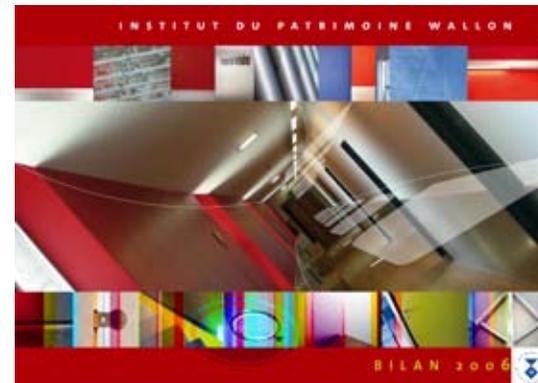
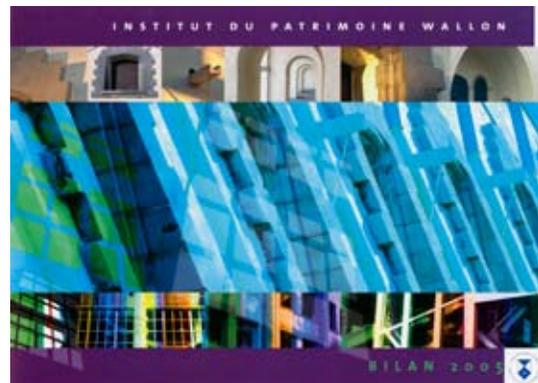
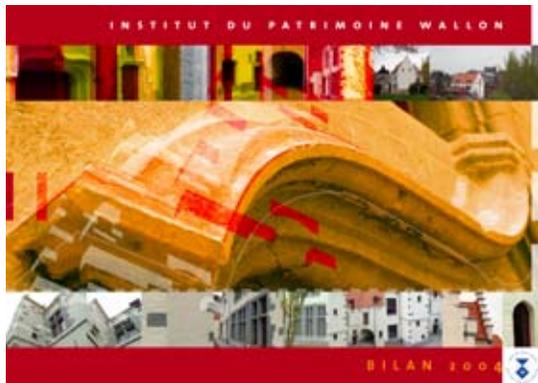
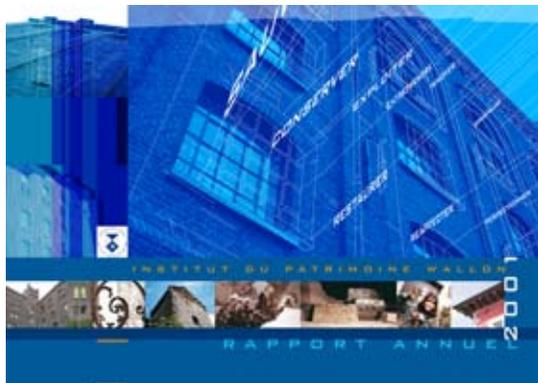


Avec un immense remerciement à Sandrine Gobbe, Nancy Lebrun, Emmanuelle Wiat et Marc Denoz pour leur disponibilité souriante - et indispensable - dans la dernière ligne droite de ce projet éditorial réalisé, comme bien d'autres, dans l'urgence stimulante des échéances multiples à respecter.

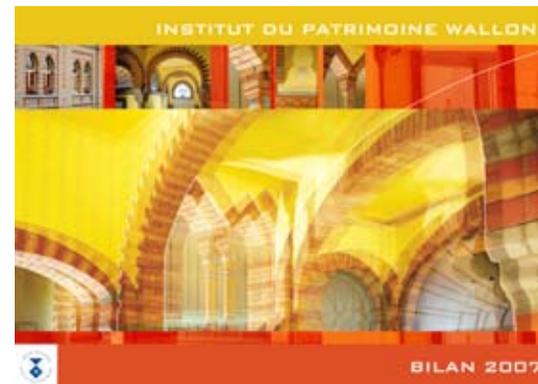
FJ

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON, AU CHÂTEAU DU LAC À GENVAL, LE 18 JUIN 2009,
EN PRÉSENCE DE LA PRINCESSE CLAIRE DE BELGIQUE





Les bilans publiés par l'IPW pour les années 2001 à 2007



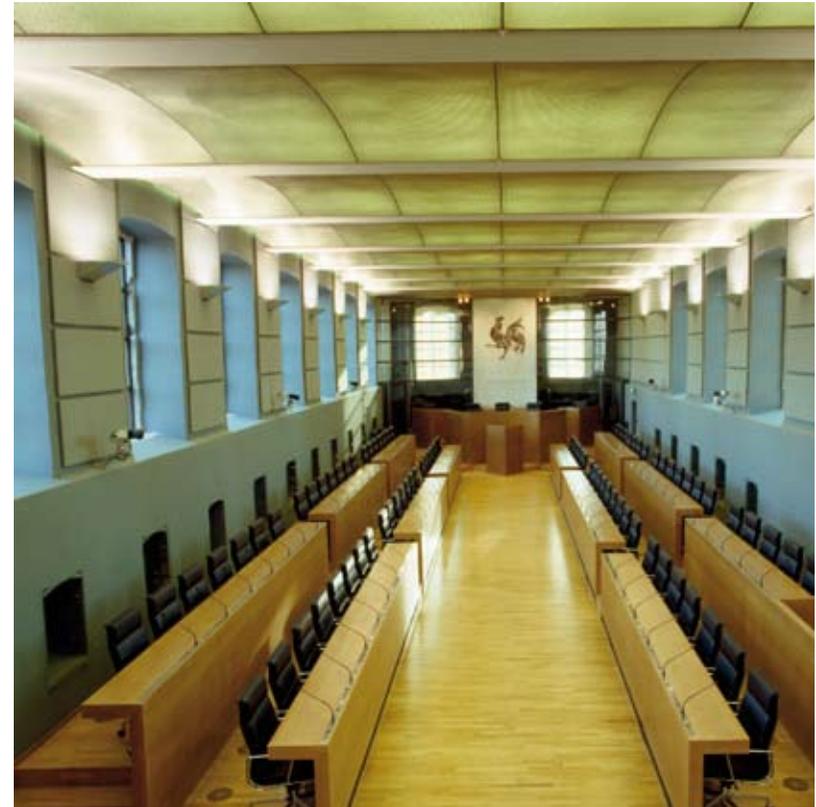
INTRODUCTION

L'Institut du Patrimoine wallon (IPW) fait l'objet des articles 217 à 230 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine. Dépendant directement du Ministre du Patrimoine en tant que pararégional de type A, l'IPW a entamé ses activités début juillet 1999. Epaulé par un Comité de patronage composé de personnalités du secteur privé, l'IPW a pour atouts sa souplesse de fonctionnement et le dynamisme de ses agents.

Focalisant sa mission immobilière sur la réaffectation des bâtiments classés les plus menacés, développant et exportant le Centre de perfectionnement aux métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu, investissant dans plusieurs propriétés régionales, jouant un rôle permanent de conseiller auprès du Ministre du Patrimoine, organisant les Journées du Patrimoine et informant le public à travers des publications, colloques ou expositions, l'Institut a pris sa place dans le secteur en devenant un acteur incontournable aux côtés de la Division du Patrimoine (Service public de Wallonie, SPW) et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles.

Réalisée pour la soirée anniversaire de l'IPW au Château du Lac à Genval en présence de S.A.R. la princesse Claire de Belgique le 18 juin 2009, cette synthèse actualisée de dix volumineux *Rapports annuels* disponibles sur demande fait état des activités au cours de la décennie écoulée et balaie le champ d'action de l'Institut pour donner au lecteur une idée des services offerts et des résultats atteints ou en voie de l'être par cet organisme public.

Le décret constituant l'IPW fut discuté en Commission du Parlement wallon, en présence du Ministre-Président en charge du Patrimoine Robert Collignon, les 17 et 23 mars 1999, par MM. André Antoine, Bodson (rapporteur), Marcel Cheron, Deghilage (Président), Dehu, Grafé, Hazette, Hinnekens, Hofman, Liénard, Namotte et Saulmont. Il fut adopté à l'unanimité (majorité et opposition) tant en Commission qu'en séance plénière du Parlement, le 31 mars 1999, et promulgué par le Gouvernement wallon le 1^{er} avril 1999.



1.

LES MISSIONS, LES ACTEURS, LES MOYENS

A l'origine, l'IPW avait deux missions : le sauvetage de monuments menacés et la gestion de la Paix-Dieu. Mais, dans le cadre de sa mission décrétable en matière d'assistance aux propriétaires de biens classés en difficulté, l'Institut s'est vu confier dès sa constitution une mission spécifique de valorisation de certains biens classés ou d'intérêt patrimonial appartenant à la Région wallonne.

Compte tenu de l'importance croissante de cette mission de l'IPW et à la demande de la Cour des Comptes, le Parlement wallon a explicitement ajouté « la valorisation de propriétés régionales ou parties de propriétés régionales » dans l'énumération des missions de l'IPW, et a inséré dans le décret en 2003 un article 220 bis décrivant cette mission.

A l'occasion du décret budgétaire 2005, voté en décembre 2004, l'IPW s'est vu confier la mission de sensibilisation du public au patrimoine, ceci le conduisant à exercer de nouvelles activités notamment en matière de publications, d'organisation d'événements dont les Journées du Patrimoine et d'octroi de subventions. Le projet de décret intégrant cette quatrième mission a été voté par le Parlement wallon le 25 juillet 2008.

Ce texte donnait aussi pour mission supplémentaire à l'IPW un rôle de conseil préventif en gestion et réaffectation de monuments classés quel que soit l'état de ceux-ci.

En pratique, les missions de l'IPW consistent actuellement à :

- concevoir des montages de projets pour assurer la restauration et/ou la réaffectation de monuments négligés ou menacés (dans des conditions difficiles liées à la nature, l'état ou l'emplacement de ces monuments, au manque de moyens et/ou de volonté de leurs propriétaires publics ou privés, à la complexité et à la longueur des procédures, aux coûts importants des travaux) et souvent mener à bien la concrétisation de ces montages aux côtés ou pour compte du propriétaire ;
- concevoir et mettre en œuvre de nouvelles affectations et le cas échéant assurer en mission déléguée du SPW (Service Public de Wallonie, fusionnant le MRW et le MET depuis septembre 2008) des chantiers de restauration et/ou de réaffectation sur des propriétés ou parties de propriétés régionales classées n'ayant pas de vocation administrative ;
- plus spécifiquement dans le cadre de la mission de valorisation des propriétés régionales :
 - gérer l'Archéoforum de Liège ;
 - gérer l'auditorium et assurer l'accueil aux Moulins de Beez à Namur ;
 - présider l'asbl de gestion de l'ancienne Abbaye de Stavelot ;

(suite page 10)



Le siège de l'IPW rue du Lombard (architectes Olivier de Sorgher et Nicolas Gyömörey)

LES MISSIONS DE L'IPW

LES MISSIONS DE L'INSTITUT SONT AU NOMBRE DE CINQ,
DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE OÙ ELLES ONT ÉTÉ CONFIEES
OU CONFIRMÉES À L'ORGANISME :

- L'ASSISTANCE AUX PROPRIÉTAIRES DE MONUMENTS CLASSÉS MENACÉS (1999) ;
- LA GESTION DU CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE
« LA PAIX-DIEU » (1999) ;
- LA VALORISATION DE PROPRIÉTÉS RÉGIONALES CLASSÉES (1999, PRÉCISÉE PAR DÉCRET EN 2003) ;
- LA PROMOTION ET LA SENSIBILISATION AU PATRIMOINE (2004, CONFIRMÉE PAR DÉCRET EN 2008) ;
- LE CONSEIL EN RÉAFFECTATION DE MONUMENTS CLASSÉS (2008).

(suite de la page 8)

- organiser sur le site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay des stages pour professionnels, des classes d'éveil pour adolescents, des stages pour futurs enseignants et des partenariats internationaux (actuellement avec le Sénégal, Cuba et le Vietnam) via les services des Relations Internationales du Service Public de Wallonie (SPW), devenus « Wallonie-Bruxelles International » (WBI), ou d'autres organismes publics ; mettre en place, toujours à la Paix-Dieu, un conservatoire des savoir-faire et un centre d'information et de documentation dans le secteur du Patrimoine ; assurer des possibilités d'hébergement pour les personnes fréquentant le Centre ; mener à bien pour ce faire les diverses phases du chantier de restauration de la Paix-Dieu décidées par le Gouvernement en 1995 ;
- organiser les Journées du Patrimoine et les manifestations de sensibilisation de la jeunesse dans le cadre de celles-ci ;
- coordonner dans le secteur du Patrimoine l'ensemble de la politique régionale en matière de communication (sur toutes formes de support), de publications, de colloques et d'expositions, et assurer la réalisation des opérations de communication, publications, colloques et expositions sur le Patrimoine mises en œuvre par la Région elle-même ;
- concevoir et mettre en œuvre des routes thématiques (exemple : la route des abbayes) pour promouvoir la connaissance des monuments wallons les plus emblématiques ; à l'avenir, intervenir selon des modalités encore à déterminer dans les monuments sélectionnés pour faire partie de ces routes thématiques pour assurer à chacun d'eux les moyens de son développement ;
- réaliser des études relatives au potentiel de réaffectation de biens classés pour lesquels les propriétaires en feraient la demande et procéder à la recherche d'investisseurs privés ou publics dans le cadre de projets de réaffectation.

LE PERSONNEL



© Pierre Kroll

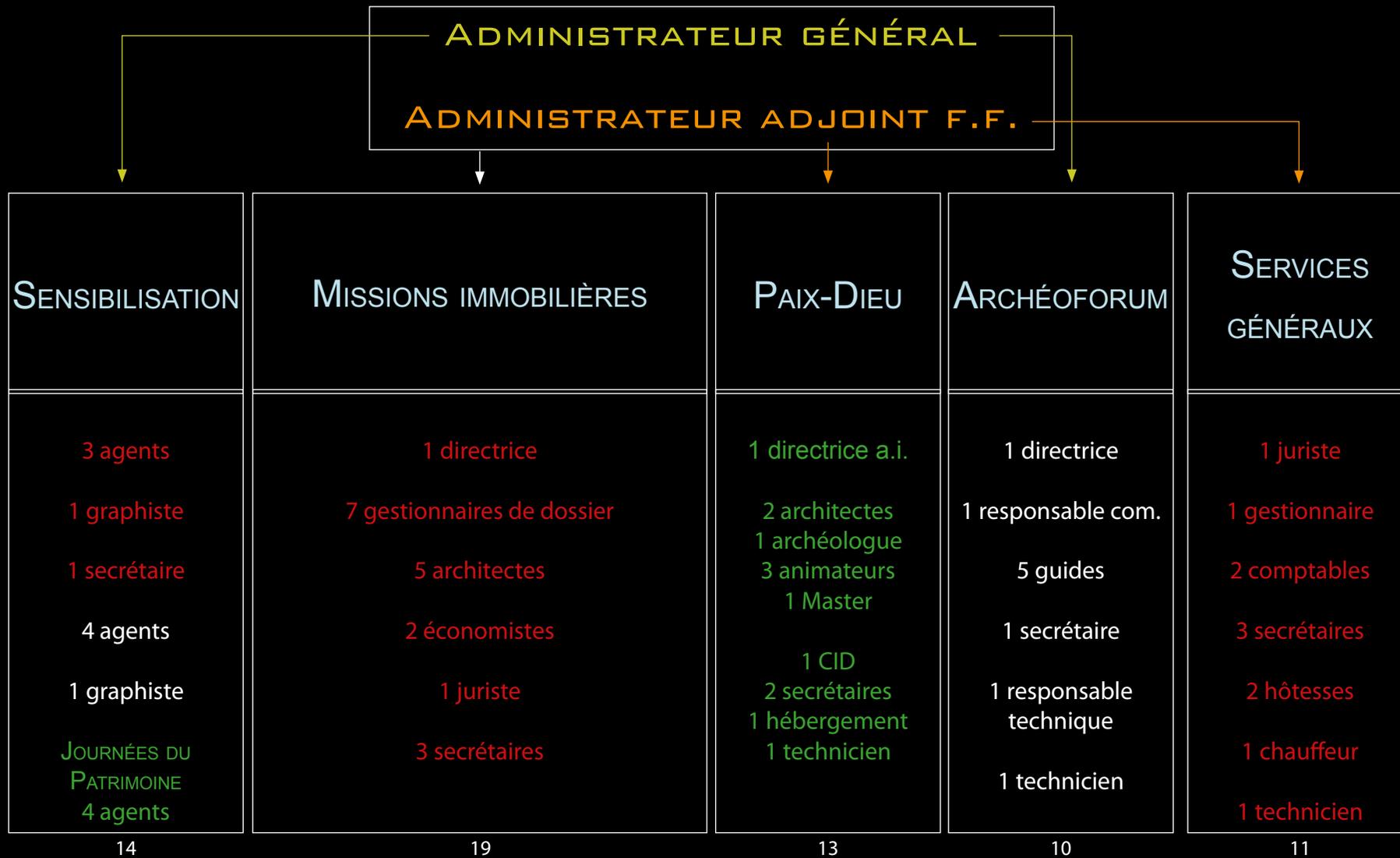
LE PROFIL DES AGENTS EN 4 CHIFFRES

(AVANT L'ENGAGEMENT D'AGENTS POUR LA NOUVELLE MISSION « ASSISTANCE IMMOBILIÈRE »)



64 AGENTS
ANCIENNETÉ MOYENNE DE 3 ANS
MOYENNE D'ÂGE DE 35 ANS
3/4 FÉMININ
36 NAISSANCES EN 4 ANS

L'ORGANISATION INTERNE



Blanc site de Liège
 Rouge site de Namur (Lombard, Célestines, Etoile)
 Vert site de la Paix-Dieu

L'IPW travaille en collaboration étroite d'abord avec le Cabinet du Ministre dont il dépend directement, ensuite avec la Division du Patrimoine de la DGO4 du SPW dont il est complémentaire sans pour autant être son « bras armé » puisqu'il relève du Ministre et non de cette dernière, et il a des contacts constants avec les services centraux et extérieurs d'aménagement du territoire de la DGO4 du SPW ainsi qu'avec la Commission des Monuments et Sites (CRMSF) au travers de ses membres sur le terrain.

En fonction des missions et des dossiers, d'autres liens privilégiés, nettement moins structurels mais toujours fructueux, existent au niveau régional principalement avec d'autres services de la DGO4 (services extérieurs et DAO surtout) ou du SPW (Secrétariat général et DGT2 surtout), la SRL et le FLFN (logement), le Commissariat général au Tourisme (CGT), Wallonie-Bruxelles International (WBI), le Forem et l'IFAPME (formation), au niveau communautaire avec la Direction des Infrastructures culturelles, et au niveau fédéral avec la Régie des Bâtiments.

*1999-2001, Freddy Joris (à droite)
et Jean-Pol Van Reybroeck*



*Depuis 2009, le même
et Philippe Mattart*



*Jacques Barlet, membre de la CRMSF durant 35 ans
et président de celle-ci de 1992 à 2002,
est depuis 2005 expert chargé de missions
pour la direction générale de l'IPW*



LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'Administrateur général de l'IPW est à la tête de l'organisme et reçoit les instructions du Ministre par l'intermédiaire de son Cabinet.

Le décret constitutif de l'IPW prévoit la présence aux côtés de l'Administrateur général d'un Administrateur général adjoint et un arrêté décrit le rôle des deux fonctionnaires dirigeants en même temps que leurs délégations. Le poste d'adjoint a été vacant de juin 2001 à fin 2008, mais un agent de rang A3 fait fonction à ce poste depuis début 2009.

Les agents de niveau 1 forment la majorité du personnel et sont principalement des licencié(e)s ou docteurs en histoire de l'art et archéologie ou en histoire, des architectes, des licenciés en communication, en sciences de gestion, en sciences économiques ou en droit. Excepté l'administrateur général (désigné dans le cadre d'un mandat de cinq ans), tous les agents sont contractuels en attendant l'adoption d'un statut spécifique et d'un cadre.



Une partie des gestionnaires de dossiers et des architectes de la Cellule immobilière avec leur directrice (2^e par la droite), Corinne Roger.



Le premier directeur de la Cellule immobilière, André Verlaine, 1999-2002

L'ÉQUIPE DE LA CELLULE « MISSIONS IMMOBILIÈRES »

En dix ans, on a assisté au passage progressif de 5 à 13 agents pour la mission d'assistance aux biens classés menacés en raison du quasi doublement du nombre de biens inscrits sur la liste des biens menacés et de l'accroissement de 50 % des monuments régionaux confiés à l'IPW puis, récemment, du transfert vers l'IPW de la responsabilité de deux importants dossiers Feder totalisant plus de dix millions d'euros d'investissement à concrétiser. L'engagement des agents supplémentaires pour la nouvelle mission immobilière va porter cet effectif à 19 personnes.

Excepté un professeur de menuiserie pour les classes d'éveil, toutes les formations sont dispensées par des extérieurs, tous artisans expérimentés ou spécialistes des matières traitées, et le nombre de participants est limité. Les formateurs doivent répondre, a priori, à trois critères : une grande compétence reconnue dans leur domaine ou discipline, de réelles qualités pédagogiques et, enfin, être disponibles... C'est grâce à ces formateurs, professionnels en activité appartenant au secteur privé (artisans, entrepreneurs, architectes...), fonctionnaires du secteur public ou chercheurs de grandes institutions (IRPA, ISSEP, Universités, CSTC, etc.) que les stages peuvent se concrétiser chaque année ! Merci à eux !



L'équipe de la Paix-Dieu au complet autour de la directrice a.i. (en bleu), Anne-Françoise Cannella.



Le premier directeur de la Paix-Dieu, 1999-2007, Georges Durieux (à gauche), avec son adjoint Marc Melin

L'ÉQUIPE DU CENTRE DES MÉTIERS DU PATRIMOINE DE L'IPW « LA PAIX-DIEU »

Depuis 1999, l'effectif de la Paix-Dieu est passé de 4,5 à 13 agents pour assumer les fouilles archéologiques à la demande de la direction de l'Archéologie (1 agent), les classes d'éveil à la demande du Ministre (2 agents), l'hébergement (1 agent), le centre d'information et documentation (2 agents), la gestion administrative des stagiaires (1 agent) et le Master interuniversitaire inauguré en 2008 (1 agent).



L'équipe de l'Archéoforum au complet, autour de sa directrice (en veste jaune), Séverine Monjoie, juste avant une des six naissances enregistrées au sein de l'équipe en cinq ans.

L'ÉQUIPE DE L'ARCHÉOFORUM

Compte tenu des spécificités de fonctionnement (horaires, jours d'ouverture) d'un outil culturel tel que l'Archéoforum, la gestion du personnel veille particulièrement à la motivation et la professionnalisation de toute l'équipe, notamment en impliquant chaque membre du groupe des cinq guides-animateurs dans un projet spécifique et en aménageant la répartition des tâches de chacun de façon à permettre un équilibre entre l'animation, l'accueil du public et le suivi de projet.



L'équipe des JP, avec la coordinatrice à droite, Nicole Plumier.



Le coordinateur des JP de 2005 à 2006, Emmanuel Vanderheyden.

L'ÉQUIPE DES « JOURNÉES DU PATRIMOINE »

Le Secrétariat des Journées du Patrimoine assume l'organisation et le suivi de la « Journée Jeunesse et Patrimoine » du mois d'avril, la gestion de l'ensemble de l'organisation des soirées inaugurales de septembre, la rédaction de la plaquette d'information diffusée à partir d'octobre à l'ensemble du mailing des organisateurs locaux, aux administrations communales et à la presse, la conception et la rédaction de la brochure – programme de quelque 140 pages, le catalogue des principaux événements festifs, la diffusion des affiches, drapeaux, bannières et flèches, l'animation du site internet et la médiatisation de l'évènement, devenu en vingt éditions le plus grand évènement culturel de Wallonie chaque année en septembre.

Les agents de la Cellule Comm' basés à Namur



Une partie des agents de la cellule basés à Liège



L'ÉQUIPE « COMMUNICATION »

Le renforcement progressif de la cellule communication/sensibilisation du public s'est effectué en plusieurs étapes : elle est passée de 1 à 2 agents en 2003 pour assurer la couverture des dossiers supplémentaires, puis a été augmentée en 2005 de 3 agents pour assurer les nouvelles missions (subventions et publications), d'1 graphiste en 2007 pour assurer en interne des missions jusque là externalisées, enfin de 4 agents début 2009 à la demande expresse du Gouvernement, pour assurer des tâches de promotion de l'archéologie jusque là confiées par la Division du Patrimoine du SPW à des asbl extérieures au service public.



L'engagement des agents affectés à la nouvelle mission n'avait pas encore eu lieu lors du repas d'anniversaire du personnel de l'IPW le 18 mars 2009

LA MISSION DE CONSEIL EN RÉAFFECTATION DE BIENS CLASSÉS

Au sein de la cellule des missions immobilières (anciennes et nouvelle), les nouveaux agents s'intégreront à l'équipe existante dès septembre pour mettre en œuvre, avec les autres agents de celle-ci, la nouvelle mission qui s'adressera aux mêmes interlocuteurs que les premières (propriétaires de monuments et acteurs du secteur de l'immobilier).



Une partie des agents des services généraux et des divers secrétariats namurois

LES SERVICES GÉNÉRAUX

Tout comme, dans toutes les armées du monde, il appartient aux commandants en chef de recevoir seuls les lauriers les soirs de victoire alors que chacun sait ou doit savoir que celles-ci se gagnent grâce à l'action de tous sur le terrain, il revient à l'Administrateur général de signer ce bilan décennal de l'organisme et d'assumer tout ce qui s'est fait au sein de celui-ci durant ces dix ans. Mais les pages qui suivent reflètent bien sûr le dynamisme et l'opiniâtreté de la majorité des collaborateurs de l'Institut à Namur, Amay et Liège dans leurs missions respectives au sein de chaque équipe. Quelles que soient leurs fonctions à l'Institut, que ces agents soient ici salués comme il se doit : ces résultats leur sont dûs.



Ci-contre :

En bas à gauche, le bâtiment de la rue du Lombard ; en haut, le bâtiment loué rue de l'Etoile ; à droite, la boutique place des Célestines ; au centre, le long bâtiment blanc est l'ancien couvent des Célestines, devenu cabinet ministériel.

LES IMPLANTATIONS NAMUROISES

Exceptés les deux agents affectés à l'accueil et à l'auditorium des Moulins de Beez, les agents namurois sont installés depuis mars 2002 dans un bâtiment (propriété de la Région) situé rue du Lombard, ainsi que, depuis l'automne 2006, dans une surface complémentaire, place des Célestines (propriété de l'IPW), où se trouve la boutique des publications. Depuis l'été 2009, l'IPW dispose d'une troisième implantation namuroise, à proximité des Célestines et du Lombard, rue de l'Etoile, les locaux actuels étant saturés. Ces espaces neufs ont fait l'objet début 2009 d'un bail de location avec la Ville de Namur.



Le hall d'entrée de la Paix-Dieu (architectes Henri Garcia et Yves Jacques)

L'ANCIENNE ABBAYE DE LA PAIX-DIEU À AMAY

Les agents du Centre de la Paix-Dieu, à Amay, ont leurs bureaux dans le Quartier des Hôtes (qui abrite également une Maison du Tourisme) de cette propriété régionale dont l'Aile de l'Abbesse permet depuis janvier 2007 d'héberger des stagiaires et des classes sur le site. La prochaine restauration de l'ancien moulin autorisera d'y loger le Secrétariat des Journées du Patrimoine qui occupe provisoirement un bâtiment de la ferme de l'abbaye (loué par le SPW).



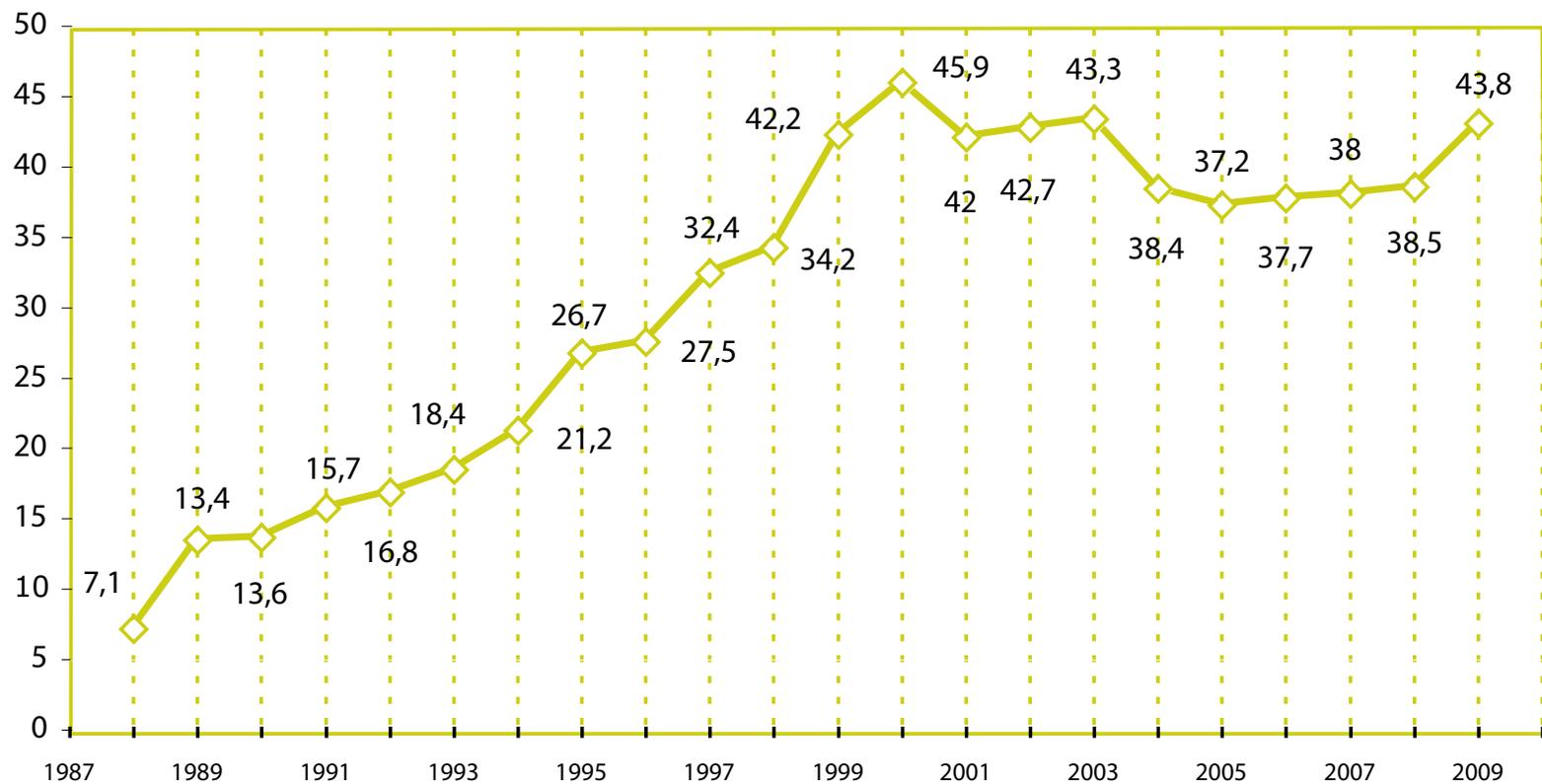
Les bureaux de l'Archéoforum et d'une partie de la Cellule Comm' au boulevard de la Sauvenière



L'entrée de l'Archéoforum place Saint-Lambert

LES IMPLANTATIONS À LIÈGE

A Liège, les guides de l'Archéoforum passent l'essentiel de leurs temps de travail **sous** la place Saint-Lambert. Quant aux cinq agents administratifs, après avoir été installés durant cinq ans dans des bureaux disponibles du 4^e étage du bâtiment de l'Espace Wallonie (hôtel de Soër de Solières), ils ont muté provisoirement en 2008 vers un bureau paysager loué au boulevard de la Sauvenière, qu'ils partagent avec une partie des agents chargés de la valorisation de l'archéologie.



EVOLUTION DU BUDGET DE LA POLITIQUE WALLONNE DU PATRIMOINE DEPUIS LA RÉGIONALISATION

EVOLUTION BUDGÉTAIRE DE L'IPW DEPUIS 1999

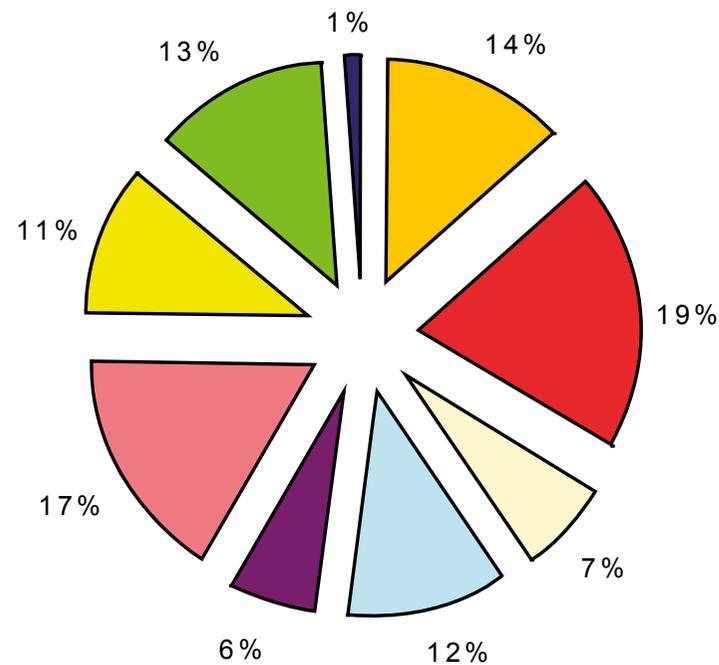
Année	Dotation	Autres recettes	Recettes (dotation comprise)	Dépenses	Réserves cumulées
1999	4 462	39	4 501	952	3 549
2000	4 472	763	5 235	3 356	5 428
2001	4 534	1 405	5 939	4 352	7 015
2002	4 602	6 529	11 131	9 561	8 585
2003	3 970	4 294	8 264	9 036	7 813
2004	5 087	779	5 866	7 419	6 260
2005	5 189	619	5 808	8 163	3 905
2006	6 081	266	7 347	10 667	585
2007	6 223	526	8 749	8 878	456
2008	8 721	941	10 662	9 440	1 678
2009	8 952	5 501	14 453	14 427	1 704

EVOLUTION BUDGETAIRE

Dans le rapport annuel 2005, l'attention avait été attirée sur la croissance des missions confiées à l'Institut et notamment la responsabilité de l'octroi de subventions aux a.s.b.l. gestionnaires des anciennes abbayes de Stavelot et de Villers-la-Ville, l'organisation des Journées du Patrimoine mais aussi toute la politique de publications et de sensibilisation. L'ensemble de ces nouvelles missions avait nécessité l'engagement d'agents supplémentaires et occasionné des dépenses potentielles supplémentaires de 1.704.000 € sans transfert de moyens complémentaires.

Lors de l'élaboration du budget 2006, la dotation de l'Institut a été revue à la hausse pour tenir compte des montants des subventions versées à partir de 2006 à Archéolo-J, au Préhistosite de Ramioul et à Musées et Sociétés en Wallonie (pour un total de 307.000 €) et pour couvrir les rémunérations annuelles de 15 agents supplémentaires parmi ceux engagés depuis 2004 dans le cadre des nouvelles missions : exploitation de l'Archéoforum, Journées du Patrimoine, publications, etc (soit un total de 585.000 €). Cet accroissement de la dotation 2006 de l'IPW de 892.000 € ne correspondait donc pas à la totalité des dépenses transférées en 2005 de la DGATLP vers l'IPW, toujours de façon à permettre à la DGATLP de réaffecter les moyens non transférés (correspondant aux subventions vers Stavelot et vers Villers et aux coûts des publications notamment) vers la restauration des monuments.

(suite page 40)



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR MISSIONS, SALAIRES INCLUS

- FONCTIONNEMENT (14%)
- MISSIONS IMMOBILIÈRES (19%)
- ARCHÉOFORUM (7%)
- PAIX-DIEU Y COMPRIS CHANTIERS (12%)
- JOURNÉES DU PATRIMOINE (6%)
- COMMUNICATION, PUBLICATIONS ET SENSIBILISATION (17%)
- SUBVENTIONS POUR LA GESTION DE PROPRIÉTÉS RÉGIONALES (11%)
- PARTENARIATS DANS DES SOCIÉTÉS (13%)
- DIVERS (1%)

(suite de la page 38)

La dotation octroyée en 2007 n'a pas connu de grosses fluctuations. Celle-ci a simplement été indexée par rapport au montant 2006 et augmentée de 7.000 € pour couvrir les conventions sectorielles 2006 et 2007. Enfin, la dotation 2008 a bénéficié non seulement de l'indexation mais aussi d'un complément de 200.000 €.

Les augmentations de la dotation (hors indexation) obtenues en 2006, 2007 et au budget initial de 2008 pour un total de $(892.000 + 7.000 + 200.000 =) 1.099.000$ € ne correspondaient donc toujours que partiellement aux charges nouvelles liées aux missions transférées en 2005 et 2006, s'élevant à $(1.704.000 € + 307.000 € =) 2.011.000$ € de dépenses potentielles, auxquelles il y a lieu d'ajouter 1.930.000 € correspondant au coût des $(53 - 19,5 =) 33,5$ agents supplémentaires engagés depuis 2000 pour faire face aux accroissements de missions.

La différence entre ces coûts supplémentaires (dépenses nouvelles et agents nouveaux) totalisant environ 3.941.000 € d'une part, et les accroissements de la dotation (hors indexation) pour un total de 1.099.000 € d'autre part, était donc de l'ordre de 2.842.000 €. Heureusement, la dotation a fait l'objet d'un accroissement substantiel (bien que distinct) lors de l'ajustement budgétaire 2008, confirmé lors de l'élaboration du budget 2009.



Un sauvetage raté, la maison Hofman à Vielsalm (la plus ancienne de la localité), détruite en 2002 malgré les efforts de l'IPW.

2. SOS MONUMENTS EN DANGER...

70 BIENS SAUVÉS EN 10 ANS

L'IPW intervient exclusivement, dans le cadre de sa mission de sauvetage de monuments en péril, sur ceux que lui désigne le Gouvernement sur proposition du Ministre du Patrimoine (voir page 43).

En pratique, l'action d'assistance aux propriétaires consiste tout d'abord pour l'Institut à identifier ceux-ci si nécessaire, puis à déterminer les problèmes qui se posent soit à leur(s) bâtiment(s), soit dans le cadre d'une procédure administrative litigieuse. L'Institut entreprend aussi d'analyser l'état sanitaire des biens classés en établissant la nature des travaux indispensables pour conserver, restaurer ou, le cas échéant, réaffecter ces biens. L'Institut est parfois confronté à une mauvaise volonté du propriétaire mais cela reste une attitude peu fréquente. Dans la plupart des cas, l'IPW s'efforce de rechercher avec ce dernier les projets de réaffectation possibles de son bien, de mobiliser les fonds nécessaires, d'organiser les synergies indispensables et s'il y a lieu, d'accompagner le propriétaire du monument classé ou encore d'harmoniser les rapports avec les Administrations concernées si le besoin s'en fait sentir.

Il faut souvent constater que là où un investisseur privé n'est pas parvenu à monter un projet financier, il n'est pas évident qu'un organisme public y parvienne, dans la perspective d'une cession après restauration. Il faut pour cela que le pouvoir politique accepte que des projets qui ne sont pas de nature publique soient pris en charge par l'Institut avec le risque que la mise sur le marché ensuite ne soit pas une réussite. Si l'on se réfère au décret qui crée l'Institut, la mission de sauvetage du monument en danger serait alors remplie. Par contre, son obligation de réaliser une opération blanche (qui ne coûte rien au contribuable) est loin d'être garantie, compte tenu des coûts très élevés d'une restauration d'édifices qui ne sont pas en bon état. Il est souhaitable que tous les acteurs publics du secteur admettent cette réalité et adaptent davantage leur comportement en fonction de celle-ci.

Lorsqu'aucune solution ne peut être dégagée, il peut arriver que l'Institut suggère le déclassement si le bâtiment ne mérite pas d'être racheté par la collectivité, ou si les éléments qui ont justifié le classement sont détruits ou trop dégradés pour être restaurés. L'IPW a donc plusieurs fois suggéré un déclassement, concernant un bien que son propriétaire privé avait volontairement laissé à l'abandon. La démarche de l'IPW ne devrait alors pas être comprise comme une prime à la mauvaise gestion d'un propriétaire mais comme une démarche visant à ce que celui-ci n'ait plus accès aux subventions publiques.

Sur les nombreux dossiers étudiés depuis dix ans, il est souvent apparu que les perspectives de rentabilité étaient tellement faibles, voire inexistantes, qu'il n'est pas étonnant que les promoteurs privés se détournent des biens classés en mauvais état. D'autant qu'en plus de l'aspect strictement rentable, s'ajoute l'impossibilité de planifier l'investissement en raison de la longueur des procédures (deux à trois années souvent), allant du certificat de patrimoine à la décision d'octroi d'une subvention. L'accélération de ces procédures doit rester un objectif constant.

Chaque dossier de monument en danger est en soi un cas particulier qui mobilise des moyens non seulement financiers mais également humains très importants pendant un laps de temps de plusieurs années souvent, *en amont* du certificat de patrimoine et a fortiori du chantier dans lequel l'IPW n'est d'ailleurs guère concerné. C'est ce qui fait toute la spécificité de sa mission par rapport à celle des collègues de la Direction de la Restauration. L'IPW explique à tous les citoyens utilisateurs de ses services et à tous les autres acteurs du secteur que ses efforts vont bien au-delà de la réflexion sur les perspectives de réaffectation. Dans la plupart des cas, les conseils de l'Institut portent aussi sur l'état sanitaire du bien, l'accompagnement dans les procédures, la programmation et l'adéquation du projet au monument lui-même. En cela, l'étude de faisabilité effectuée par l'IPW est un outil précieux qui permet aux opérateurs de voir clair dans les budgets à investir, mais aussi dans l'ampleur du travail à entreprendre.

Sur base des dossiers de restauration/réaffectation qui ont vu leur aboutissement, suite à une procédure de certificat de patrimoine, on constate que, dans bon nombre de cas excepté le patrimoine exceptionnel, la part de la subvention à la restauration dans le coût total des travaux est un élément important mais souvent n'est pas la part la plus élevée ou n'est pas la seule source de financement possible. Ceci signifie bel et bien que le rôle de l'Institut doit continuer à être celui de mobilisateur de fonds complémentaires à ceux de la Direction de la Restauration, dans le cadre de la recherche de solutions de réaffectation pour les biens inscrits par le Gouvernement sur sa liste.

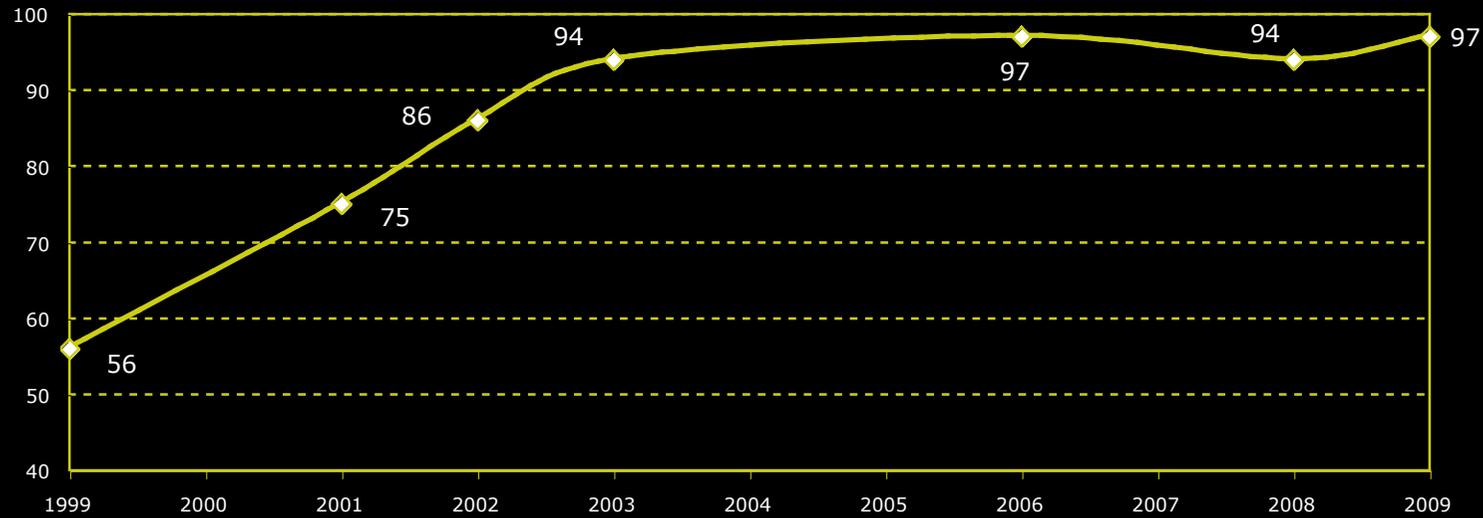
Les septante exemples exposés ci-après le sont dans un ordre aléatoire, afin d'inciter le lecteur à parcourir l'ensemble plutôt que de se limiter à une sous-région ou une thématique.



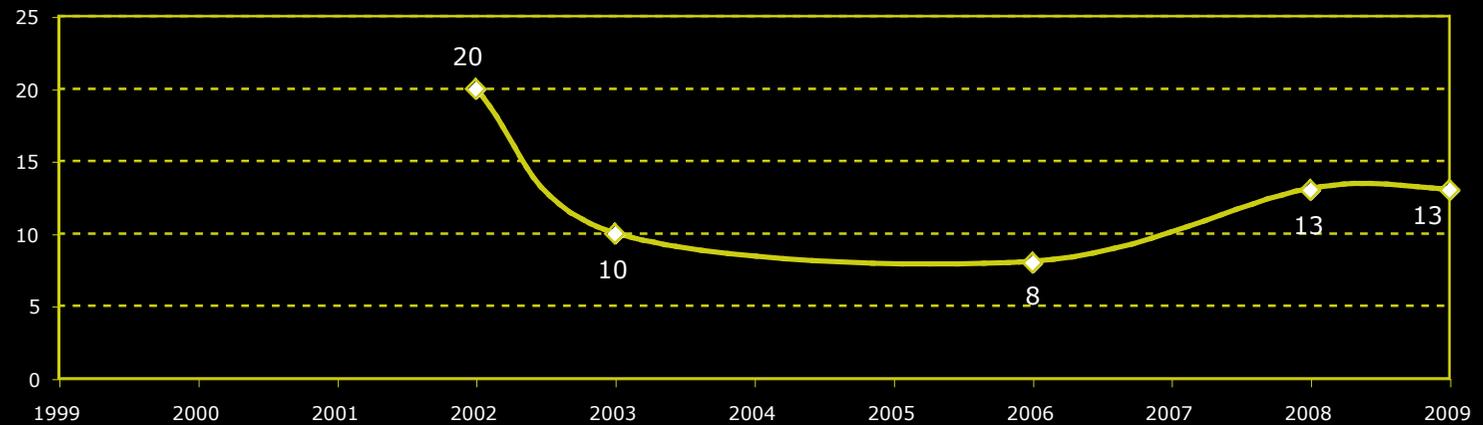
A déclasser : la ferme des boues à Jodoigne...

MONUMENTS ET SITES PRIS EN CHARGE PAR L'IPW

BIENS INSCRITS SUR LA LISTE

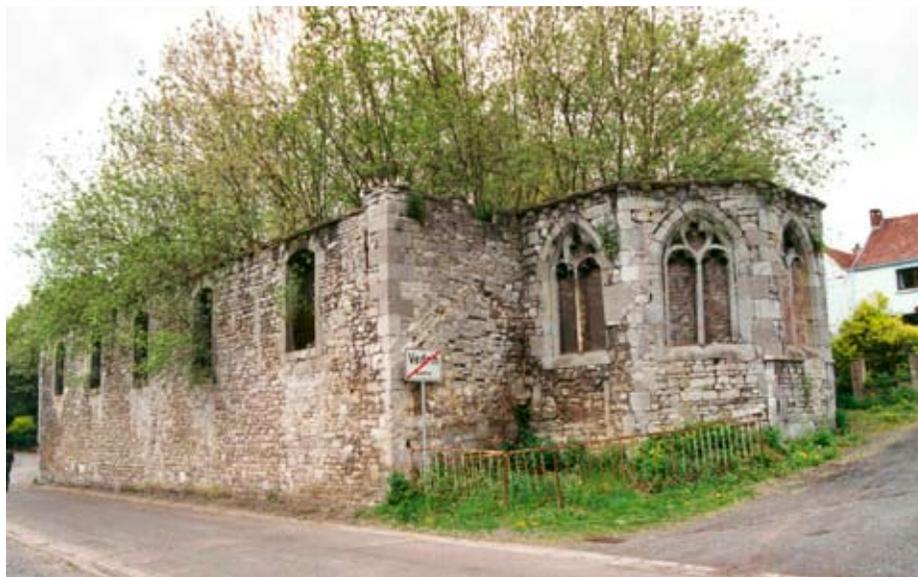


BIENS RETIRÉS DE LA LISTE



■ RUINES DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE FRIZET

L'IPW a dès à présent réussi à faire consolider des portions de murs de la chapelle, au cours de stages de la Paix-Dieu et d'opérations de maintenance, et à faire nettoyer l'intérieur de la végétation qui l'envahissait. Bien qu'aucune décision n'ait été prise au niveau communal pour le devenir de la chapelle, la dynamique asbl « Les amis de Frizet » tente de monter un projet touristique sur le site en profitant du passage tout proche du Ravel. Ce projet pourrait bénéficier de subsides du CGT mais nécessite cependant la désignation d'un auteur de projet et il ne peut être envisagé sans se pencher sur le volet de la consolidation des vestiges pour lequel l'IPW avait déjà procédé à une estimation. Des contacts ont été renoués avec les intervenants communaux dans le dossier. Cette ruine pourrait prochainement bénéficier du même traitement que celle de Wartet, pour qu'au moins sa trace ne disparaisse pas totalement du paysage comme cela a failli être le cas.



CHAPELLE SAINTE-APOLLINE À WARTET



Après bien des efforts de l'IPW, et alors que la démolition était envisagée, le propriétaire a marqué son accord sur la restauration de son bien et sur sa participation financière (20% du montant des travaux, 80 % étant pris en charge par la Division du Patrimoine en raison de l'ouverture au public de la ruine consolidée). Une convention a été signée entre l'IPW et le propriétaire, donnant à l'Institut délégation pour la gestion des contrats d'architectes et le suivi des travaux. L'Institut a pris à sa charge le contrat du bureau d'architectes. Les travaux ont débuté au mois d'août 2003 pour s'achever au mois d'octobre 2003. Ils ont consisté à sauver le bâtiment en procédant à sa consolidation ainsi qu'à la mise en valeur des stèles funéraires qu'il renferme via l'installation de panneaux d'interprétation. La Ville de Namur a procédé au printemps 2004 à l'aménagement des abords de la chapelle et assume son entretien pluriannuel conformément à la convention qu'elle a passé avec le propriétaire.

■ TOITURES DE L'ABBAYE SAINT-GÉRARD DE BROGNE À METTET

Après bien des vicissitudes liées à la gestion antérieure, une partie du site garde une vocation commerciale dont les recettes attendues seront destinées à financer le volet culturel et social de l'abbaye. Le rôle de l'IPW avait notamment consisté à renouer les contacts entre divers acteurs, notamment les autorités communales.

Depuis 2007, la Commune, propriétaire, a repris via une nouvelle asbl la valorisation du monument. Grâce à une subvention de la Restauration, les travaux sont terminés au niveau des toitures, charpentes et zingueries de l'abbaye, ce qui est capital pour la protection d'un bien classé. L'asbl souhaiterait également lancer un projet pour la réfection des châssis et la mise en place de double vitrage.



CHÂTEAU DE THOZÉE À METTET



© asbl Fondation Félicien Rops

Futur centre d'études axé sur Félicien Rops et son époque, le château et la ferme de Thozée, après leur restauration, devraient héberger et former artistes, écrivains, historiens et chercheurs qui viendront puiser dans ce site l'inspiration nécessaire à l'étude ou à la création. L'Institut s'est engagé à verser chaque année un montant maximum de 10.000 € à l'association en fonction et au fur et à mesure des mécénats trouvés par celle-ci auprès de tiers, ce qui a abouti à une aide de près de 100.000 € à ce jour.

L'IPW et le Fonds Félicien Rops ont signé une convention spécifique dans le but de régler les modalités de partenariat entre l'Institut et le Fonds en vue de créer les conditions pour mener à terme la restauration et la réaffectation exclusive du château de Thozée.

Les travaux extérieurs sont aujourd'hui achevés. A l'intérieur, les travaux au premier étage sont presque terminés, et le Fonds a décidé de passer directement à la phase de restauration des cinq pièces et du couloir du rez-de-chaussée classés, là où logea notamment Baudelaire. Etant donné le coût et la complexité de cette phase, le propriétaire des lieux espère terminer les travaux avant 2012.

■ CHÂTEAU DE BEAURAING

Les travaux de restauration et de réaffectation du castel Sainte Marie et de la Tour Charles Quint subsidiés par le Commissariat général au Tourisme et le Département du Patrimoine ont été achevés en 2008. Ils ont fait l'objet d'une journée « portes ouvertes » lors des Journées européennes du Patrimoine en 2008.

Par ailleurs, l'Institut a été amené à apporter son aide à l'asbl propriétaire pour mener à bien un dossier de restauration d'une partie du mur d'enceinte qui s'effondrait dans le jardin de la propriété voisine. Sur base d'une étude de stabilité commandée par l'asbl, l'Institut a mené, pour le compte de celle-ci, un marché de travaux accepté par la Direction de la Restauration en mesures conservatoires urgentes.



© photo adespace



© photo adespace



© FTPN

CHÂTEAU DES PRINCES DE MÉRODE À RIXENSART



L'inscription sur la liste de l'Institut fin 2003, à la demande d'un membre du Comité de patronage de l'IPW inquiet du devenir du bâtiment, a permis de relancer la procédure de certificat de patrimoine et d'aboutir rapidement au PV de synthèse pour les travaux de stabilisation de l'aile est, qui menaçait effectivement de s'écrouler ! Le certificat de patrimoine a été accordé en juin 2004. Le permis d'urbanisme fut délivré en avril 2005 et les travaux réalisés en 2006. Un nouvel auteur de projet a été désigné en 2007 pour la suite de la restauration et la procédure de certificat de patrimoine s'est poursuivie. Elle a porté sur la restauration de la tour nord-ouest et les travaux d'entretien des toitures. Le certificat de patrimoine pour la tour devrait être délivré en 2009.



■ RUINES DU CHÂTEAU FÉODAL À WALHAIN-SAINT-PAUL

Après de nombreux contacts infructueux avec les propriétaires privés et devant l'état de dégradation du bien, il est apparu que seul l'achat des ruines par un pouvoir public permettrait de le sauver. La volonté communale d'y développer un projet touristique avec son office du tourisme a incité l'Institut à acheter le bien. Cette procédure entamée fin 2008 s'est achevée début 2009. Cet achat permet aussi de garantir les fouilles archéologiques pour les années futures puisque le site est l'objet d'un programme de recherches depuis 1998 par l'UCL en partenariat avec des universités américaines. Grâce à ces contacts, l'Institut a reçu en juillet plusieurs mécènes américains potentiels afin de les sensibiliser au patrimoine wallon. Une campagne de récolte de fonds a été lancée et un compte a été ouvert auprès de la *King Baudouin Foundation* à New York afin de financer les travaux de restauration et de valorisation du château.



CHAPELLE NOTRE-DAME DU MARCHÉ À JODOIGNE



Photo V. Léonard, SPW, DGO4

L'Institut a signé en 2001 une convention avec la Commune de Jodoigne et la Fabrique d'église, propriétaire, pour la gestion de l'église qui après restauration aura une double vocation. Cette convention a été revue en 2007 pour intégrer la Province. Le chœur restera consacré au culte tandis que la nef sera réaffectée en espace culturel : salle de spectacle pour 150 personnes ou salle d'exposition. Le chœur est subsidié à hauteur de 60 % tandis que l'espace culturel est subsidié à 80 %. Le chantier de restauration a commencé à l'automne 2008.



■ CHAPELLE SAINT-ROCH À PERWEZ



Cette chapelle devait disparaître dans le cadre d'un remaniement des voiries régionales. L'Institut a signé en 2000 une convention avec la Commune de Perwez et le MET pour la conserver et mener à terme sa restauration. Le permis d'urbanisme et l'arrêté de subventionnement ont été obtenus en 2003. Les travaux ont débuté en avril 2004 et, suite à de nombreux aléas, n'ont pu se terminer qu'en 2006. L'inauguration a eu lieu à la fête de Saint-Roch le 26 août 2007. Le bien a été retiré de la liste en 2008.



BRASSERIE RIVIÈRE À ATH



A l'époque de la prise en charge du dossier par l'Institut du Patrimoine wallon (septembre 1999), la Brasserie Rivière était propriété d'un privé. Celui-ci souhaitait restaurer son bien, mais les banques ont refusé de lui prêter les fonds nécessaires à la concrétisation de l'opération. L'Institut a alors pris la décision de racheter le bâtiment, opération qui s'est concrétisée en septembre 2001, et de mener lui-même à terme le projet de réaffectation. L'Institut en jouant ainsi le rôle de société immobilière active, a sauvé ce bâtiment en ruine de la démolition que la Ville s'appêtait à ordonner.

Les travaux ont été terminés à l'été 2003, mais la restauration n'a été totalement achevée qu'après deux ans encore en raison d'un problème complexe d'humidité.



© Pro' Photo Ath

■ MAISON ESPAGNOLE À SOIGNIES



Située en plein cœur de Soignies, à deux pas de la Collégiale Saint-Vincent, la Maison espagnole, rachetée à la Ville par l'IPW, fut cédée par bail emphytéotique à la société Haute Senne Logement grâce à un partenariat dynamique avec la société de logements et la Ville de Soignies : six logements sociaux y ont été réalisés. L'IPW est parvenu à récupérer auprès de l'Administration un montant provenant de crédits SAED engagés en 1994 au profit de la Ville, montant qui a assuré le bouclage financier de l'opération et le démarrage des travaux. L'obtention du permis d'urbanisme, délivré le 3 avril 2003, a permis au chantier de commencer aussitôt. Le gros-œuvre de la Maison espagnole était achevé en octobre 2004. L'inauguration par le Ministre Antoine en charge du Logement eut lieu au cours du printemps 2005.



© Pro' Photo Ath

GALERIE CASTERMAN À TOURNAI



La Galerie Casterman faisait partie, à l'origine, d'un vaste projet qui associait la Ville de Tournai, l'IPW et le promoteur immobilier du site Casterman qui devait investir dans la réalisation d'une bibliothèque communale dans l'église Sainte Marie Madeleine. Ce projet ayant été abandonné par la Ville, seule la galerie Casterman a été finalisée dans le cadre de la mise en valeur de la prestigieuse collection de livres, de petit outillage et de machines d'imprimerie cédée par la famille Casterman à l'IPW en 2002, et inaugurée le 26 août 2006. Elle était le fruit du partenariat entre le promoteur immobilier IBC/Heijmans qui réhabilite le site des anciennes imprimeries Casterman, la Ville de Tournai qui y aménage des espaces publics dans le cadre d'une opération de revitalisation urbaine et l'Institut qui y a créé cette zone d'exposition permanente.



■ COUVENT DES AUGUSTINS À ENGHIEU



Le couvent Saint-Augustin, propriété d'une société immobilière qui avait préalablement contacté l'IPW pour trouver des biens sur lesquels investir, a été restauré dans le cadre d'un vaste programme de logements. Seuls le cloître et la chapelle, dont le riche intérieur baroque est intégralement classé, restent à affecter. Le promoteur a reçu en 2008 un Caus pour son projet qui contenait la restauration extérieure de la chapelle. L'Institut a proposé le retrait du bien de sa liste puisque le bien peut être considéré comme sauvé.



© Lixon

TRIAGE-LAVOIR DE BINCHE



© Aérialmédia



Afin de sauver de la démolition le triage-lavoir de Péronnes-lez-Binche, édifié en 1954 et à l'abandon après quinze années de fonctionnement, des énergies tant publiques que privées se sont unies. Une société de droit public qui regroupe cinq partenaires à parts égales fut créée expressément pour réhabiliter le monument récemment classé dont elle était devenue propriétaire. De nouvelles affectations furent trouvées : centre de stockage pour des services fédéraux via la Régie des Bâtiments, centre de formation professionnelle IFAPME (métiers d'art – orientation design), bureaux et dépôt central de fouilles de la Région wallonne.

Après le traitement des bétons extérieurs de septembre 2005 à novembre 2006, le chantier a repris à l'automne 2007, avec la sécurisation et le nettoyage des bétons intérieurs et le remplacement des châssis. Les travaux de stabilisation et de restauration des toitures, co-subsidiés de la même manière par le Patrimoine et le Plan Marshall, ont débuté en mai 2008 pour s'achever au premier trimestre 2009. Son enveloppe extérieure restaurée, le monument - qui a désormais fière allure - peut être considéré comme sauvé.

Les travaux ultérieurs, relatifs à la restauration intérieure et à l'aménagement des abords, devraient commencer en 2009 et encore prendre 18 mois.

■ ABBAYE D'AULNE À THUIN



Une collaboration avec l'asbl Prométhéa a permis de débiter en 2007 des travaux d'aménagement paysager pour lesquels la Ville ne disposait pas de budget. Grâce au mécénat dégagé auprès des entreprises Pirnay S.A., Lhoist, Sapyflore, Deli XL et Wanty, l'opération a été bouclée en 2008 et le jardin inauguré en mars 2008.

A la demande de la Commission testamentaire et de la Ville de Thuin, l'IPW a pu mener une étude tendant à éclaircir la situation juridique de la Commission testamentaire et de ses propriétés. Elle a aussi permis d'identifier les solutions possibles pour la création d'une nouvelle structure. Par contre, la situation des ruines est restée inchangée, faute d'intérêt de la Régie des Bâtiments. Des négociations ont d'ailleurs été menées entre la Région et l'Etat fédéral sur le devenir du bien qui pourrait être tranché dans le cadre de la prochaine réforme de l'Etat.



FERME DE MONTFORT À ANS

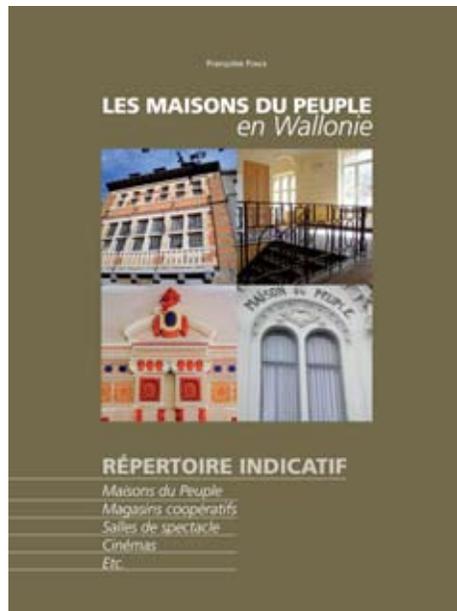


Cette vaste ferme du 17^e siècle, vendue en 2000 par la Commune d'Ans à la « Société des Logements du Plateau », abrite depuis 2006, 16 logements sociaux, le nouveau siège de la société ainsi qu'une bibliothèque communale. L'ancienne ferme, restaurée, a été inaugurée le 24 septembre 2006. Grâce à un suivi attentif du Cabinet, ce dossier inscrit sur la liste de l'IPW a permis de montrer que l'ensemble des procédures administratives avant travaux pouvait être effectué dans des délais beaucoup plus courts que de coutume.



■ MAISON DU PEUPLE DE POULSEUR (COMBLAIN-AU-PONT)

La Commune a décidé de mener une vaste entreprise de restauration et de réaffectation du bien de type « maison de village » en partenariat avec l'IPW. La Province de Liège s'est également engagée à intervenir. Enfin, en décembre 2005 également, un subside au titre du Développement rural a été réservé. L'IPW, de son côté, a permis d'amorcer le chantier en octroyant un préfinancement remboursable en deux fois. Le chantier de restauration a débuté le 6 mars 2006 pour se terminer fin septembre 2008. Le bâtiment a été inauguré le 15 novembre 2008.





Lors de l'abandon de ce bâtiment par l'Université de Liège, l'IPW a pu démontrer qu'il redevenait *ipso facto* propriété communale. Sur l'instigation de l'Institut, la restauration de l'Institut de Botanique entre 2004 et 2007 a permis de développer les activités de la Maison de l'Environnement et d'accueillir depuis 2007 un CRIE (Centre régional d'initiation à l'Environnement). Les façades, les toitures et un laboratoire sont classés. Tous les travaux ont été pris en charge par la DGRNE et les travaux sur l'enveloppe extérieure ont été menés courant 2007.

Parallèlement, l'ancien bâtiment universitaire de l'Institut de Pharmacie, désormais lui aussi propriété de la Ville, a été réhabilité pour accueillir l'Institut supérieur d'architecture Lambert Lombard sur la suggestion de l'IPW. Les travaux de restauration des toitures, menés en régie par la Ville, s'achèvent.



■ CHÂTEAU NAGELMACKERS À ANGLEUR (LIÈGE)



Propriété d'un particulier qui n'était plus en situation de développer un projet immobilier, le château d'Angleur fait l'objet d'un projet de réhabilitation conçu par l'IPW et mené conjointement par la SPI+ (« espace entreprises » dans le corps de logis) et par le Logis social (logements sociaux dans les ailes). Le chantier de restauration a débuté en novembre 2007 et s'est poursuivi courant 2008 sans heurt, si ce n'est en ce qui concerne la toiture d'une des ailes. En effet, en cours des travaux, il s'est avéré que la charpente était bien plus endommagée qu'initialement supposé et que sa restauration était inenvisageable. Le chantier devrait s'achever fin 2009.



CHÂTEAU LE FY À ESNEUX



Propriété communale, ce château, partiellement incendié, était inoccupé depuis des années quand il fut inscrit en 1999 sur la liste de l'IPW.

Dans l'attente de la signature d'un compromis de vente entre un investisseur privé (trouvé par un intermédiaire mandaté par l'IPW) et la Commune d'Esneux pour l'acquisition du château, signature effective en janvier 2004, une procédure de certificat de patrimoine fut entamée dès avril 2003.

Le certificat ayant été obtenu deux ans plus tard, les travaux de restauration des façades et toitures du château Le FY à Esneux furent entamés en avril 2006 et ils se sont achevés au mois de juin 2007.



■ TOUR DES ALBASTRIES À HUY



L'IPW a fait réaliser fin 2007 une expertise des maçonneries sur ce bien dépendant du MET, et l'année 2008 a vu la tour ajoutée sur la liste de l'IPW. La procédure de certificat de patrimoine a été entreprise à l'initiative de l'Institut et a vite abouti à un accord sur le projet de restauration, avec dispense de permis d'urbanisme, les travaux visant une conservation du bien à l'identique. Les travaux ont débuté le 2 mars 2009 et seront terminés en septembre. Vu la situation enclavée de la tour, les services de l'Institut ont entrepris de nombreuses démarches avec les riverains afin d'obtenir les accords de ceux-ci sur certaines interventions.





La restauration extérieure de ce monument repris sur la liste du patrimoine exceptionnel – qui avait été interrompue au début des années 90 ! - est en cours à l'initiative de l'IPW depuis mars 2006 ; elle devrait se terminer à l'automne 2009. Le chantier a été prolongé en raison, d'une part, de la relance d'un marché public relatif à un lot (peinture des menuiseries) et de la procédure, particulièrement longue, de subsidiation ainsi que, d'autre part, de problèmes techniques rencontrés. La coordination des travaux est prise en charge par l'Institut en raison du découpage du marché en petits lots dans la volonté de rendre le marché accessible aux artisans. Des visites du chantier, guidées par l'asbl *L'Avenir du Waux-Hall*, sont organisées à l'attention des écoles et du grand public.



La procédure de certificat de patrimoine relative à l'intérieur, débutée fin 2006, est toujours en cours et devra être fortement accélérée car la Ville de Spa, qui souhaite affecter le Waux-Hall en espace polyvalent pouvant accueillir des événements et équiper le rez-de-chaussée en fonction (cuisine, sanitaires, etc), est sur le point de désigner un concessionnaire pour gérer les locaux restaurés, au terme d'un marché public.

■ HÔTEL D'IRLANDE À SPA



Malgré le classement de ses façades et toitures le 5 juin 1981, ce monument a connu une longue période de semi abandon pour, enfin, grâce à un récent changement de propriétaire peu après la prise en charge par l'IPW, sortir de sa léthargie. Deux années seulement auront été nécessaires pour mener à bien ce projet de réhabilitation en surfaces commerciales et appartements. Le monument restauré a été inauguré le 13 septembre 2007.



FAÇADE DE LA BELLE MAISON À Verviers



Le chantier de restauration extérieure de la Belle Maison – au dessus du « thier de Hodimont » – a été finalisé en 2006, mais le nouvel enduit a très rapidement présenté des problèmes d'accroche et de teinte et devra probablement être refait. La restauration à l'identique des décors d'une ou de deux « pièces témoins » est examinée avec les propriétaires car l'étude préalable relative aux décors peints qui a été réalisée en 2007 à l'initiative de l'IPW a permis la mise au jour de décors originaux du 18^e siècle. La procédure de certificat de patrimoine pourra reprendre en 2009.



■ ANCIEN MANÈGE À VERVIERS



L'ancien Manège de Verviers a été construit à la fin du XIX^e. En 2003, alors qu'il était menacé de démolition par ses propriétaires avec l'accord unanime du Conseil communal, le classement du bâtiment a été envisagé de manière partielle suite à une analyse faite par l'IPW afin de ne pas compromettre les possibilités de réaffectation du bien. L'IPW a ensuite trouvé un nouveau propriétaire, un promoteur privé, qui a pu procéder directement à des travaux sur les parties non classées afin d'y aménager 30 logements et 6 commerces. Parallèlement, durant la réalisation de ces travaux, la procédure en vue de l'obtention d'un certificat de patrimoine pour la restauration des parties classées a pu être menée (façade à rue, trois halls d'entrée et première volée d'escalier), trop longuement hélas. Les travaux ont été finalisés et une inauguration a été organisée le 26 octobre 2007.



CHÂTEAU DES ITALIENS À TUBIZE



En ruine et inoccupés, le château de Clabecq (Tubize) et la ferme attenante ont été achetés par la Région wallonne respectivement en 2000 et 2001. L'étude de faisabilité réalisée par l'IPW a pu convaincre la Société wallonne du Logement, via la Société coopérative des Habitations sociales du Roman Païs, ainsi que le Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie de la possibilité d'y créer des logements.

En 2007, les bâtiments ont été cédés pour un euro symbolique au Fonds du Logement (aile nord) et à la société du Roman Païs (aile centrale et aile sud).

En 2008, après l'obtention du certificat de patrimoine et du permis d'urbanisme, le Gouvernement wallon a octroyé une subvention pour la restauration des éléments classés (façades et toitures) permettant ainsi le démarrage de la première phase des travaux en février 2009. La création des logements (10 appartements sociaux et 7 logements pour familles nombreuses) sera subsidiée dans le cadre de l'ancrage communal 2006-2007.



■ ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE



Depuis 2005, l'Institut s'est vu confier l'octroi de la subvention de fonctionnement à l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville qui gère le site, et depuis 2007, la mise en œuvre du schéma de développement du site de l'abbaye a été aussi confiée à l'Institut qui a déposé un portefeuille de projets dans le cadre du programme Feder 2007-2013. Le Gouvernement wallon a décidé d'approuver une partie du portefeuille de projets pour un montant total de 6,6 millions €. L'IPW a désigné, au terme d'un appel d'offres général, un auteur de projet pour la restauration et la réaffectation de la grange en atelier technique et il a désigné un autre auteur de projet pour l'aménagement du moulin et de ses abords. Parallèlement, l'Institut travaille sur la porte de la ferme et la buanderie, projets retenus dans le portefeuille, ainsi que sur la consolidation de la porte de Bruxelles et la réfection des toitures du moulin, deux projets non repris dans le cofinancement FEDER. Enfin, fin 2008, le Gouvernement wallon a pris la décision d'associer l'IPW, dans le cadre d'un marché conjoint, aux travaux de restauration des parties classées de la ferme de l'abbaye, propriété régionale.



FOURS BOUTEILLES À LA LOUVIÈRE



Le 24 juillet 2008, le Gouvernement wallon a inscrit les bâtiments des fours bouteilles – exceptionnels vestiges de patrimoine industriel - sur la liste de l'IPW et confié à l'Institut la mission d'acquérir les lieux (cession à l'euro symbolique) pour y créer un centre de la céramique, en collaboration avec la Communauté française et dans le cadre d'un cofinancement européen d'un montant de près de 6 millions € à dépenser d'ici 2013, par l'IPW, pour la réalisation du Centre.

Depuis lors, la Manufacture Royal Boch est heureusement sortie de la situation de concordat où elle était depuis novembre 2008, ce qui rendait impossible l'attribution des marchés devant permettre de fournir des plans au futur auteur de projet.

L'IPW s'est félicité de la reprise de l'activité de la Manufacture, d'abord pour la quarantaine de travailleurs concernés.



■ FAÇADES DES CASEMATES DE MONS



Conformément à une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage passée en 2000 avec le MET, l'Institut a entamé le chantier de restauration des façades des Casemates en 2003. Il s'est poursuivi durant l'année 2004 pour s'achever en 2005 (réception provisoire des travaux en septembre). Alors que les travaux prévoyaient des ragréages locaux au niveau des maçonneries, l'ensemble de la restauration des façades s'est révélé plus laborieux. Il a fallu réaliser un épluchage systématique des murs qui ont été par la suite reparamentés. Un traitement de surface a été appliqué : un badigeon permettant d'uniformiser le résultat esthétique et d'assurer la protection des maçonneries face aux infiltrations d'eau. Depuis, l'IPW a tenté à plusieurs reprises de sensibiliser le MET à la nécessité d'assurer une maintenance régulière de l'enveloppe. Les Casemates devraient être intégrées en 2015 dans l'opération Mons capitale culturelle européenne.



CHAPELLE DU BÉGUINAGE À MONS



La chapelle du Béguinage, classée depuis 1959, avait été restaurée par la Région de manière exemplaire entre 1997 et 1999 pour un budget avoisinant les 670.000 € sans avoir toutefois pu bénéficier ensuite d'une affectation propre.

Malgré les investissements consentis, la chapelle servait à des fins de stockage d'archives et de matériel de jardinage lorsqu'en 1999, l'Institut du Patrimoine wallon s'est vu confier la valorisation de cette propriété régionale.

Les travaux d'aménagement intérieur de la chapelle du Béguinage à Mons en salle de réunion ont été réalisés en 2007 par l'IPW, maître de l'ouvrage de cette opération de réaffectation, qui a entièrement financé ces travaux. Après quelques semaines d'utilisation de la salle, il a été constaté que le système de chauffage ne fonctionnait pas de manière optimale et des équipements complémentaires seront bientôt installés.



■ HÔTEL DE SOËR DE SOLIÈRES À LIÈGE



photo-daylight.com

En janvier 2002, l'Institut du Patrimoine wallon s'est vu confier par le Gouvernement wallon la gestion administrative du chantier de restauration de l'Hôtel de Soër de Solières. Par un accord entre l'IPW et le MET, le suivi de l'exécution sur le terrain est resté, quant à lui, assuré par la DO13 du Ministère de l'Équipement et des Transports. L'enveloppe globale et maximale du chantier avait été fixée par le Gouvernement à 10 millions €. Les travaux ont été achevés et inaugurés le 7 mai 2003.

Depuis cette date, l'Hôtel de Soër de Solières, dernier témoin de l'architecture Renaissance italienne à Liège, abrite la vitrine de la Wallonie de Liège. Outre une fonction de Centre d'information et d'accueil, la vitrine de Wallonie comporte des salles d'exposition permanente destinées à mettre en évidence des concepts de promotion et d'animation ainsi que des locaux réservés à différents services publics régionaux, dont les bureaux de l'Archéoforum jusqu'en 2008.

TOUR PÉPIN À HERSTAL



Grâce à l'action de l'Institut, un promoteur immobilier de la région liégeoise a étudié la faisabilité d'implanter des bureaux dans la Tour Pépin. Sur base des résultats favorables de l'étude, une convention de cession du bien a été signée par le propriétaire et le promoteur en 2005, et celui-ci a entamé les premières mesures de protection.

La Tour Pépin, propriété privée, fait l'objet d'un projet de réaffectation en bureaux : secrétariat au rez-de-chaussée, bureaux au premier étage et salle de réunion au second. L'année 2008 a été mise à profit pour terminer l'étude archéologique et poursuivre la procédure de certificat de patrimoine, laquelle devrait aboutir dans le premier semestre de 2009. Le dossier poursuivra alors son cheminement administratif (demande de permis d'urbanisme, procédure de marchés publics, demande de subsides), préalable indispensable au démarrage du chantier en 2010 sans doute.



■ FERME DE HOUGOUMONT À BRAINE-L'ALLEUD (SITE DE WATERLOO)



© Cl. Van Hoorebeeck © Brania

La ferme de Hougomont a été ajoutée sur la liste de l'Institut lors de la révision du 14 février 2008. La ferme fait l'objet d'un important dossier de restauration (environ 4.500.000 €) en tant que lieu de mémoire des événements de juin 1815. L'Institut apporte son aide à l'Intercommunale « Bataille de Waterloo 1815 » dans le suivi de la procédure de certificat de patrimoine. Avec l'aide précieuse d'un membre de son Comité de patronage, l'IPW est par ailleurs en contact avec des Anglais soucieux du devenir de la ferme qui ont fondé une association « Project Hougomont » afin de lancer une campagne de récolte de fonds en Angleterre pour financer la restauration du monument. L'Intercommunale qui finance déjà la restauration du panorama n'a pas en effet les moyens nécessaires à la restauration globale de la ferme. A terme, le logis devrait accueillir une salle de réception ainsi qu'un appartement pour un concierge et l'imposante grange pourrait recevoir des expositions. Les travaux devraient être terminés pour le 200^e anniversaire de la bataille.



A l'arrière plan, la ferme



© DDGM architectes



ANCIEN PIGEONNIER DE L'ABBAYE DE FLOREFFE



Les procédures de certificat de patrimoine et de permis d'urbanisme pour la restauration du colombier et sa restitution dans un plan d'eau ont été clôturées en 2008. Le 19 décembre, le Ministre en charge du Patrimoine a subventionné la restauration du bâtiment et l'aménagement des abords. Les travaux ont débuté au printemps 2009 et le bâtiment est donc définitivement sauvé. La Fondation Prométhéa a obtenu du mécénat pour ce dossier.



© Administration communale de Floreffe



© Administration communale de Floreffe



© Administration communale de Floreffe

■ ANCIEN HOSPICE DES VIEILLARDS À REBECQ



L'ancien ensemble hospitalier de Rebecq , partiellement incendié, a été ajouté sur la liste de l'Institut en 2006 afin d'évaluer avec la Commune les possibilités de réaffectation de ce bien partiellement classé. En 2008, le projet de réaffectation de l'ancien hospice en bureaux pour les services communaux et le CPAS a été retenu dans le cadre du programme de financement alternatif de la Région wallonne. Le 24 avril, le Gouvernement wallon a octroyé un subside de 3,6 millions € sur un investissement total de 5,8 millions et le sauvetage du bien est donc assuré.



TOITURE ET FAÇADE DU VARIA À CHARLEROI



Après avoir restauré la toiture classée et ainsi définitivement protégé le bien, acquis en 2000, l'IPW a entamé une longue procédure de certificat de patrimoine portant sur la restauration de la façade (classée et bâchée pour son analyse) du monument, qui s'est poursuivie en 2008, pour aboutir en septembre. Il faut souligner qu'au lieu du délai légal, l'IPW aura dû attendre ici plus de six mois entre la réunion du pv de synthèse et la délivrance du document officiel permettant de solliciter le permis.

L'IPW a, en outre, poursuivi sa recherche d'affectation de l'ancien cinéma-théâtre, notamment par la réalisation d'une étude de faisabilité de réaffectation de l'espace en logements et commerces. Des contacts prometteurs ont repris aussi avec la Ville de Charleroi début 2009.



© Véronique Vercheval



■ IMMEUBLE "DE HEUG" À CHARLEROI



Cet immeuble, situé en plein centre de Charleroi, a été érigé en 1933 sur les plans de l'architecte Marcel Leborgne. L'Institut a constaté en 2006 l'état alarmant dans lequel se trouve l'extérieur du bâtiment dont de nombreuses plaques de parement se détachent et menacent la sécurité publique. L'IPW avait sensibilisé les propriétaires par rapport à cette situation dangereuse et critique.

En 2008, l'immeuble a été racheté par un seul propriétaire. La restauration et la réaffectation de ce bien s'inscrit dans le projet « Rive gauche » de la Ville de Charleroi. L'auteur de projet travaille actuellement sur la partie dénommée « îlot de la Bourse » pour laquelle une procédure de certificat de patrimoine a été ouverte. La demande de certificat de patrimoine pour la partie « îlot, comprenant l'immeuble du Piano de Heug » sera introduite par la suite, probablement courant de l'année 2009. La restauration portera sur la toiture de la verrière de la cage d'escalier, les façades du bâtiment fortement dégradées et menaçant la sécurité publique, et la consolidation des paliers de la cage d'escalier présentant des fissures importantes.

CHAPELLE ET HÔPITAL SAINT-JULIEN À BOUSSOIT À LA LOUVIÈRE



Une étude, cofinancée par le groupe *Ethias* et l'IPW, avait démontré en 2005 la faisabilité de l'intégration de grands logements dans l'hôpital et la maison du sacristain, la chapelle étant maintenue au culte. Un dossier relatif à l'implantation de cinq logements est en cours de montage avec le Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie, devenu emphytéote. Sur base de ce projet et d'une pré-étude archéologique réalisée par l'IPW, une procédure d'extension de classement (hôpital) a été ouverte le 21 décembre 2005. Ce classement a abouti en décembre 2007. Le Fonds du Logement a désigné un auteur de projet dans le courant de l'année 2008, avec pour mission de restaurer l'Ancien Hôpital et la maison du chapelain. L'IPW l'assiste dans le cadre de ses démarches. La restauration de la chapelle suivra.



■ ORGUES DE L'ÉGLISE SAINTE-LUCIE À DALHEM



La procédure de certificat de patrimoine s'est clôturée en début d'année 2008 et le certificat a été obtenu dans la foulée. La Commune a introduit sa demande de permis d'urbanisme en tout début d'année 2009. Durant l'année 2008, l'Institut s'est consacré au montage financier du dossier, sachant que l'aspect budgétaire avait été un frein au bon aboutissement du projet de restauration. Avec la collaboration de Prométhéa, un mécénat a été obtenu auprès de la Fondation Schoonbroodt. Parallèlement, le dossier a été soumis au comité de patronage de l'IPW et a abouti à l'engagement de la Fondation ING dans le financement du projet. Ensuite, l'Institut a sensibilisé le Ministre qui, tout début d'année 2009, a accordé un taux d'intervention de 80% en Patrimoine. Le solde de l'opération sera, quant à lui, pris en charge par deux nouvelles entreprises mécènes, CREDIBE et Martin's Hotels Group. Le montage budgétaire étant bouclé, le marché public de travaux pourrait être attribué en 2009.

EGLISE SAINT-GEORGES À LIMBOURG



Dans le cadre d'un projet de réaffectation revu pour être conforme aux moyens de la Commune, une convention d'architecture entre la Commune et l'auteur de projet, préparée avec l'aide de l'IPW, a enfin été signée en début d'année 2008, rendant irréversible la restauration intérieure de ce patrimoine exceptionnel. Le travail sur l'église a donc pu être entrepris et le certificat de patrimoine a débuté par un accord du comité sur les propositions de cahier des charges en études préalables, phytosanitaire et polychromie, élaborés avec les conseils de l'Institut. La Commune a lancé les marchés publics y afférents à l'automne 2008 et les études seront exécutées en 2009. L'avenir est assuré.



■ FERME D'OMALIUS À ANTHISNES



© AIP



Le projet de la Commune d'Anthisnes vise à promouvoir le développement, autour de la ferme d'Omalius, édifice classé racheté en 1999 par l'IPW, de la future Administration communale et d'un nouveau quartier qui fera la liaison entre la zone historique et touristique de l'Avouerie et les espaces sportifs. Quant aux promoteurs, les sociétés anonymes Espaces Promotion et Thomas & Piron, ils se sont engagés à aménager 9 appartements dans les bâtiments de la ferme d'Omalius, et à construire 15 maisons unifamiliales et 10 appartements autour de celle-ci.

L'investissement financier total est évalué à 8 millions €, le tout étant consacré au logement. La réalisation des travaux est prévue en quatre phases et devrait probablement être achevée en 2013.

L'IPW a travaillé en collaboration avec tous les partenaires concernés : d'une part la Commune et les investisseurs privés, d'autre part les services d'aménagement du territoire au sein du Service Public de Wallonie et le cabinet du Ministre en charge de la politique de revitalisation urbaine.

SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION À LIÈGE



Initié au début des années 2000 par l'IPW, le complexe dossier du transfert du Théâtre de la Place dans le bâtiment de la Société libre d'Émulation a suscité de nombreux débats, notamment vu le parti pris architectural résolument contemporain - et pas neutre pour le patrimoine - du bureau Hebbelinck. Certificat de patrimoine et permis d'urbanisme ont néanmoins été délivrés respectivement en 2007 et 2008. Le montage financier entre les différents partenaires du projet, à savoir la Communauté française (Culture), la Région wallonne (Patrimoine), la Province de Liège et la Ville de Liège (propriétaire), a été longuement affiné.

La conclusion – toujours à l'initiative de l'IPW - d'un accord de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne pour le financement de monuments classés dont les (ré)affectations relèvent de la compétence Culture de la Communauté française a permis de revoir le montage financier de l'opération sur de nouvelles bases. L'IPW a élaboré début 2009 la convention particulière pour l'Émulation, découlant de cet accord de coopération, que les Gouvernements concernés ont adoptée en mai 2009.

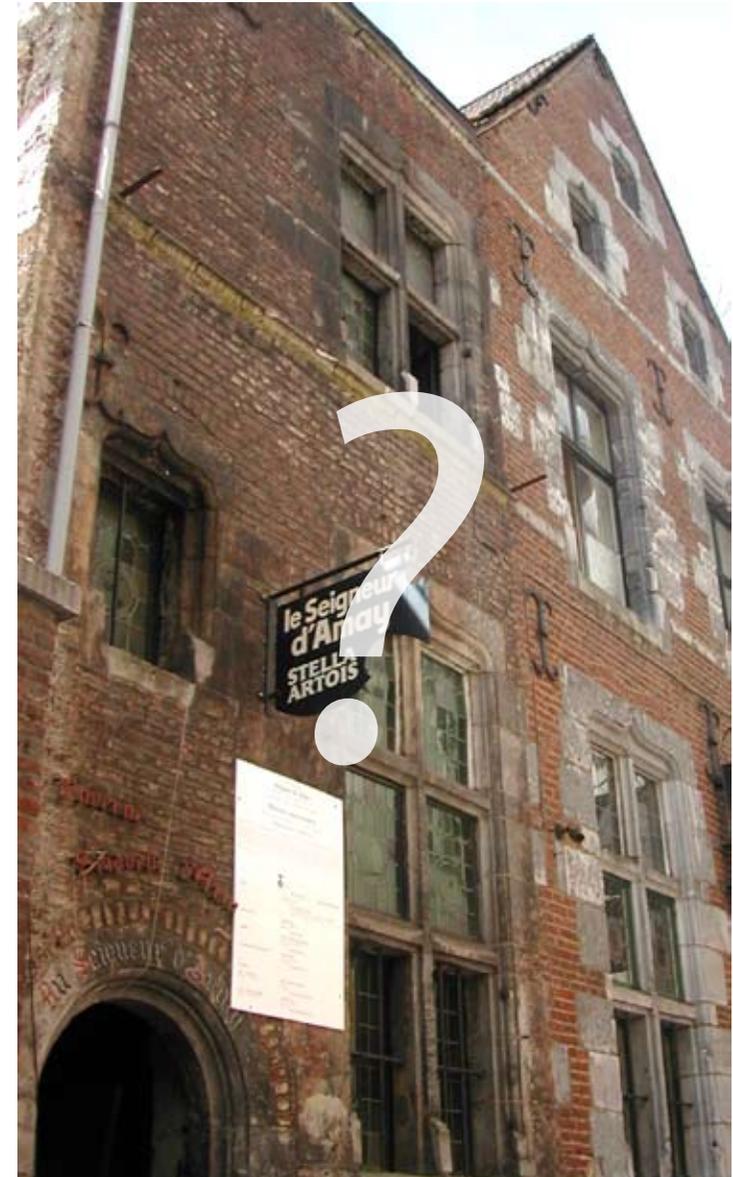


■ SEIGNEUR D'AMAY À LIÈGE

Le « Seigneur d'Amay », maison patricienne du XVI^e siècle connue des Liégeois en tant que café étudiant, a été acquise par l'IPW lorsqu'elle était désaffectée, à la demande du Centre d'Action laïque pour l'aider à y développer un projet qui avorta. Aujourd'hui, elle fait l'objet d'un projet de réhabilitation mixte : espace musical et de réception pour des soirées organisées par des associations culturelles, et bureaux. L'Institut a désigné en mars 2008 son auteur de projet.

L'année 2008 a été mise à profit pour dresser les grandes lignes du projet de restauration dans le cadre de la procédure de certificat de patrimoine : retour à l'état antérieur à la restauration intrusive de 1943, couverture par une verrière de la cour intérieure, démolition et reconstruction en retrait de la maison non classée à l'arrière de la parcelle, liaisonnement des deux bâtiments par une passerelle, projet que le Ministre du Patrimoine rendit public en juin 2008.

Malheureusement, ce dossier emblématique est ensuite devenu symptomatique des difficultés que l'IPW peut rencontrer par endroits pour faire aboutir ses propres opérations : le percement de la façade arrière pour assurer le liaisonnement avec l'édifice de bureaux a été contesté en comité de certificat de patrimoine à partir de septembre 2008 puis c'est le programme de réaffectation lui-même qui a été jugé inadapté en mai 2009 par la Commission des Monuments et Sites. Cette situation a amené l'IPW à écrire à cette dernière, après avoir staté le travail de son architecte, que « si le dossier venait à aboutir à un blocage total, l'Institut se verra contraint d'abandonner son projet et de mettre le monument en vente. Il n'y a en effet aucun doute que les instances patrimoniales se montreront plus ouvertes envers un autre propriétaire que vis-à-vis de l'IPW, de qui l'on exige souvent davantage, compromettant ainsi la bonne fin de sa mission décrétalement de sauvetage de monuments menacés ».



TOUR SCHÖFFER À LIÈGE



© Bureau d'Architecture Greisch scrl (simulation et vue 3D)
© J.-L. Deru - Daylight (photo)

L'IPW, relayant l'asbl des « Amis de la Tour Schöffers », a convaincu la Ville de Liège, propriétaire, de confier au bureau BAG une étude de faisabilité en vue d'une restauration intégrant les technologies actuelles et renforçant l'interactivité. Cette philosophie d'intervention avait été approuvée dès 2006 par le comité d'accompagnement du certificat de patrimoine et respecte également, selon Mme de Lavandeyra-Schöffers, l'esprit de son créateur, à savoir une évolution de l'œuvre parallèle au développement technique.

L'étude finalisée en janvier 2009 a permis de dresser les grandes lignes du projet et d'affiner les estimations des travaux. Un appel à mécénat privé a été lancé via l'association *Prométhéa* lors d'une rencontre-entreprises organisée en août 2008 en présence du Ministre de l'Économie et du Patrimoine Jean-Claude Marcourt, très attentif au dossier.

L'année 2009 sera l'occasion de relancer la procédure de certificat de patrimoine et, une fois le financement garanti, de lancer la deuxième phase de la mission des auteurs de projet (études, avant-projet et projet). Ce dossier, complexe et de longue haleine, semble assuré de se concrétiser.

■ CHÂTEAU ANTOINE À SERAING



L'IPW a consacré l'année 2007 à la réalisation d'une étude de faisabilité visant à implanter une programmation mixte dans ce château depuis longtemps désaffecté et propriété communale. Le programme d'affectation souhaité par la Ville, au travers de la Régie Communale Autonome (Eriges), portait sur l'implantation d'une salle de mariages et d'une salle de Conseil communal, de logements et d'ateliers et/ou d'espaces pour professions libérales. L'Institut a complété ce travail en 2008 par une étude des disponibilités en termes de parking dans le quartier du château. La volonté de la Commune de réaffecter le bien ne fait plus aucun doute, ainsi qu'elle l'a souvent exposé publiquement ces derniers mois.



HÔTEL BOURBON À SPA



Après une longue période de négociation pour envisager, en vain, une affectation multifonctionnelle (logement/restaurant), l'hôtel Bourbon, propriété de l'Institut, a été cédé début 2008 par bail emphytéotique à la société locale de logement social *Logivesdre* qui va le restaurer et le réaffecter en six appartements. Le chantier aurait dû démarrer en 2008, le bail commercial, antérieur à l'acquisition par l'Institut, s'achevant en juillet 2007 et les subsides patrimoine ayant été octroyés fin 2007 mais une procédure judiciaire a été intentée par le locataire, retardant le tout.

Le Ministre du Patrimoine a lancé le chantier en mai 2009. Il débutera effectivement après les Francofolies de juillet.



■ HÔTEL DE BIOLLEY À VERVIERS



Au début des années 2000, l'hôtel Biolley a été racheté par la Fondation Roi Baudouin qui a demandé à l'Administrateur général de l'IPW de présider le Fonds chargé de veiller au devenir de ce bien, par ailleurs inscrit sur la liste de l'IPW. Depuis, l'Institut, la Fondation et la Ville de Verviers poursuivent les démarches inhérentes au projet de réaffectation muséale envisagé pour l'Hôtel de Biolley. La demande de subvention aux Infrastructures culturelles, que la Ville avait introduite auprès de la Communauté française, a nécessité de retravailler plus en profondeur le projet.. Un comité a travaillé à la conception du projet de musée, réfléchissant particulièrement aux collections à présenter et à la muséologie de celles-ci. Le projet se dessine comme suit : le parcours consacré à l'histoire de Verviers traversera les parties classées de l'Hôtel de Biolley ainsi que ses annexes, les collections de l'actuel musée des Beaux-Arts prendront, quant à elles, place dans l'espace arrière (aujourd'hui occupé par une carrosserie). En mai 2009, la Communauté française a donné son accord officiel sur le projet. La procédure de certificat de patrimoine devrait être entreprise en 2009 et l'IPW, qui a fait réaliser l'étude archéologique et de lourds travaux de protection au début du dossier, apportera son aide à la Ville dans ce cadre.



CHÂTEAU LE FAING À JAMOIGNE (CHINY)



Au printemps 2008, la Commune de Chiny a obtenu des subsides dans le cadre du financement alternatif (Pouvoirs locaux) en vue de réhabiliter le château du Faing en « maison des Administrations locales » (hôtel de Ville et CPAS). Des délais stricts étant liés à l'octroi de ce type de subvention, la procédure de certificat de patrimoine pour la restauration des éléments classés (façades, toitures, quatre pièces du rez-de-chaussée) a été menée en un temps record après des débuts hésitants (une réunion en 2005, deux en 2007, trois en 2008, délivrance en décembre 2008). Les marchés publics de travaux de restauration ont été lancés en février 2009, tandis que les procédures concernant l'aménagement intérieur et les abords se poursuivent en parallèle. Si les procédures se déroulent sans heurt, le chantier de restauration devrait débuter au second semestre 2009.



■ TOUR D'IZIER À DURBUY



Ancienne propriété de la Communauté française puis de la Région wallonne, la tour d'Izier a été vendue en 2004, à l'initiative de l'IPW, à un architecte œuvrant dans le domaine du patrimoine, avec obligation de la restaurer. Celui-ci compte la réhabiliter en maison de campagne en conservant au maximum les éléments d'origine. Le certificat de patrimoine a été délivré fin 2008. Le chantier devrait démarrer en 2009, une fois les procédures de permis d'urbanisme et de marchés publics abouties, et le monument devrait être restauré en 2010.



TOUR SAINT-QUENTIN À QUAREGNON



Photo M. Denis © RPAW

En 2000, l'IPW était parvenu à convaincre la Commune de réaliser une étude de stabilité de ce vestige menaçant de s'écrouler. Celle-ci fut commandée fin 2002. Après quoi, l'IPW dressa lui-même l'état sanitaire de la tour et proposa d'étudier sa restauration en tant qu'élément marquant de la place, aucune réaffectation n'étant possible.

Dans le cadre d'un projet global de réaménagement urbanistique, la Commune, propriétaire, envisagea une restauration dans cet esprit. Elle a donc introduit une demande de certificat de patrimoine et, lors de la première réunion, se vit refuser son projet d'affectation, qui impliquait le déplacement du Monument aux Morts accolé à la tour.

Informé de l'état du dossier a posteriori, l'Institut a épaulé la Commune dans la rédaction du cahier spécial des charges en vue de désigner un auteur de projet, préalable indispensable à la reprise du certificat de patrimoine. Le marché a été lancé en janvier 2008, le Collège Communal a désigné un auteur de projet.

L'auteur de projet a achevé la rédaction du cahier des charges portant sur une première phase d'investigations préalables et le Collège Communal propose que la tour soit occupée par un petit espace muséal (aménagement minimal). Ce dernier abriterait des panneaux didactiques expliquant les traces retrouvées au cours des fouilles et d'éventuels objets pourraient y être exposés.



■ MAISON BAUWENS À VERVIERS



© Alain Boos

Plusieurs constructions Art nouveau subsistent dans la région verviétoise, mais la plus remarquable est la Maison Bauwens construite en 1909 par l'architecte verviétois François Mouraux. Sa façade principale est d'une grande qualité architecturale. Délaissé dans les années 1970 puis menacé de démolition par les autorités communales, l'immeuble Bauwens a fait l'objet d'une vigoureuse campagne pour son sauvetage par les militants verviétois du patrimoine puis d'une réhabilitation à l'initiative de l'Institut du Patrimoine wallon (architecte : Annick Piron). Les techniques de restauration employées respectaient le bâtiment ancien. Sur la façade latérale, la partie enduite au niveau du rez-de-chaussée symbolise l'espace occupé jadis par une annexe qui fut surélevée en 1933 par l'architecte Gustave Mouraux, et hélas démolie en 2006. Un vestige de publicité murale (antérieure à la surélévation de l'annexe) et un vestige du revêtement décoratif initial de cette façade ont été conservés comme témoins. Le bâtiment a servi et sert encore de chantier école à la Paix-Dieu.



EGLISE DE LOUPOIGNE À GENAPPE



Edifice de style néo-classique datant du 18^e siècle, l'église Saint-Jean-Baptiste à Loupoigne (Genappe) fut inscrite sur la liste de l'IPW en 1999.

Elle en fut retirée en 2000 puisque la Commune avait alors budgété des travaux de restauration pour un montant de 3,5 millions BEF. La suite de la procédure était du ressort de l'Administration.



■ TOUR SIMONE À NIVELLES



La tour Simone à Nivelles, appelée également Tour du Diable, est le seul témoin monumental des remparts de Nivelles. Classée monument historique en 1950, la Tour Simone est devenue propriété de la Ville en 1958, date à laquelle elle fit l'objet d'une première restauration.

Depuis 1958, les maçonneries de la tour subirent de nouvelles dégradations, au point qu'il fallut en interdire l'accès au public, ce qui justifia son inscription en 1999 sur la liste de l'IPW. Elle en fut retirée dès que l'Institut eut la certitude que la Ville envisageait sa restauration complète. Et de fait, en 2002, une demande de certificat de patrimoine a été introduite par la Ville à la Région wallonne, certificat qui fut accordé fin 2003. Un projet de restauration complet fut alors élaboré, prenant en compte la mise en valeur patrimoniale et touristique du site. Le site rénové a été inauguré le 1^{er} septembre 2006.



CHÂTEAU DE WANDRE (LIÈGE)



D'après le nouvel Inventaire du Patrimoine, le château des Mârets constitue peut-être un vestige de l'ancien château seigneurial de Wandre. C'est le plus remarquable témoin d'architecture de Wandre et un des plus anciens pans-de-bois datés de la région. La partie supérieure, en colombage et brique, datée de 1524-1534 par dendrochronologie, est partiellement en encorbellement.

Le monument avait été inscrit à l'été 1999 sur la liste de l'IPW sur suggestion de l'Administration en raison de problèmes qui s'avèrent heureusement mineurs. Il fut retiré de la liste dès que l'IPW eut la certitude que les nouveaux propriétaires (architectes spécialisés dans la restauration du Patrimoine) mèneraient à bien sans encombre leur projet de restauration. Celui-ci est aujourd'hui terminé.



■ MAISON DU MARICHAUX À VRESSE



Le village de Bohan, qui a trouvé à s'étendre dans un étroit ravin, a conservé ses capricieuses venelles mais les maisons anciennes ont presque toutes disparu. Un peu en retrait de la place, la maison du Marichaux, classée en 1973, n'en a que plus d'intérêt, comme l'une des dernières représentantes de la vieille architecture ardennaise à colombages.

Cette maison, inscrite sur la liste de l'IPW en 1999, était alors propriété d'un particulier et elle en fut retirée lorsque l'Administration eût accepté un projet de réaffectation de celle-ci. Les problèmes rencontrés étaient alors mineurs.





En 2001, l'IPW a achevé la mise en valeur des vestiges de l'abbatiale ottonienne dans le cadre d'une expérience-pilote menée avec la collaboration du Forem, de la société londonienne Genius Loci (bureau d'études spécialisé dans la restauration de vestiges archéologiques et choisi par le Conseiller du Ministre du Patrimoine) et des archéologues de l'APASR (Association pour la Promotion de l'Archéologie de Stavelot et de sa Région), le tout sous la direction des architectes du bureau Artau et en accord avec le maître d'ouvrage délégué Projenor.

En juin 1999, lors de la création de l'asbl « Espaces, Tourisme et Culture » chargée de mener à bien le projet de réaffectation en outil touristique et muséal de l'ancienne abbaye de Stavelot, devenue propriété régionale, le Gouvernement wallon a décidé d'une part que l'IPW serait aux côtés de la Région et de la Ville de Stavelot un des trois membres fondateurs de l'association, et d'autre part que l'Administrateur général de l'Institut assumerait de droit la présidence de la nouvelle asbl ETC.



Fin 2005, l'IPW est devenu en outre le pouvoir subsidiant de ETC, et a pris en charge certains investissements complémentaires. Ainsi après de nombreux mois de travail et de réunions, un certificat de patrimoine concernant l'aménagement de sanitaires et de cuisines professionnelles a été obtenu en novembre 2008. L'auteur de projet est un architecte de l'IPW. Le chantier pourra commencer dès le mois d'août 2009 et durer jusque début 2010. Cette période a été déterminée avec l'asbl pour ne pas entraver le déroulement du Laetare et des festivals d'été.

■ CHAPELLE SAINTE-ANNE À VERVIERS



La chapelle Sainte-Anne est affectée au culte orthodoxe. L'Institut a plusieurs fois sensibilisé la Ville de Verviers à la nécessité d'entreprendre une campagne de restauration de l'édifice, alors que celle-ci envisageait au contraire sa désaffectation, son déclassement et sa démolition.

Une collaboration s'est mise en place entre la Ville, la Province de Liège et l'Institut. Ce dernier a dressé la fiche d'état sanitaire du bien, désormais préalable nécessaire à toute procédure de certificat de patrimoine. Les conclusions de cette fiche sont venues compléter le travail déjà effectué par l'auteur de projet. Sur base des postes établis et de leurs estimations respectives, l'IPW a pu évaluer *a priori* le budget qui serait pris en charge par le Patrimoine dans le cadre d'une restauration complète du bien. Parallèlement, Ville et Province ont déterminé les postes qui leur reviendraient, la première en tant que propriétaire, la seconde dans le cadre de sa tutelle sur les édifices du culte, si bien que le financement de la restauration est garanti.

L'année 2009 verra probablement l'ouverture de la procédure de certificat de patrimoine et le début du processus de sauvetage dont l'issue ne devrait plus tarder, les moyens financiers étant là.

33 RUE DE LIMBOURG (VERVIERS)

Cette propriété privée fait depuis très longtemps l'objet d'une procédure de certificat de patrimoine pour la restauration des façades et toitures qui sont classées. Dans ce cadre, de nombreuses études préalables (mycologique, stabilité, enduits de façade, relevés divers...) ont été demandées et/ou entreprises, rendant le processus très lent, surtout pour un particulier. L'auteur de projet a déjà émis une série de propositions d'intervention afin de restaurer le bien mais il a éprouvé quelques difficultés dans la rédaction du cahier spécial des charges. L'IPW lui a apporté son aide pour l'élaboration de celui-ci et l'Administration du Patrimoine lui a communiqué ses remarques. La procédure de certificat de patrimoine n'a pu être clôturée en 2008, faute de relance. Le travail a néanmoins repris en fin d'année et l'on peut espérer voir aboutir la procédure dans l'année 2009, la suite n'étant plus « que » la concrétisation du permis, des subventions, des marchés et du chantier. Encore « un peu » de patience...

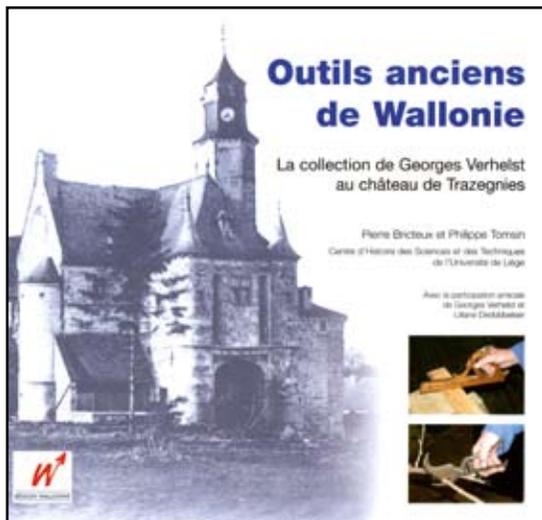


■ CHÂTEAU DE TRAZEGNIES À COURCELLES



Des travaux de restauration ont déjà été réalisés au château de Trazegnies sur la tour de l'horloge, le châtelet d'entrée et l'aménagement de l'aile Est. Le parc a également été réaménagé. Une procédure de Certificat de Patrimoine a été lancée dès la fin de l'année 2003 pour la restauration de l'aile Louis XIII et de la porte charretière. Ce dossier est aujourd'hui toujours en cours. Dans ce cadre, une étude de stabilité des planchers des combles s'est avérée nécessaire. Une deuxième série d'investigations concernant l'inspection des planchers et l'état des structures a commencé en mars 2009. Une fois ces investigations terminées, les études préalables pourront être entamées.

En 2007, des travaux d'éradication de la mérule ont également été entrepris et terminés courant 2008. Cependant, malgré des rappels de l'IPW, les subsides qui devaient être octroyés par la Région n'avaient toujours pas été versés à l'asbl six mois plus tard.



L'Institut examine les possibilités de réaffectation du bâtiment dans son ensemble. Une affectation mixte, couplant salle de banquets, musée ou centre d'interprétation, salle d'expositions et espace de stockage est envisagée. Cette étude de faisabilité, à la fois technique et économique, sera poursuivie par l'IPW. Cette étude sera étayée par une étude financière pour permettre à l'asbl de bien mesurer à quelles dépenses elle s'engage, eu égard aux recettes attendues.

Le château abrite une exceptionnelle collection d'outils anciens, dont l'IPW a publié en 2003 l'inventaire, à la demande de son Ministre.



Dans le cadre du projet de restauration et réaffectation de la Tour d'Enghien, pour laquelle l'asbl « Les Amis du Château des Ducs d'Havré » projette l'implantation de la bibliothèque Émile Poumon, un auteur de projet a été désigné. Il s'agit d'un architecte des services de la Province de Hainaut, nue-propiétaire du château. Celui-ci a entamé son travail avec le maître d'ouvrage.

Une collaboration entre « Les Amis du Château des Ducs d'Havré » et une entreprise sponsor, par le biais de Prométhéa, pourrait prochainement voir le jour sur la réalisation d'un site Internet pour le château. D'autres mécénats ont déjà été obtenus par Prométhéa, à la demande de l'IPW, pour les travaux sur ce bien.

Les douves qui entourent le château présentent actuellement une hauteur excessive et ont occasionné l'inondation de certaines salles en sous-sol. Le solutionnement de cette situation et la récupération de certains matériaux de construction sont sérieusement à l'étude pour être concrétisés.

■ CHÂTEAU-FERME DE SOMBREFFE



En 2003, après plusieurs rencontres avec le propriétaire, l'Institut est parvenu à réamorcer le dossier de restauration des toitures de l'ensemble, qui était bloqué. Le propriétaire a désigné en 2004 un nouvel auteur de projet, ce qui a permis en 2005 de reprendre sans encombre les réunions du Comité d'accompagnement au certificat de Patrimoine qui étaient restées sans suivi depuis 2002.

Un permis d'urbanisme fut accordé en 2006 pour la restauration des toitures de la ferme et du logis, et le dossier fut déposé auprès de l'Administration du Patrimoine pour déterminer le taux de subvention. Les travaux furent alors planifiés fin 2008, et le bien retiré de la liste de l'IPW.



CHÂTEAU DE FAGNOLLE À PHILIPPEVILLE



Le château a trouvé un nouvel acquéreur suite à sa vente publique en janvier 2007. Le propriétaire, un Suédois domicilié en Angleterre, souhaite restaurer le château sur fonds propres et réfléchit actuellement avec son auteur de projet à un projet d'affectation qui pourrait combiner logements et espace évoquant l'histoire du château.

Le nouveau propriétaire a finalement opté pour une affectation mixte : résidence secondaire, salle polyvalente pouvant accueillir des manifestations culturelles et espace muséal. Il envisage de reconstruire des bâtiments aujourd'hui disparus, soit en remontant ceux suffisamment documentés en utilisant les matériaux des fouilles, soit en construisant des volumes résolument contemporains. Ces aspects devront être débattus dans le cadre de la procédure de certificat de patrimoine, mais tout indique que le sauvetage est bien parti.

■ REFUGE D'OMAL À GEER



Face à l'impossibilité d'assurer la restauration de son bien, le précédent propriétaire avait décidé de le mettre en vente. Un entrepreneur, formateur à la Paix-Dieu, s'est porté acquéreur du bâtiment. Sans être toutefois décidé sur l'affectation prochaine dévolue à l'édifice, le propriétaire a entamé les premières démarches de sauvegarde de celui-ci par l'introduction d'un dossier auprès du Service de maintenance de la Division du Patrimoine de la Région wallonne. L'Institut lui a apporté son aide administrative et technique et a réalisé une étude archéologique du bien avant que celle-ci ne soit, le cas échéant, sollicitée lors du certificat de patrimoine.

Le propriétaire de l'édifice a profité de l'été 2004 pour mettre en œuvre la pose d'une couverture provisoire sur le bâtiment dans le cadre d'une opération de maintenance subsidiée par la Division du Patrimoine.

Une procédure de certificat de patrimoine, en cours depuis le mois de mai 2005, avait été mise en suspend afin d'achever l'étude archéologique, qui fut finalisée au début 2009. Une nouvelle réunion de certificat de patrimoine peut donc être organisée, sur base des conclusions du rapport, et la restauration de l'édifice se profile.

GARE DE PÉRUWELZ



La gare, désormais propriété communale, n'est plus occupée par la SNCB, emphytéote, qu'à raison de 10% environ pour les nécessités du trafic ferroviaire. La Ville ambitionne de restaurer ce monument éclectique, d'y implanter des fonctions mixtes (brasserie, services communaux, salles polyvalentes, etc.) et d'en faire le nouveau centre d'un quartier en pleine mutation. En effet, l'ancien site industriel désaffecté de l'autre côté des voies est assaini avec l'aide des crédits du Plan Marshall ; un lotissement y sera construit. La gare a d'ailleurs été reprise sur la deuxième liste des sites d'activités économiques désaffectés non pollués – sites à réaménager. Elle pourrait bénéficier, en complément des subsides patrimoine, de crédits du Plan Marshall pour la restauration du gros œuvre.



L'Institut essaie de soutenir la Ville dans l'élaboration d'un programme de réaffectation ainsi que dans les procédures relatives au certificat de patrimoine ou aux marchés publics. En début d'année 2008, un auteur de projet a été désigné. Celui-ci a réalisé la fiche d'état sanitaire, les plans des bâtiments (plans, coupes, élévations). Les études préalables (conservation des châssis, phytosanitaire, hydrologique et stratigraphique) devraient se réaliser dans le courant de l'année 2009. Malheureusement, vu le retard pris, les subsides SAR pourraient ne plus être utilisables. Le sauvetage du bâtiment semble néanmoins assuré.

■ EGLISE DE LANDENNE À ANDENNE



Sur base d'une étude de faisabilité portant sur la restauration de l'édifice dans un but à la fois culturel et cultuel, la Ville d'Andenne – qui avait envisagé un moment la destruction de l'édifice, ce qui justifia sa prise en charge par l'IPW – a sollicité auprès du Ministre du Patrimoine une intervention du Département du Patrimoine à concurrence de 80% du coût des travaux sur les parties classées. Malgré l'avis favorable de l'Inspection des Finances, le Ministre ne s'était jamais prononcé et la Ville avait interrompu la procédure de certificat de patrimoine ouverte depuis 2002. Fin de l'année 2008, le Cabinet du Ministre en charge du Patrimoine a souhaité qu'une nouvelle convention soit conclue entre la Ville et la Fabrique avant de se prononcer positivement sur le taux de 80%.

La convention rédigée par la Ville sur le modèle (exemplaire) de celle de Jodoigne est actuellement à l'étude à l'Evêché et le processus administratif de restauration va pouvoir commencer avec garantie de bon aboutissement.



L'église Sainte-Croix souffre d'importants désordres au niveau des toitures, qui entraînent des infiltrations d'eau et donc des problèmes généraux d'humidité. Aucun projet de restauration n'existe et le monument continue à se dégrader.

La question de la propriété de l'église a bloqué un temps la situation ; la reconnaissance officielle par la Ville a permis l'ouverture d'une procédure de certificat de patrimoine, limité toutefois à des mesures conservatoires et des études préalables, aucun auteur de projet n'ayant été désigné. Afin d'arrêter les dégradations sur ce monument reconnu patrimoine exceptionnel, l'Institut a fait réaliser une expertise des toitures, dont le rapport reçu en janvier 2008 détermine les mesures à prendre pour assurer provisoirement la mise hors eau de l'église, les moyens nécessaires et une estimation du coût de l'intervention. En réunion de certificat de patrimoine, la Direction de la Restauration a refusé de subsidier de nouvelles mesures conservatoires, une restauration complète devant être envisagée.

Au vu du temps nécessaire pour monter un dossier de restauration (désignation d'un auteur de projet, études, C.P., marchés publics de travaux, subvention), l'Institut a proposé au Ministre du Patrimoine de réaliser sur fonds propres les travaux indispensables (remise en état du réseau d'évacuation d'eau pluviale, dépose d'éléments menaçant de choir sur la voie publique, réparations ponctuelles des surfaces ardoisées ou recouvertes d'une membrane défectueuse). En effet, plus le temps passe, plus les dégâts - et donc les coûts de la restauration future - augmentent. La Ville a accepté cette idée début 2009 et les travaux pourraient suivre sauf obstacle inattendu.

■ ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS À NAMUR



Le bâtiment occupé par l'Académie des Beaux-Arts, ancien Mont de piété, a été inscrit sur la liste de l'Institut le 14 février 2008 suite à une demande d'aide de la Ville. Après une première visite des lieux, l'Institut a apporté son aide à la Ville dans une procédure de désignation d'auteur de projet pour la restauration générale des bâtiments pour les besoins de l'académie et la construction d'une extension pour six classes supplémentaires. Les travaux seront phasés afin de ne pas entraver l'activité pédagogique. Le bureau d'architectes a été désigné fin de l'année et la procédure de certificat de patrimoine a débuté en 2009.



MAISON PRÈS LA TOUR À HUY



La Ville de Huy, propriétaire, a opéré un choix, début 2008, entre deux investisseurs potentiels qui s'étaient manifestés. C'est un privé projetant l'implantation de chambres d'hôtes qui a été choisi. L'IPW a dès lors mis ses services à disposition de ce dernier et a notamment réalisé la fiche d'état sanitaire du bien. Cette dernière a permis de mettre en relief une première estimation un peu basse des travaux portant sur les parties patrimoniales, estimation qui avait été réalisée par un expert engagé par l'investisseur. Cet aspect du dossier a été discuté avec l'investisseur et son expert. L'Institut a également pu exposer à l'investisseur les démarches et procédures inhérentes à un projet de restauration d'un monument classé.



■ FORGES DE MONTAUBAN À ETALLE



© CACLB



Les ruines des forges de Montauban, classées comme monument et sises dans un site reconnu patrimoine exceptionnel, accueillent depuis l'été 2007 des expositions temporaires organisées par le Centre d'Art contemporain du Luxembourg belge. La Commune projette d'intégrer dans le site un bâtiment permettant d'accueillir définitivement le Centre et de développer ses activités. Elle a d'ailleurs désigné, début 2009, un auteur de projet.

Un tel projet, qui a l'ambition de faire cohabiter architecture contemporaine et patrimoine exceptionnel, a suscité de vifs débats lors de réunions avec les responsables en matière d'urbanisme et de patrimoine. Un consensus a néanmoins pu être trouvé quant au principe de l'implantation d'un volume épuré dans et/ou à côté des ruines. Prométhéa a aussi été mandatée pour rechercher du mécénat pour épauler financièrement la Commune qui devrait réaliser ce projet sans subside.

MAISON DU PRINCE À VERVIERS



La « Maison du Prince » était l'ancienne résidence du Prince-Evêque de Liège lorsqu'il se rendait à Verviers. Début 2009, l'IPW a été invité par son Ministre, à la demande de la Ville, propriétaire, à épauler celle-ci dans un projet de réaffectation. Une première étude a prouvé que du logement était le plus indiqué. La Ville est maintenant d'accord de suggérer aux investisseurs qui seront désireux de reconverter en appartements l'ancien marché couvert (et ancien commissariat de police) qui fait face au monument, de prendre en charge également ce dernier dans le cadre d'un partenariat public/privé selon des modalités à préciser. Dans ces conditions, l'avenir du monument semble assuré, les procédures ne portant que sur l'extérieur.



**DANS PLUSIEURS DIZAINES DE DOSSIERS, ON CONSTATE QUE LE TRAVAIL,
PARFOIS INGRAT, DES AGENTS DE LA CELLULE D'AIDE AUX MONUMENTS
MENACÉS A UN EFFET DE LEVIER IMPORTANT EN TERME DE PARTENARIATS
CONCLUS, DE PROCÉDURES INITIÉES, ET DE PLUS EN PLUS EN TERME DE
TRAVAUX DÉCIDÉS OU ENTAMÉS.**

C'EST CE QUE TRADUISENT LES CHIFFRES CI-CONTRE.

MERCI À TOUTES ET TOUS !

EFFET DE LEVIER DE L'AIDE AUX PROPRIÉTAIRES DE MONUMENTS MENACÉS

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Totaux 1999-2008
Certificats de patrimoine initiés	3	14	11	13	13	9	8	10	5	8	94
Certificats de patrimoine obtenus	—	2	1	8	6	6	10	8	2	6	49
Conventions de partenariat		21			3	3	3	3	4	3	40
Etudes diverses		41			22	13	12	8	18	9	123
Contrats d'architecture		13			5	2	3	1	6	9	39
Maîtrises d'ouvrage		10			1	1	1	-	-	—	13
Travaux de maintenance		16			4	4	2	1	1	3	30
Chantiers entamés		19			10	4	11	11	7	6	68



*En haut à gauche : les Casemates de Mons.
Ci-dessus : la chapelle du Béguinage à Mons.
Ci-contre : la tour de l'hôtel de Soër à Liège.*

photo-daylight.com

3. VALORISATION DE PROPRIÉTÉS RÉGIONALES

Lors de la création de l'IPW, dans le cadre de sa mission décrétaie en matière d'assistance aux propriétaires de biens classés en difficulté, l'Institut s'est vu confier dès sa constitution une mission spécifique de valorisation de certains biens classés ou d'intérêt patrimonial appartenant à la Région wallonne. Compte tenu de l'importance croissante de cette mission de l'IPW et à la demande de la Cour des Comptes, le Parlement wallon a explicitement ajouté « la valorisation de propriétés régionales ou parties de propriétés régionales » dans l'énumération des missions de l'IPW, et a inséré dans le décret un article 220 bis décrivant cette mission.

Les propriétés régionales sur lesquelles l'Institut a dû intervenir depuis 1999 sont donc au nombre de quinze, dont dix (en gras) toujours d'actualité :

1. **l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay**
2. la tour d'Izier à Durbuy
3. **la Tour des Albastries à Huy**
4. **le site de l'Ecomusée régional du Centre de Bois-du-Luc, à La Louvière**
5. l'hôtel de Soër de Solières à Liège
6. les bâtiments 9 et 10 place Emile Dupont à Liège
7. **l'Archéoforum de Liège**
8. **le Forum à Liège**
9. les Casemates à Mons
10. la chapelle du Béguinage à Mons
11. **l'auditorium et les espaces publics des Moulins de Beez à Namur**
12. **les ruines du château de Poilvache à Yvoir**
13. **l'ancienne abbaye de Stavelot**
14. **le kiosque et le parc de l'Harmonie à Verviers**
15. **la partie régionale de l'ancienne abbaye de Villers-la-Ville y compris les parties classées de la ferme**

Depuis la fin de 1999, l'IPW a assuré (de son initiative ou en mission déléguée par le MET) la maîtrise d'ouvrage de plusieurs chantiers sur des propriétés régionales pour plusieurs millions d'euros et le fait d'inscrire notamment le schéma de développement de Villers-la-Ville dans le cofinancement FEDER amplifie encore l'importance budgétaire de cette mission.

PARC ET KIOSQUE DE L'HARMONIE À VERVIERS

Chaque année, de nombreuses activités prennent place dans le parc et/ou sur le kiosque, à l'initiative de la Ville ou d'associations locales et avec l'accord préalable de l'Institut.

L'IPW poursuit un projet d'aménagement de l'entrée du parc, des abords de l'Harmonie et du parking, projet pour lequel l'Institut avait désigné un auteur de projet en fin d'année 2007. Ce dernier s'est attelé à la rédaction du cahier des charges et à la préparation de la demande du permis d'urbanisme. C'est dans cette zone du site que l'étañonnement de certains des murs de clôture du parc a dû être mis en place avec l'intervention d'une architecte de l'Institut. Ces mesures ont été prises d'urgence, certaines parties des maçonneries s'étant déjà effondrées. Ce poste, inattendu, doit dès lors être intégré à l'ensemble du projet d'aménagement.

L'entretien courant des espaces verts du site a aussi été confié à l'IPW à la demande de la DGRNE et avec l'accord du Ministre-Président, en charge des Implantations.





© AIP

VALORISATION DES ESPACES PUBLICS DES MOULINS DE BEEZ

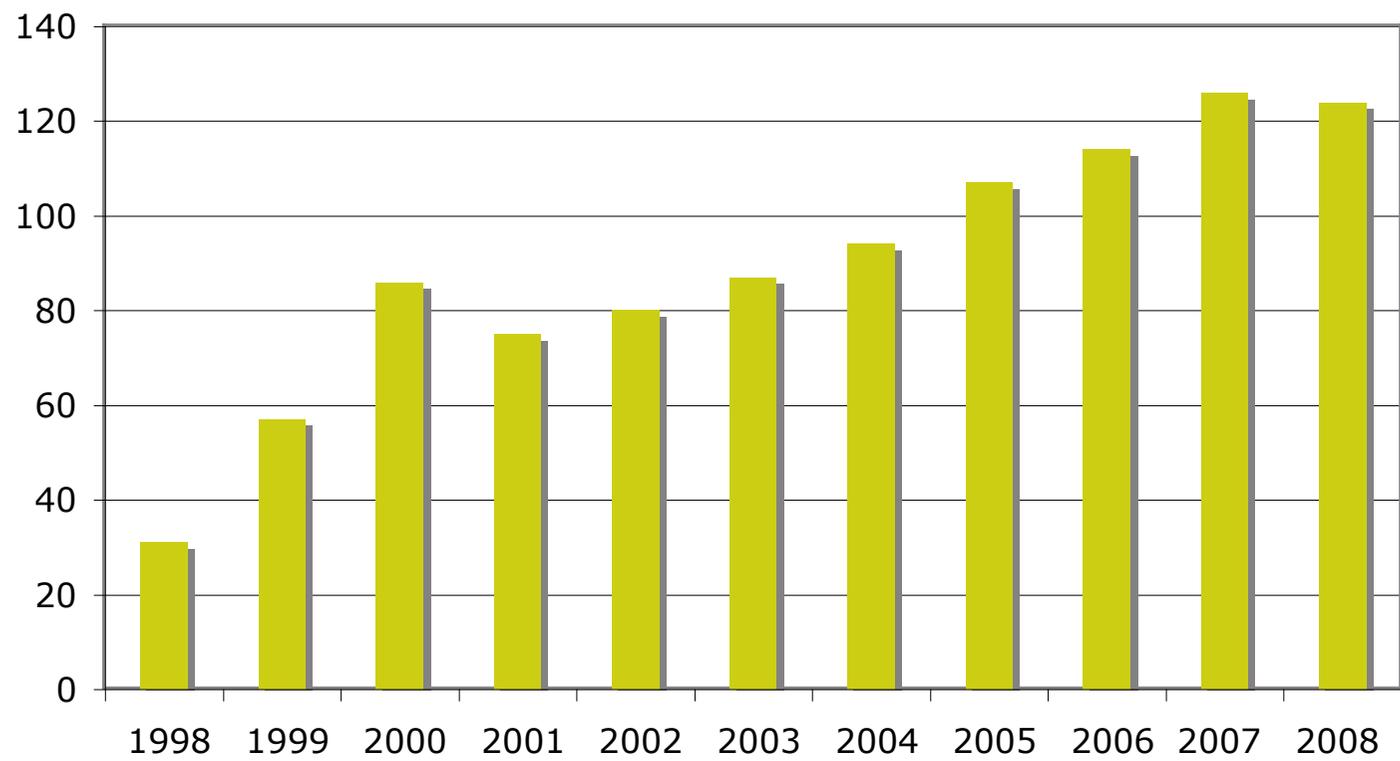
A l'initiative de l'IPW, la Région wallonne a été récompensée en 2002 par la Fédération européenne des associations du patrimoine « Europa Nostra » pour la réaffectation exemplaire des anciens Moulins de Meuse. Cette fédération, présidée alors par le prince consort du Danemark, récompense chaque année dans le cadre d'un concours les meilleures réalisations européennes en matière de réaffectation de patrimoine.

La remise de cette distinction a fait l'objet d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée aux Moulins de Beez en présence du couple royal du Danemark et des souverains belges le 29 mai 2002. L'exposition « Les Moulins de la Meuse », conçue en 1998 pour l'inauguration des moulins restaurés, avait été remontée à cette occasion par l'IPW, qui avait en charge toute l'organisation de cette visite royale.



PRIX « EUROPA NOSTRA » ET VISITE D'ETAT À BEEZ





EVOLUTION DES LOCATIONS DE L'AUDITORIUM DE BEEZ

AUDITORIUM ET HALL DE BEEZ



© Bastin et Evrard



© Bastin et Evrard

L'IPW a fait réaliser en 2001 dans les Moulins de Beez, au départ de l'importante collection privée de M. Pirard, un espace d'exposition baptisé « Nauticmen », dédié aux origines de la navigation sportive sur la Meuse, autour de la figure emblématique de Félicien Rops.



ESPACE NAUTICMEN À BEEZ



© Leurquin



© Leurquin

LE FORUM DE LIÈGE

Le Forum, propriété régionale cédée en emphytéose à la Communauté française, accueille des spectacles gérés par l'asbl *Le Forum*. L'IPW représente la Région (en tant que propriétaire) au Conseil d'Administration de cette association. A l'occasion des 10 ans de celle-ci, soit le 18 septembre 2008, la mise en lumière des façades de la salle et de la billetterie du Forum a été inaugurée.

L'illumination de ce monument classé avait été confiée à l'Institut du Patrimoine wallon. Ce chantier comportait, outre l'éclairage, la réfection de la marquise et de la signalétique (panneaux d'affichage, écran plat avec défilement du programme).

En 2003, devenu propriétaire d'un bâtiment non-classé voisin du Forum, l'IPW avait transformé celui-ci qui, désormais, accueille, au rez-de-chaussée, la toute nouvelle billetterie du Forum. Une billetterie plus moderne, plus fonctionnelle, plus conviviale. Une billetterie plus sécurisante, aussi, pour les personnes qui y travaillent.

Au départ de cette billetterie, un escalier hélicoïdal donne accès à une salle destinée à abriter diverses expositions. Enfin, le second étage s'est mué en un salon de réception, outil dont le Forum était, jusqu'ici, totalement démuné. D'une capacité d'une quarantaine de personnes, cet espace permet d'accueillir, dans des conditions optimales, les invités des entreprises lors des spectacles.



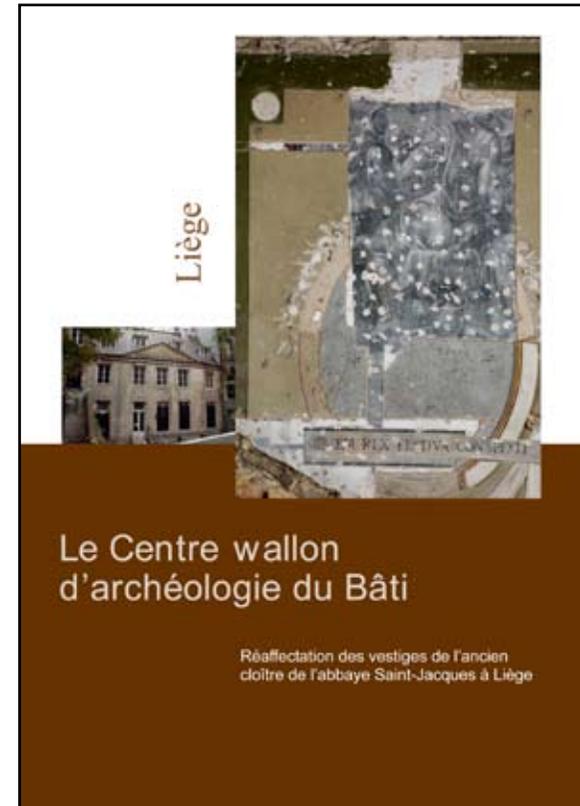
© Boutier



LE CENTRE WALLON D'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI

Ces maisons, propriété de la Région wallonne depuis la fin de l'année 2004, avaient été ajoutées à la liste des biens à valoriser par l'Institut du Patrimoine wallon afin d'y réaliser le Centre wallon d'Archéologie du Bâti (CWAB). Au moment de la désignation par l'IPW de l'architecte chargé du projet, à la demande de l'Administration du Patrimoine qui souhaitait réaliser elle-même les travaux, ce projet ne fut plus géré par l'Institut dès la fin du mois de mars 2007. Le personnel affecté à cette mission (un responsable de projet et un technicien mi-temps) a été transféré vers l'Archéoforum dès avril suivant, en attendant que l'IPW reprenne la gestion du bien dès les travaux achevés. Toutefois, le dossier a été staté à l'Administration durant les deux années qui ont suivi cette décision.

De 2005 à mars 2007, la responsable du CWAB avait déployé une intense animation sur les lieux, en y organisant en 2005 vingt-quatre activités rassemblant plus de 1000 étudiants, scientifiques et amateurs, et vingt-cinq en 2006, ainsi que cinq manifestations hors les murs, dont un colloque sur les peintures murales rassemblant plus de 200 participants (*Dossier de l'IPW n°5*).



LES ÉDIFICES PLACE EMILE DUPONT À LIÈGE



L'EXPO DES 25 ANS DE LA RÉGION

L'IPW fut à l'origine de l'exposition « Affinités » présentée à Stavelot à l'automne 2005 dans le cadre du 175^e anniversaire de l'Etat et du 25^e de la Région wallonne. L'Institut avait suggéré alors au Ministre-Président Jean-Claude Van Cauwenberghe, pour l'anniversaire de la Région wallonne, l'organisation dans deux monuments emblématiques - le charbonnage du Bois du Cazier à Charleroi et l'ancienne abbaye de Stavelot à l'autre bout du pays - de deux expositions complémentaires portant respectivement sur vingt-cinq années d'industries, sciences et techniques et vingt-cinq années d'architecture, arts et lettres en Wallonie.

Certes, les interventions architecturales contemporaines dans des monuments classés à l'occasion de leur réaffectation sont fréquentes ces dernières années, mais il n'empêche que cet aspect, même s'il fait souvent l'admiration ou l'étonnement des étrangers, est relativement marginal dans un paysage architectural wallon où « l'idéologie patrimoniale peut s'avérer paralysante » selon le récent Livre blanc de l'architecture contemporaine, qui regrette aussi, et surtout, « la faiblesse de la politique de promotion de l'architecture contemporaine de qualité ». Le lien était d'autant plus permis, il s'imposait même, avec la création artistique et littéraire. Vaste programme pour des surfaces et des murs limités, mais en circonscrivant le propos à des œuvres parallèles aux créations architecturales mises en évidence et à des écrits en phase avec ces dernières, le projet rejoignait le champ du possible.

Un agent de l'IPW avait relevé en un temps record le défi de sélectionner, au départ de quelques conseils éclairés, de convaincre et de rassembler autour de vingt architectes wallons ou non et de leurs œuvres, quinze peintres, graveurs et dessinateurs, dix-sept sculpteurs ou assembleurs, quatre hommes d'images, photographes et vidéaste, un musicien, cinq écrivains. Ainsi, pure production de la fonction publique régionale, cette exposition s'inscrivant dans le programme général des festivités « 175-25 » fut vraiment, durant sa genèse, un temps de rencontres comme le voulait ce programme d'anniversaires.



L'ANCIENNE ABBAYE DE STAVELOT



© ETC

L'Ecomusée de Bois-du-Luc (bâtiments industriels de la fosse Saint-Emmanuel, anciens bureaux et ateliers), propriété régionale cédée en emphytéose à l'asbl du même nom, fait partie de l'ensemble architectural classé repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. Il avait d'abord été inscrit sur la liste des biens menacés dans une double optique : évaluer les possibilités d'y implanter un centre d'archives industrielles et de le mettre en réseau avec d'autres sites. Le 14 février 2008, le Gouvernement wallon a transféré le bien vers la liste des propriétés régionales dont s'occupe l'IPW pour entreprendre une campagne de restauration.

Il est à noter que lors de l'année 2008, l'Ecomusée de Bois-du-Luc a été proposé à la candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO avec d'autres sites miniers wallons, d'où l'importance donnée à la restauration des toitures et à la maintenance du site par l'IPW. Ce qui n'empêche qu'une année de démarches administratives s'avéra récemment nécessaire pour réaliser des travaux dits d'urgence pour éviter l'effondrement d'un mur sur la voirie...

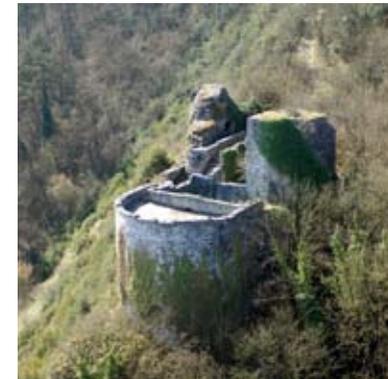


© Roger Job

L'ANCIEN CHARBONNAGE DU BOIS-DU-LUC À LA LOUVIÈRE



Depuis 2008, la Maison du patrimoine médiéval mosan (MPMM) est au nombre des associations subsidiées de manière récurrente par l'Institut, dans les termes d'une convention cadre. Sous l'égide de l'Institut, cette association veille à la valorisation des collections archéologiques médiévales de la Région wallonne. La Maison du patrimoine médiéval mosan constitue, en outre, la structure faîtière d'un réseau composé de plusieurs sites médiévaux, eux aussi propriétés de la Région wallonne, à savoir les sites de Poilvache, Crèvecoeur, Chateauthierry et Samson. Ce réseau, doté d'un réel potentiel touristique, mais aussi pédagogique, est appelé à se développer dans les prochaines années et à permettre ainsi de mettre en évidence les richesses du passé médiéval de la vallée de la Meuse.



LA MAISON DU PATRIMOINE MÉDIÉVAL MOSAN DE BOUVIGNES (DINANT)



Fin mai 2009, le Gouvernement wallon était appelé à décider le transfert à l'Institut du Patrimoine wallon de la responsabilité des propriétés régionales suivantes :

- (1) *Les dolmens* sur la Commune de Wéris (province du Luxembourg)
- (2) *Le Moulin Ten Brielen* sur la Commune de Comines (transféré de la Communauté française, restauré, gestion locale)
- (3) *L'Ancienne maison Eclusière de Débihan* sur la Haine à Thulin, Commune de Hensies (province de Hainaut)
- (4) *L'Ancien charbonnage de Sauwartan* à l'orée du bois de St-Ghislain sur la Commune de Dour (province de Hainaut)
- (5) *Les Ruines du château de Poilvache*, non compris les alentours constituant le site classé, sur la Commune de Yvoir (province de Namur)
- (6) *Les Ruines du château Thierry*, non compris les alentours constituant le site classé, sur la Commune de Falmignoul (province de Namur)
- (7) *Les Ruines des anciennes forges de Mellier*, non compris les alentours constituant le site classé, sur la Commune de Léglise (province du Luxembourg)
- (8) *Les Ruines du château de Crèvecoeur* (transférées il y a quelques années de la Régie des Bâtiments), sur la Commune de Dinant (province de Namur)

D'autres ruines pourraient suivre le même chemin, en provenance de la Régie fédérale des Bâtiments, dans le cadre d'une prochaine phase de la perpétuelle réforme de l'Etat.

DEMAIN...





© Expérience International

4.

L'ARCHÉOFORUM DE LIÈGE

Les fouilles menées, depuis un siècle, sur le site de la place Saint-Lambert ont fait progresser d'une manière spectaculaire la connaissance du passé de la Cité ardente.

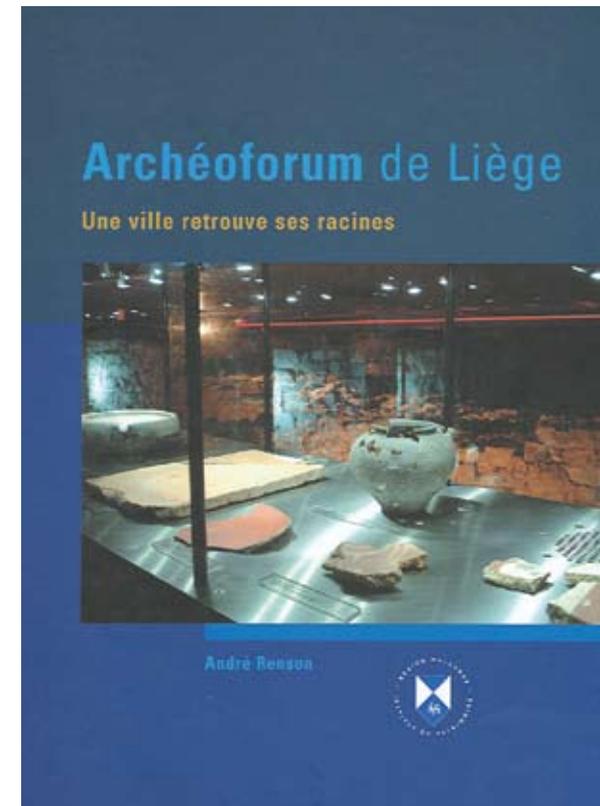
Voici environ 9000 ans, une première population nomade s'installe sur le site où la présence humaine paraît, ensuite, être continue durant toute la Préhistoire. Au tournant des I^{er} et II^e siècles de notre ère, un vaste ensemble architectural est construit au centre de la future place Saint-Lambert. Dotés de bains chauds et d'un chauffage domestique par hypocauste, ces bâtiments constituent, peut-être, le centre névralgique d'une villa, c'est-à-dire d'une exploitation agricole comme il s'en comptait alors par douzaines sur le territoire de l'actuelle Wallonie. À la fin du VII^e siècle, ils ont cédé la place à un petit village de cabanes en bois et torchis, ponctuées de toits de chaume. Au centre du site, une demeure plus importante : la maison de campagne où l'évêque de Tongres-Maastricht, Lambert, fut assassiné vers l'an 700.

Sur les lieux du meurtre, le successeur de Lambert, l'évêque Hubert († 727), fait ériger une église – un « martyrium » – et y place les reliques de son prédécesseur. La naissance d'un culte, voué à l'évêque défunt, fait de Liège une ville de pèlerinage qui se mue, rapidement, en une importante agglomération. Vers 800, la ville devient la résidence principale des évêques de Tongres-Maastricht. L'église va subir des transformations successives pour devenir l'immense cathédrale gothique que l'on connaît en fin d'Ancien Régime, avant sa démolition sous les coups de la Révolution. En définitive, il faut attendre 1829 pour qu'à l'emplacement de la cathédrale, la place née de la destruction de celle-ci prenne le nom du saint martyr. En 1907, on y entreprend les premières fouilles...

LE PLUS GRAND ARCHÉOFORUM D'EUROPE

En 2003, l'Institut du Patrimoine wallon ouvre au public l'Archéoforum (architectes : Claude Strebelle et Daniel Boden ; scénographe : Yves Durant) qui propose un voyage de la Préhistoire aux périodes les plus récentes de la formidable histoire de Liège, illustrée par des vestiges archéologiques, tant mobiliers qu'immobiliers.

L'Archéoforum de la place Saint-Lambert à Liège présente plus de 3000 m² de vestiges archéologiques liés au développement de la ville des origines à nos jours. Sa visite donne une occasion unique de découvrir et de comprendre un site archéologique en milieu urbain.



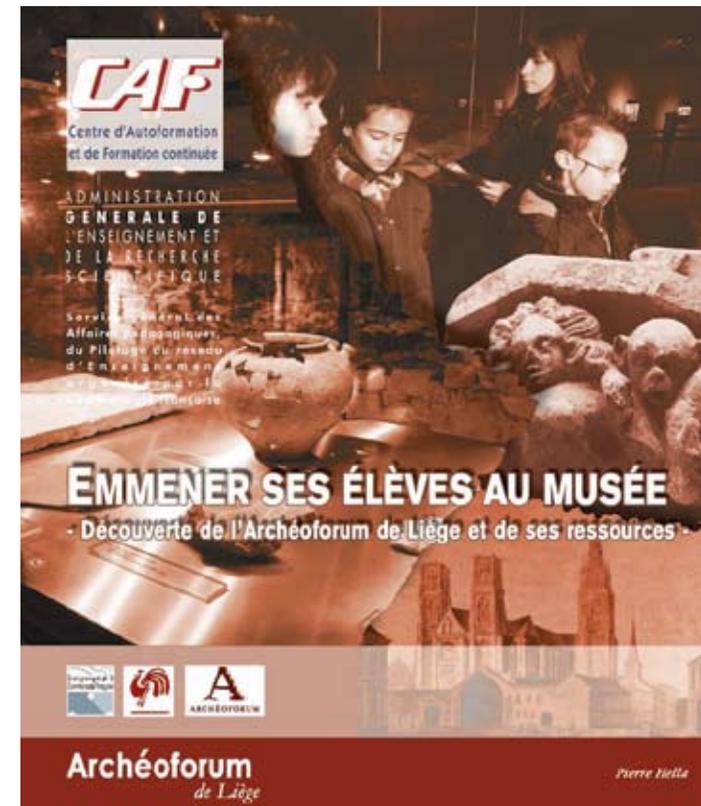


UN LIEU PRIVILÉGIÉ POUR LES JEUNES

La visite pédagogique de l'Archéoforum, encadrée par un animateur, se base essentiellement sur le questionnement, l'observation et l'interprétation. La visite se déroule en plusieurs temps : analyse de l'environnement du site, critique de plusieurs documents au sein de l'Archéoforum, présentation par les élèves de leurs analyses et enfin, mise en contexte et synthèse par l'animateur.

Cette visite les amène à observer, réfléchir, s'exprimer et argumenter :

- 4^e cycle du fondamental et 1^{er} degré du secondaire : les visites sont axées autour de la notion de « mode de vie » (espace, activités, religion, croyances...). Les élèves découvrent les racines et le développement d'une ville. Ils remontent le temps pour mieux comprendre les modes de vie des gens d'autrefois.
- 2^e et 3^e degrés du secondaire : les visites sont orientées vers les concepts de critique historique, rapport entre société, art et religion, analyse de systèmes politique et économique...



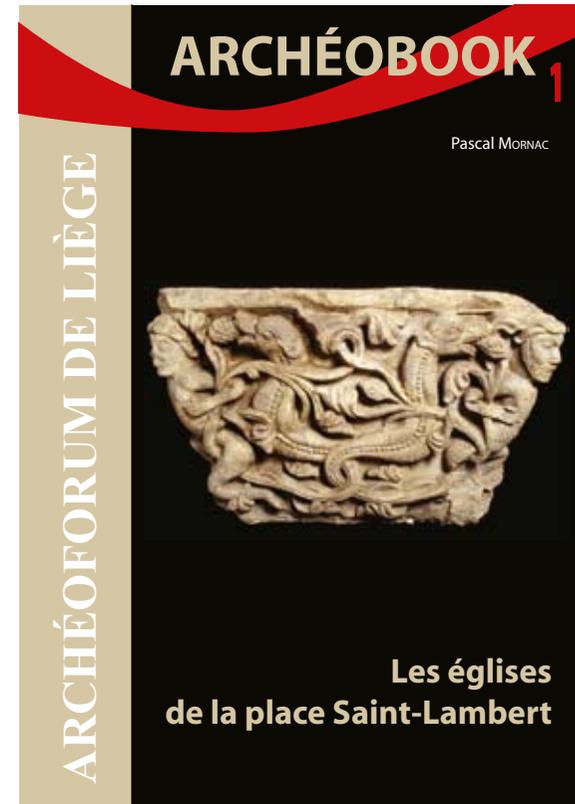


DES VISITES

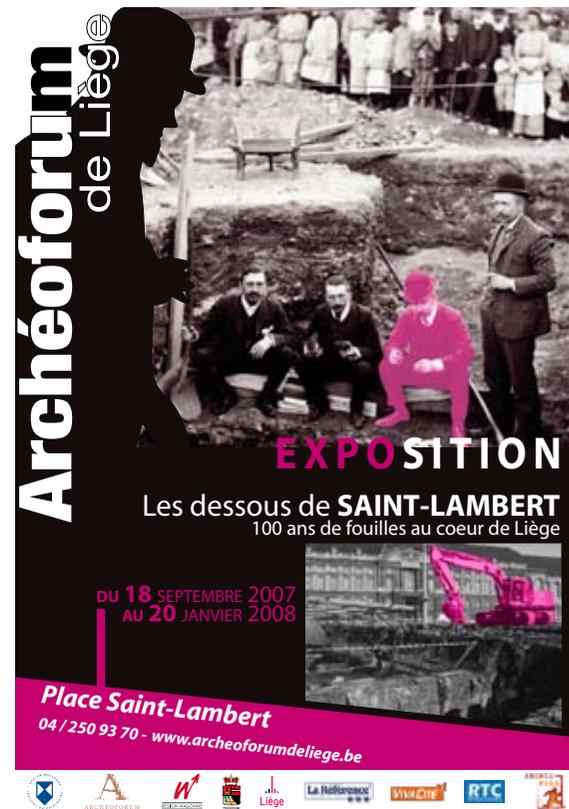
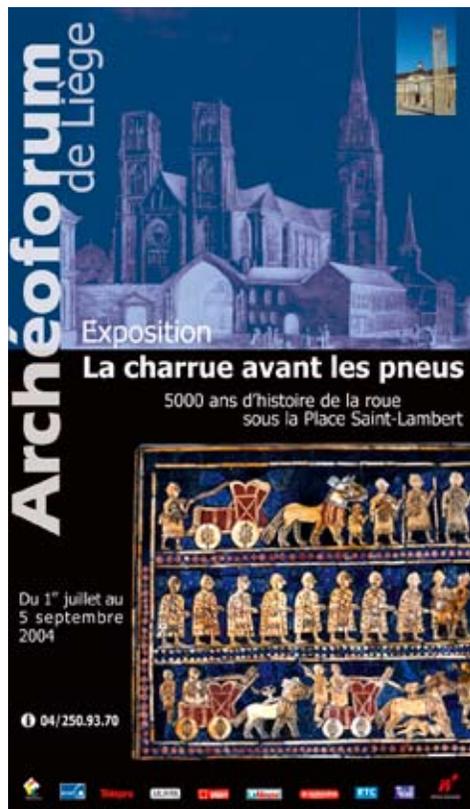
POUR TOUS LES PUBLICS

Un parcours guidé présente aux adultes et aux familles l'histoire du site de la place Saint-Lambert, berceau de Liège et lieu du martyr de l'évêque Lambert en l'honneur duquel plusieurs églises y ont été édifiées. Les guides du site, médiateurs expérimentés, aident à comprendre les traces matérielles témoignant des occupations successives du lieu. On termine la visite par la projection d'une reconstitution virtuelle de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert.

Pour les plus jeunes enfants, l'objectif de la découverte de l'Archéoforum avec les élèves des 2e et 3e cycles du fondamental est de les sensibiliser aux notions de patrimoine et d'histoire tout en leur donnant goût aux activités culturelles. Les enfants sont accueillis par un personnage lié à l'histoire du site (Notger, un ouvrier romain...) et partent en sa compagnie mener une enquête passionnante sur le passé. La recherche de ces traces du temps au cœur d'un site archéologique constitue un point de départ idéal pour un projet de classe sur le thème de l'histoire.







EN CINQ ANS, L'ARCHÉOFORUM
 A MONTÉ LUI-MÊME OU ACCUEILLI
 DE NOMBREUSES EXPOSITIONS...

UN LIEU D'EXCEPTION

Depuis son inauguration fin 2003 par plusieurs responsables politiques, l'Archéoforum a accueilli de nombreuses personnalités, dont SM la Reine Paola et l'épouse du Président de Pologne en visite d'Etat, le bourgmestre de Cologne, les Ambassadeurs auprès de l'Union Européenne, les « Liégeois de l'Année » et ...100.000 autres visiteurs.

Bien évidemment, l'Archéoforum, comme la plupart des outils culturels à commencer par le proche voisin qu'est l'Opéra de Wallonie, ne sera jamais « rentable » et devra toujours subsister, comme tous les autres sites similaires, au moyen de soutiens publics, à l'instar de la quasi-totalité des Musées wallons. Le recours à une gestion privée (que d'aucuns suggèrent à l'occasion) n'est concevable que pour des monuments ou des sites archéologiques déjà dotés en eux-mêmes d'une très forte capacité d'attractivité, et susceptibles dès lors de dégager des recettes non négligeables pour leur exploitant concessionnaire en raison d'un afflux quasi assuré de visiteurs.

C'est le cas du site de Waterloo, mondialement connu, et remarquablement dynamisé par la société privée « Culture Espace ». A titre d'exemples, celle-ci valorise aussi, en France, le château des Baux-de-Provence, le musée Jacquard à Paris, le théâtre antique d'Orange et les arènes de Nîmes, autant de lieux auxquels l'Archéoforum de Liège ne peut en aucun cas être comparé en termes d'attractivité « naturelle », même avec la réouverture du Musée de la Vie wallonne ou du Grand Curtius.



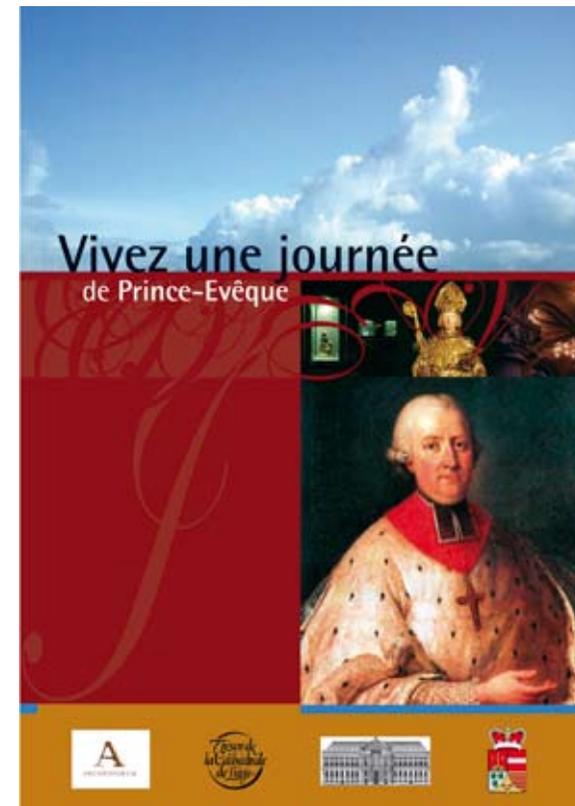


DES PARTENARIATS

AVEC LE PALAIS...

Grâce aux excellentes relations entretenues avec le Gouverneur de la Province et le Premier président de la cour d'Appel, l'Archéoforum rend accessible toute l'année, pour des groupes sur réservation, ce fleuron du Patrimoine européen qu'est l'ancien Palais des Princes-Evêques.

Cette journée de visite fait découvrir trois lieux majeurs du patrimoine liés à l'histoire de la principauté de Liège : l'ancien Palais des Princes-Évêques, l'Archéoforum et le Trésor de la Cathédrale. Un repas de midi est proposé dans un restaurant renommé pour sa cuisine typiquement liégeoise et son atmosphère conviviale. Une façon originale de découvrir l'art, l'histoire et la gastronomie de Liège en plein cœur du centre historique et commerçant !





UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ : LE TRÉSOR

L'Archéoforum permet de redécouvrir sous la place Saint-Lambert, entre autres vestiges, ceux de l'ancienne cathédrale de Liège détruite à la Révolution. Saint-Paul, ancienne collégiale, a succédé comme cathédrale à Saint-Lambert. Abritant les plus belles pièces que contenait l'ancienne cathédrale et parfaitement intégré au cloître de Saint-Paul, le Trésor de la Cathédrale est un conservatoire exceptionnel de l'art et de l'histoire de l'ancienne principauté épiscopale. Patrimoine exceptionnel de Wallonie, la cathédrale Saint-Paul a enrichi son Trésor de nombreuses œuvres d'art d'églises disparues ou désaffectées.

En mars 2009, c'est à l'invitation de l'IPW que SAR la princesse Claire de Belgique a rehaussé de sa présence l'inauguration des nouvelles salles du Trésor, partenaire privilégié de l'Institut.



De l'Archéoforum

... au Trésor
de la Cathédrale



Depuis 2003, l'Archéoforum permet de redécouvrir sous la place Saint-Lambert, entre autres vestiges, ceux de l'ancienne cathédrale de Liège détruite à la Révolution. Saint-Paul, ancienne collégiale, a succédé comme cathédrale à Saint-Lambert. Abritant les plus belles pièces que contenait l'ancienne cathédrale et parfaitement intégré au cloître de Saint-Paul, le Trésor de la Cathédrale est un conservatoire exceptionnel de l'art et de l'histoire de l'ancienne principauté épiscopale. Patrimoine exceptionnel de Wallonie, la cathédrale Saint-Paul a enrichi son Trésor de nombreuses œuvres d'art d'églises disparues ou désaffectées.



UN RÔLE ACTIF DANS « ARCHÉOPASS »

La direction de l'Archéoforum a joué un rôle moteur dans la mise en place d'ArchéoPass, un réseau constitué d'institutions wallonnes œuvrant dans le secteur de l'archéologie, membres de l'asbl « Musées et Sociétés en Wallonie ». Créé en 2005, le réseau vise à développer la diffusion de l'archéologie vers un large public. Il cherche également à utiliser l'archéologie comme outil d'apprentissage et de réflexion sur le passé ainsi que sur les enjeux de la société contemporaine, et à valoriser le travail mené par les archéologues de terrain.

Chaque trimestre, ArchéoPass édite une newsletter transmise, via mail, à toute personne intéressée. Outre un agenda des activités proposées par les musées et sites membres, quelques articles traitent de l'actualité du réseau : ouverture de musées, expositions, WE de l'archéologie, etc.





Photo Jean Plumier



5.

LE CENTRE DES MÉTIERS DU PATRIMOINE « LA PAIX-DIEU »

A partir de 2000 surtout et, depuis 2008, en concertation et sous la supervision permanente de l'Adjoint à l'Administrateur général, qui assure le contact au nom de ce dernier avec la direction du Centre, « la Paix-Dieu » a pu réaliser chaque année une très large part d'un ambitieux programme de stages et de classes d'éveil, et développer plusieurs activités parallèles à ceux-ci dont la création d'un master complémentaire conjoint en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier. Pour les stages comme pour les classes, les résultats sont exceptionnels et le dynamisme des agents de l'équipe, et de l'expert de l'IPW Jacques Barlet, peut être salué ici.

LES ACTIVITÉS

L'organisation des stages de perfectionnement s'efforce de répondre à des réalités « de terrain » : celles des gens de métier, des auteurs de projet, des gestionnaires administratifs, celles des chercheurs et des scientifiques. L'identification des thèmes, ponctuels ou récurrents, est liée aux constats qui peuvent être faits dans le secteur de la restauration et de la réhabilitation des monuments anciens : la raréfaction ou la méconnaissance de certains matériaux ou de techniques particulières ; l'apparition de problèmes particuliers en matière de conservation du patrimoine ; les demandes de qualification ou de perfectionnement issues des associations professionnelles. Chaque stage s'articule autour de trois modules : un module de théorie générale, un module de théorie spécifique et un module d'application sur site (chantier en cours) ou en atelier, destiné à perfectionner le savoir-faire.

Le Centre de la Paix-Dieu continue à assurer aussi un programme de « classes d'éveil aux métiers du Patrimoine » s'adressant aux élèves du premier degré de l'enseignement secondaire. Outre une sensibilisation au patrimoine architectural, basée sur la découverte du site de l'ancienne abbaye cistercienne de la Paix-Dieu, les étudiants accueillis sont initiés, par un artisan, avec de vrais outils et de vrais matériaux, au métier de maçon, tailleur de pierre, ardoisier, ébéniste ou peintre en décor.



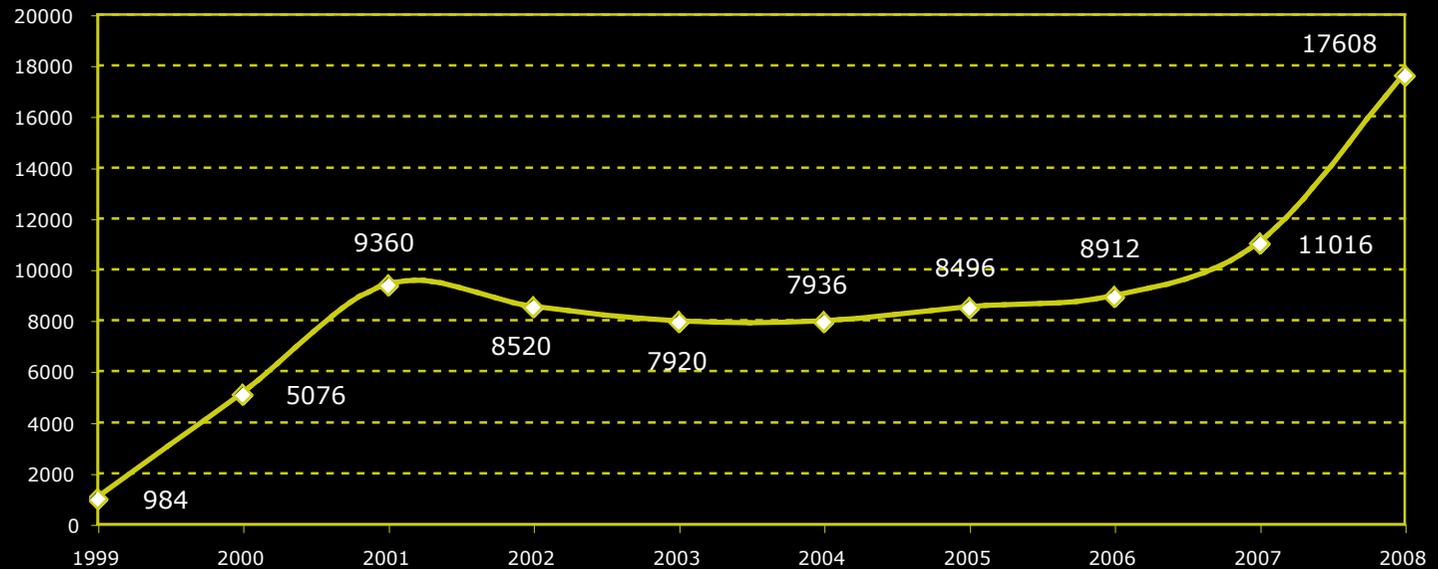
A ce jour, plus de 160 formateurs différents ont permis au cours des années 2000 à 2008 de mettre en œuvre 293 stages et de cumuler 2.380 participations de stagiaires. À la lecture des « formulaires d'évaluation » remplis par les participants, le taux de satisfaction atteint facilement les 90% et le taux de renouvellement des personnes participantes s'élève à 80%.

A l'exception des classes d'éveil aux métiers du patrimoine, tous les stages organisés par le Centre de la Paix-Dieu sont payants mais leur prix reste modique. En effet, une participation de 50 € est demandée par journée de stage, avec un maximum de 150 € par session pour les étudiants et les demandeurs d'emploi. C'est ainsi que, pour ces derniers, un stage de deux jours coûte 100 € au stagiaire, mais un stage de huit jours ne dépasse pas 150 €.



FRÉQUENTATION DES STAGES DE LA PAIX-DIEU

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Stages dispensés	3	28	31	30	29	30	35	30	35	42
Stagiaires	19	157	264	274	252	260	265	236	302	351
Participants	19	105	162	201	174	205	212	182	270	286
Formateurs	10	35	66	52	50	43	49	36	36	47
Heures de formation	984	5076	9360	8520	7920	7936	8496	8912	11 016	17 608



Au 1^{er} janvier 2009, 6997 personnes (5861 élèves et 1136 accompagnateurs), issus de 106 établissements scolaires différents, ont fréquenté les 409 classes d'éveil organisées de 2001 à 2008.

4 journées
de sensibilisation
à destination
des élèves
du 1^{er} degré
d'observation de
l'enseignement
secondaire
général,
technique et
professionnel



**Les classes d'éveil
au Patrimoine et à ses métiers**

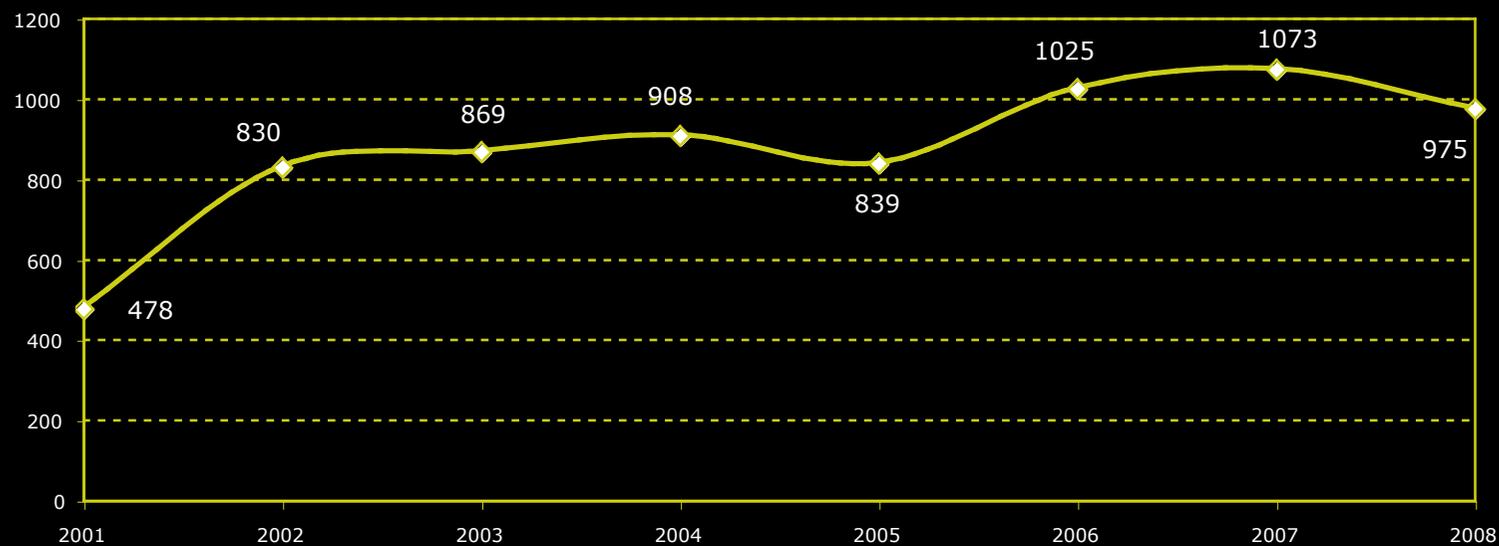


Institut du Patrimoine wallon
(Centre des métiers du Patrimoine
« la Paix-Dieu »)

© Focart - MHW

FRÉQUENTATION DES CLASSES D'ÉVEIL

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de classes	25	53	42	48	51	54	65	71
Nombre d'écoles	19	34	30	36	33	32	45	39
Nombre d'élèves	430	704	725	737	692	827	923	823
Nombre d'enseignants	48	126	144	171	147	198	150	152
Total des participants	478	830	869	908	839	1025	1073	975



DES STAGES POUR LES COMMUNES

Une formation à destination des responsables et des agents communaux ou provinciaux peut être organisée sur demande des Communes, Villes et Provinces.

Cette formation dispensée dans un esprit concret a plusieurs objectifs :

- apprendre aux ouvriers communaux à ne plus commettre les erreurs classiques sur leur patrimoine et leur bâti ancien (églises, murs de cimetière, murs anciens de soutènement, chapelles, kiosques) ;
- amener les conducteurs de travaux à mieux vérifier et réceptionner valablement les travaux ;
- conduire les responsables des Communes et les agents communaux à exiger des entreprises auxquelles ils font appel un travail adapté au bâti ancien ;
- inciter les entreprises qui travaillent régulièrement pour les Communes à corriger leur mise en œuvre et à l'adapter aux différents ouvrages du bâti ancien.

Chaque matière, qu'elle soit théorique ou pratique, peut être abordée sur mesure en fonction des besoins de la Commune, de la Ville ou de la Province.





LA PAIX-DIEU FORME ENFANTS ET ENSEIGNANTS...

La Paix-Dieu organise depuis 2002 des stages de vacances « Compagnons en herbe » pour les enfants de 6 à 14 ans, créatifs et enthousiastes à l'idée de s'essayer aux différents métiers propres à la restauration du patrimoine bâti sur le site de l'ancienne abbaye. Les enfants, encadrés par les formatrices des classes d'éveil et trois artisans, se métamorphosent en architectes, historiens, maçons, charpentiers et en peintres en décor pour construire une tour de Babel des métiers du Patrimoine, une charpente, un moulin.

Parallèlement à l'accueil des adolescents et des enfants, le Centre de la Paix-Dieu reçoit aussi durant l'année en formation de futurs professeurs de l'enseignement primaire, qui suivent le module de formation à la pédagogie du patrimoine et de ses métiers. De plus, des matinées pédagogiques sont également organisées, permettant aux professeurs accompagnant leur classe en classe d'éveil de se familiariser avec le site de la Paix Dieu mais aussi d'approcher ensemble le contenu de la formation pédagogique.

STAGE « COMPAGNONS EN HERBE » La Paix-Dieu : tour de Babel des métiers du Patrimoine

Le Centre des métiers du Patrimoine - la Paix-Dieu organise depuis 2002 des stages de vacances « Compagnons en herbe » pour les enfants de 6 à 14 ans, créatifs et enthousiastes à l'idée de s'essayer aux différents métiers propres à la restauration du Patrimoine bâti sur le site de l'ancienne abbaye.

Cette année, la tour de Babel, témoignage légendaire de la nécessité de se parler et de se comprendre pour réaliser de grands projets, sera la clé de voûte du stage d'été, organisé comme chaque année, la dernière semaine du mois d'août. En compagnie d'historiennes de l'art agrégées et d'artisans spécialisés, chacun se métamorphosera à souhait en architecte, archéologue mais aussi en tailleur de pierre, maçon, ou peintre en décor.



DU 25 AU 29 AOÛT



Ce stage aura lieu au Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu,
rue Paix-Dieu, 1b, 4540 Ansay
À partir de 8 ans
Prix : 75 €

Pour toute inscription ou tout renseignement :
Marie De Potter (085 / 410 355 - m.depotter@paixdieu.be)
ou Ingrid Boxus (085 / 410 387 - l.boxus@paixdieu.be)



ET JUSQU'EN FIN DE CYCLE...

A l'initiative de l'Institut du Patrimoine wallon, les trois académies universitaires (Wallonie-Bruxelles, Wallonie Europe et Louvain) en collaboration avec les Instituts supérieurs d'architecture (Saint-Luc Bruxelles, Saint-Luc Wallonie, Institut supérieur d'architecture intercommunal et de la Communauté française, La Cambre) et la Haute Ecole Charlemagne ont élaboré une formation spécialisée en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier dont le Centre des métiers du patrimoine de la Paix Dieu assure la coordination administrative.

Sa création a été rendue effective par un arrêté de la Communauté française du 18 avril 2008. Entré en vigueur pour l'année académique 2008-2009, ce master aboutira à un diplôme conjoint des trois académies. Cette formation de deux ans (120 crédits, soit 1.440 heures de formation), pluridisciplinaire et interdisciplinaire, unique en Wallonie, est le résultat de deux années de travail commun entre tous les établissements partenaires.

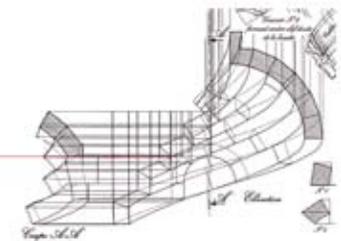
Cette formation – qui relève de la Communauté française – a reçu le soutien de la Région : un budget de 140.000 € pour les deux années a été dégagé sur le budget régional pour l'encadrement du master.

Pour sa première année expérimentale, le Master a vu s'inscrire 15 étudiants (6 architectes et 9 historiennes de l'art + 1 élève libre, gradué en architecture du paysage). Les cours sont dispensés sur les sites de l'Université libre de Bruxelles, de l'Université catholique de Louvain-La-Neuve, de l'Université de Liège, de la Faculté polytechnique de Mons et du Centre des métiers du patrimoine de la Paix Dieu.

Le 10 décembre 2008, les Ministres Marie-Dominique Simonet et Jean-Claude Marcourt ont inauguré ce master lors d'une manifestation organisée au Centre de la Paix-Dieu, ainsi qu'une conférence donnée par le sculpteur avignonnais Jean-Loup Bouvier et l'Inspecteur général des Monuments historiques de France, Didier Repellin.



Master complémentaire
en **Conservation**
et **Restauration**
du **Patrimoine**
culturel immobilier



Académie universitaire Wallonie-Bruxelles
Académie universitaire Wallonie-Europe
Académie universitaire Louvain

Institut supérieur d'architecture de la Communauté française - La Cambre
Institut supérieur d'architecture Saint-Luc Bruxelles
Institut supérieur d'architecture Saint-Luc Wallonie
Institut supérieur d'architecture intercommunal
Haute école Charlemagne

avec la collaboration administrative
de l'Institut du Patrimoine wallon (« La Paix-Dieu »)



*A gauche : Jean-Loup Bouvier, Bénédicte Selfslagh (secrétaire générale d'ICOMOS), Didier Reppelin.
Deuxième et troisième à droite autour d'une étudiante : Hugues Wilkin (président du Master) et la Ministre Simonet.*

VISITE ROYALE

Le 25 mars 2004, S.M la Reine Paola a visité le Centre de perfectionnement aux métiers du Patrimoine. Accompagnée du Ministre-Président en charge du Patrimoine et du Président du Parlement wallon, la Reine a d'abord pu s'imprégner du site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu, en visitant le Quartier des Hôtes et, notamment, le Forum Rennequin Sualem.

Pour ce qui avait trait aux activités du Centre, la journée était un peu particulière... la Paix-Dieu accueillait, dans le cadre d'une semaine de sensibilisation organisée par le Fonds de Formation de la Construction, des élèves de 6^e primaires de la province de Liège au lieu des classes d'éveil habituelles.

C'est dans une ambiance bon enfant que la Reine a déambulé dans les classes et ateliers du Centre où des artisans initiaient des élèves aux métiers du Patrimoine. De la dorure à la ferronnerie en passant par la taille de pierre, la couverture, la maçonnerie, la peinture en décor et la menuiserie, le circuit sur le site a permis à la Reine d'aller à la rencontre des enfants et des artisans et de partager avec eux son goût pour le patrimoine et l'architecture.





MÉDAILLE « EUROPA NOSTRA »

Le 13 juin 2008, les deux animatrices des Classes d'éveil de la Paix-Dieu ont reçu des mains de la présidente d'Europa Nostra (l'Infante d'Espagne Dona Pilar de Bourbon, sœur du roi Juan Carlos), le trophée de bronze et le diplôme symbolisant la médaille européenne obtenue en reconnaissance de la qualité du projet pédagogique de ces Classes d'éveil. La cérémonie s'est déroulée en présence de 200 invités venus de toute l'Europe dans le cadre grandiose de la cathédrale de Durham (au sud de Newcastle en Angleterre) et fut suivie d'un buffet dans le cloître fameux...où furent tournées plusieurs scènes du film Harry Potter.





En 1795, une « fête civique » fut organisée par les révolutionnaires dans la Cour d'honneur de l'ancienne abbaye. Avec celui de Remacle Leloup (voir p.176), ce dessin permit de préciser jusqu'où s'étendait la galerie couverte autour de la Cour d'honneur.

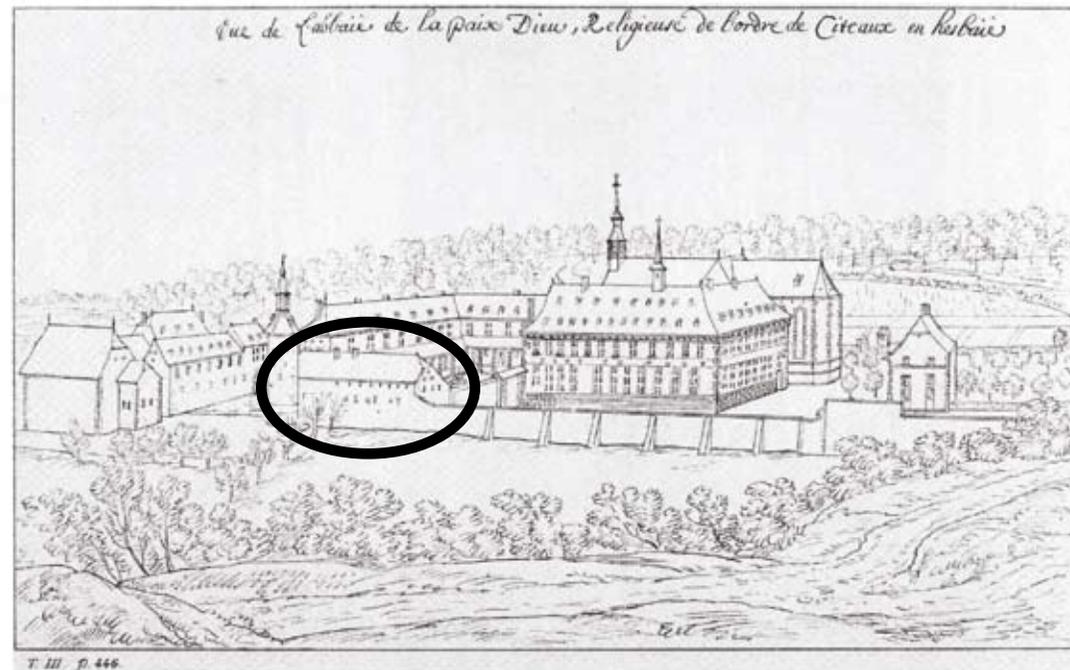


Page 175 : les architectes Henri Garcia et Yves Jacques ont restitué la Galerie couverte entourant la Cour, à l'occasion de la restauration du Quartier des Hôtes.

**UN PATRIMOINE EN CHANTIER DEPUIS 1997 :
LE QUARTIER DES HÔTES (2001)**

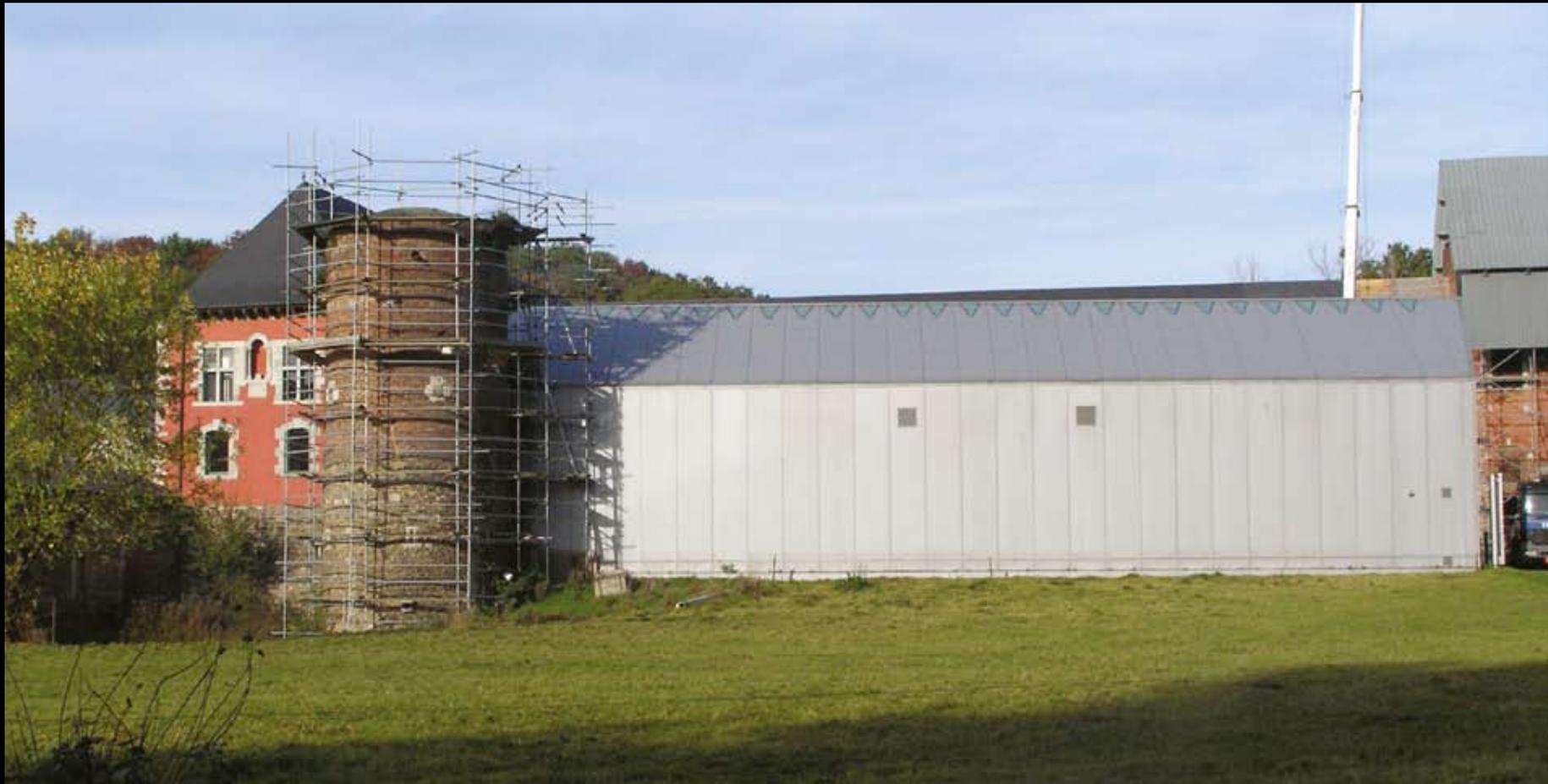


Ce dessin de Remacle Leloup montre bien la présence de la brasserie adjacente au colombier. L'architecte Alain Dirix a installé les nouveaux ateliers en respectant l'emplacement et le volume exacts du bâtiment disparu.



Dessin de Remacle Leloup.

INSERTION CONTEMPORAINE : LES NOUVEAUX ATELIERS (2004)





Le noyau médiéval de l'abbaye se trouvait à l'intersection entre l'abbatiale et l'aile de l'abbesse, également restaurée par Alain Dirix.

POUR L'HÉBERGEMENT : L'AILE DE L'ABBESSE (2007)

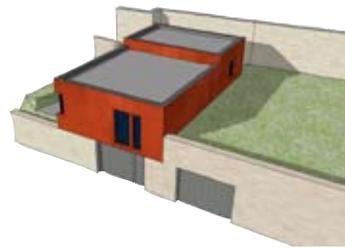


De mai 2005 à mai 2009, ils furent cinq et leur formateur, Pascal Lemlyn, à venir régulièrement – cinq jours par mois – œuvrer à la reconstruction « à l'identique » de la charpente du colombier de la Paix-Dieu. Cinq aspirants-charpentiers, dont un Parisien, inscrits dans le long terme pour mener à bien ce chantier école, désormais en voie d'être suivi par la consolidation du colombier lui-même avant la spectaculaire repose de la charpente.



LE PATIENT CHANTIER ÉCOLE DE LA CHARPENTE DU COLOMBIER



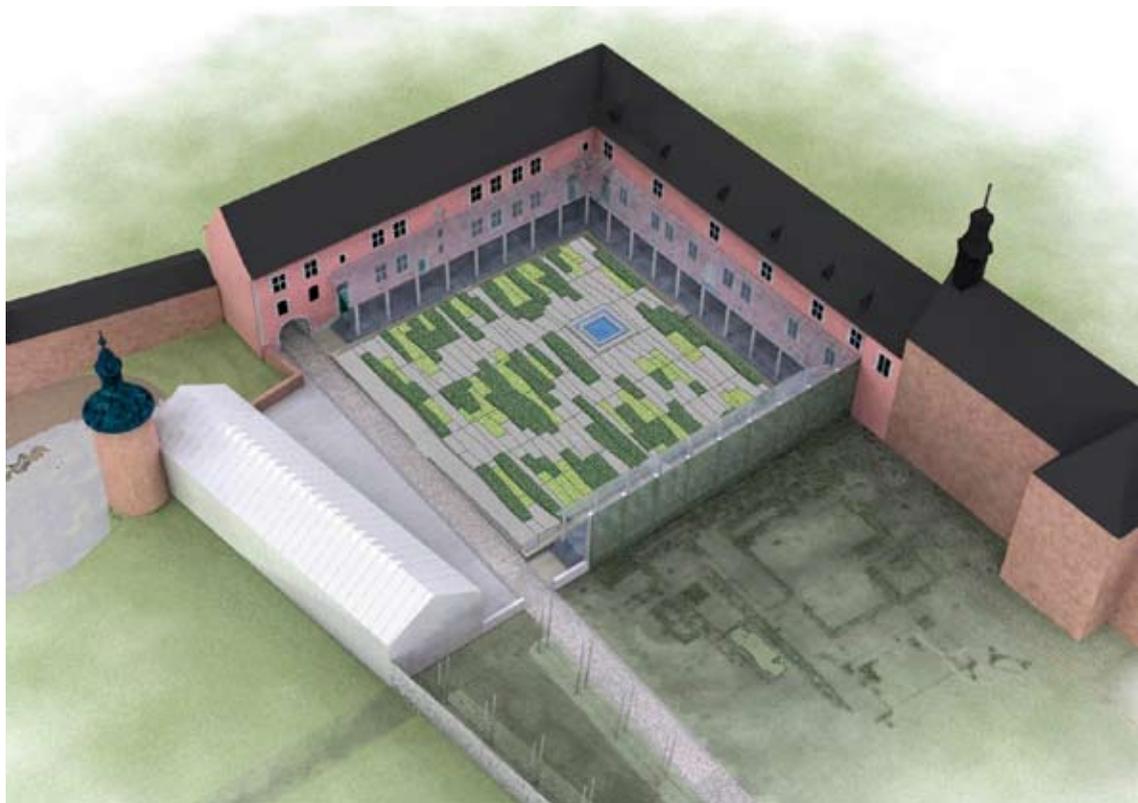


C'est à l'emplacement précis et sur les anciennes structures de la « Maison du Pater » (où logeait l'ecclésiastique qui desservait l'abbaye) que l'architecte Alain Dirix construit la conciergerie du site. Le chantier des abords à proximité de celle-ci, en cours, vise à reconstituer le jardin médiéval de l'abbaye.



LES ABORDS NORD (2009)





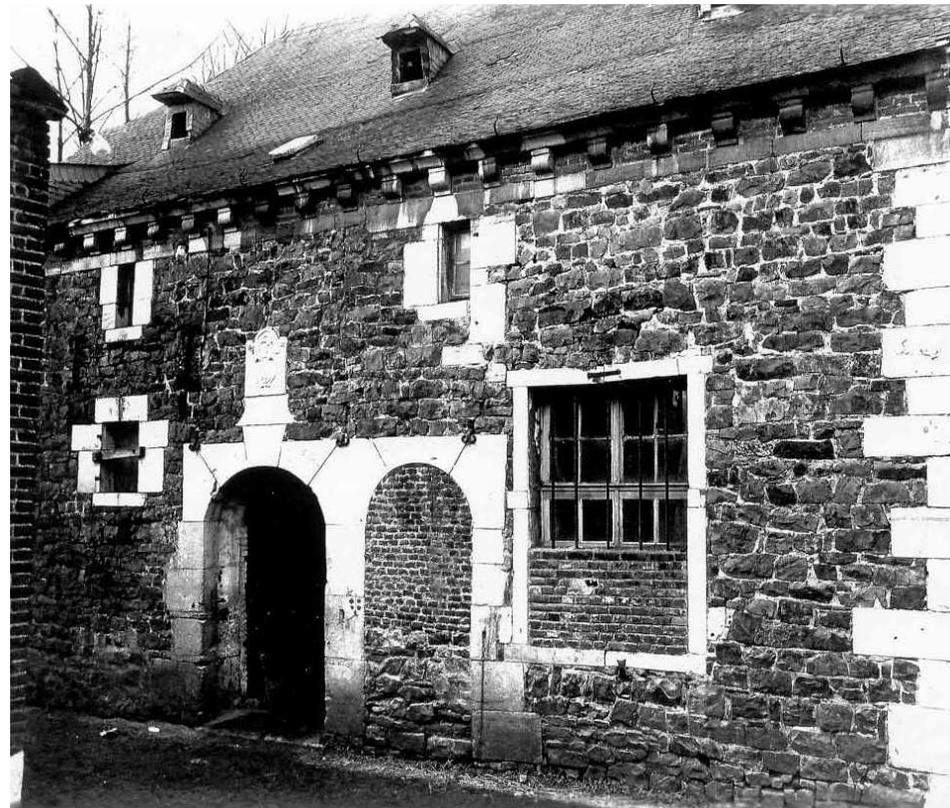
L'ancienne Cour d'honneur bénéficiera dès 2009 d'un réaménagement résolument contemporain, tandis que les modalités de valorisation des fouilles du cloître (page 185) ne sont pas encore précisées.

LE FUTUR : LA COUR D'HONNEUR ET LES VESTIGES DU CLOÎTRE



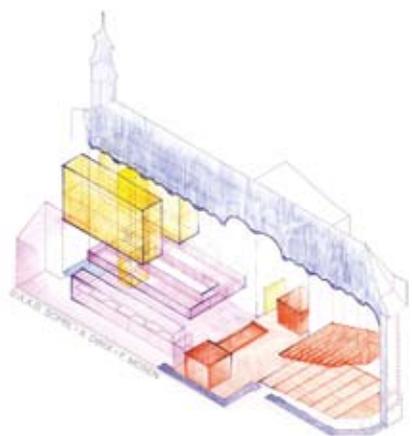


L'architecte Delphine Peters est chargée de la réhabilitation de l'ancien moulin, à l'entrée du site. Son équipe a également remporté, début 2009, le marché pour la restauration du moulin de l'ancienne abbaye de Villers-la-Ville, lui aussi attribué par l'IPW.



LE FUTUR : LE MOULIN (2010)





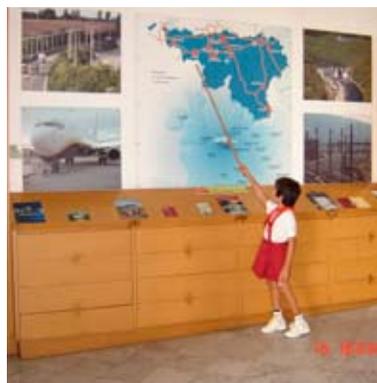
L'architecte Alain Dirix devra intégrer les fouilles de la première église abbatiale (ci-dessus, en bas à gauche), une matériauthèque (unique en Wallonie) et une salle de 260 places dans l'ancienne église.

LE FUTUR : L'ABBATIALE (2012)





De 2002 à 2006, des formateurs de la Paix-Dieu (ci-dessus) ont contribué à épauler leurs confrères cubains dans la restauration d'un monument de la Vieille Havane, qui vit intensément depuis en permettant à la jeunesse cubaine de découvrir la Wallonie (ci-dessous). De 2007 à 2010, trois de ces formateurs auront aussi mené à bien la mise en place d'ateliers, d'inventaires et de guides pratiques pour l'ébénisterie, la ferronnerie et la lutte contre les termites.



UNE COOPÉRATION EXEMPLAIRE À LA HAVANE DEPUIS 2002





Dans le même esprit qu'à La Havane, des formateurs de la Paix-Dieu auront contribué de 2005 à 2009 à la restauration de l'ancienne Assemblée territoriale du Fleuve à Saint-Louis du Sénégal, autre ville du Patrimoine mondial (jumelée avec Liège). Avant d'intervenir peut-être sur l'île de Gorée à Dakar à la demande des autorités locales...

**COOPÉRATION À SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL POUR
LA RESTAURATION DE L'ANCIENNE ASSEMBLÉE
TERRITORIALE DU FLEUVE**





Initialement à la demande du Forem et d'un organisme officiel s'occupant du patrimoine vietnamien (VICAS), l'IPW a participé à deux missions d'expertise au Vietnam (pour des formations à l'édition de guide et à la valorisation touristique de monuments) et a accueilli des stagiaires vietnamiens pour deux séjours en Wallonie. Un de ses agents a aussi présenté à Hanoï les techniques de valorisation de fouilles en milieu urbain et un formateur de la Paix-Dieu partira en août pour préparer la restauration d'une maison en bois.

COOPÉRATION (FORMATIONS ET ÉDITION) AU VIETNAM



De haut en bas, logeant à la Paix-Dieu : une classe d'éveil, des compagnons du Tour de France, des stagiaires québécois (à droite), des stagiaires algériens (à gauche).



UN LIEU D'HÉBERGEMENT OÙ ON VIENT DE PRÈS... ET DE TRÈS LOIN



Du haut en bas, trois personnalités parmi celles et ceux qui prirent la parole dans le Forum « Rennequin Sualem » à la Paix-Dieu depuis 2001 : l'Historiador Eusebio Leal, chargé du programme de restauration de la Vieille Havane, feu Gilles Nourissier, directeur de l'École d'Avignon, Gérard Appruzzesse, président de la Confédération Construction wallonne, avec le Ministre Marcourt.



UN CENTRE CULTUREL DE RENCONTRES



La Paix-Dieu ouvre grandes ses portes le deuxième dimanche d'octobre. Au programme : en 2008, un festival de forges (une quarantaine de forgerons venus des quatre coins d'Europe, réalisant une œuvre commune) et, chaque année, la découverte des différents métiers du Patrimoine grâce à la présence d'artisans et de spécialistes au travail. Mais aussi visites guidées des différents bâtiments restaurés en présence des architectes auteurs de projet, activités pour les enfants (travaux en atelier, jeux de découvertes du Patrimoine, châteaux gonflables), vente des publications sur le Patrimoine édités par l'IPW, dégustation et vente de la bière de la Paix-Dieu.

La journée « portes ouvertes » est organisée en collaboration avec l'UAP (Union des Artisans du Patrimoine) qui regroupe de nombreux formateurs de la Paix-Dieu. Cette dernière compte également bien sûr la Confédération Construction Wallonne parmi ses partenaires, et participe chaque année en mai à sa journée "Chantiers ouverts".



Confédération Construction Wallonne

UNE JOURNÉE « PORTES OUVERTES » ANNUELLE



Un stock de livres imprimés et non diffusés dans le public fut transmis à l'IPW par la DGATLP début 2005. Il contenait environ 135 titres différents et surtout 58.000 volumes pour une valeur commerciale totale de 1,5 million €. Cette masse d'ouvrages remplissait un vaste hangar rempli de dizaines de palettes stockées parfois depuis plus de dix ans, que l'IPW dut évacuer en moins de douze mois, avec l'aide précieuse d'un agent de la DGATLP pour l'inventaire du stock. Les rapports entre les agents chargés de la diffusion des publications à l'IPW et leurs collègues en charge des mêmes missions au sein de la DGO4 et du Secrétariat général du SPW restent depuis forts constructifs et efficaces.



Une partie de la diffusion et de la vente des publications Patrimoine est d'ailleurs assurée avec la précieuse collaboration de la Direction de la Communication du Service public de Wallonie. Ce canal de vente, avec lequel la collaboration était fructueuse, a malheureusement subi une importante modification dans le courant de la seconde moitié de l'année 2008 puisque les vitrines de la Wallonie et les Centres d'information et d'accueil de la Région wallonne, soit 14 points de vente différents, ne peuvent plus assurer désormais de ventes directes. Depuis lors, les ouvrages y sont donc uniquement vendus par correspondance.

Les 11.400 livres encore commercialisables hérités de la DGATLP furent remis dans le circuit commercial soit via un diffuseur professionnel vers les librairies soit dans le stock de vente de l'IPW. Au cours de 2005, 35.000 ouvrages furent envoyés aux écoles secondaires et aux bibliothèques publiques de Wallonie, soit 540 colis constituant autant de « Bibliothèques du Patrimoine », complétées à deux reprises depuis.

6.

PUBLICATIONS

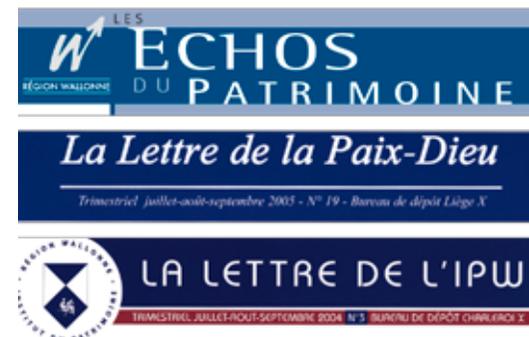
Au cours de l'année 2008, 20 titres ont été publiés par l'IPW dans 8 collections dont une nouvellement créée, grâce au travail de coordination, de rédaction et d'édition accompli par une équipe se limitant à un duo d'historiens particulièrement motivés. A titre indicatif, la Division du Patrimoine avait publié, entre 2000 et 2004 et toutes collections confondues, une moyenne de 6 titres par an. De 2005 à 2008, le duo de l'IPW a mené à bien la sortie de presse de 43 volumes en quatre ans.

De 2005 à 2008, la diffusion commerciale des publications a également enregistré des progressions extrêmement appréciables qui sont à l'honneur des deux autres agents chargés depuis 2005 de celle-ci au sein de l'IPW, dont une assurant aussi la conception et la maintenance du site web ainsi que la coordination de « La Lettre du Patrimoine » trimestrielle. Chapeau à tous les quatre !

La publication de *La Lettre du Patrimoine*, trimestriel gratuit entièrement en quadrichromie et consacré au Patrimoine, est assurée depuis début 2006 par la responsable de la diffusion des publications, aucun agent n'y étant spécifiquement affecté, sous la conduite de l'Administrateur général de l'IPW.

Quatre numéros paraissent au cours de l'année, imprimés en moyenne à 13.000 exemplaires et 120 lecteurs ont déjà choisi l'abonnement électronique et reçoivent *La Lettre* par e-mail. Il est également possible de télécharger la revue au format Pdf sur le site de l'IPW, formule qui rencontre un vif succès puisque les douze numéros déjà parus ont été téléchargés plus de 47.000 fois sur l'année, soit à peu près 3.900 fois par numéro.

La publication du nouveau trimestriel bénéficie de la collaboration régulière de l'asbl Wallonia Nostra (dans le cadre d'une convention pour la rubrique « Vie des Associations »), de la CRMSF, de la Direction de la Protection du Département du Patrimoine et, depuis la fin de la vacance du poste d'Inspecteur général de cette Division, de la collaboration plus assidue des directions de l'Archéologie et de la Restauration.



UN NOUVEAU TRIMESTRIEL FAISANT L'UNANIMITÉ



RÉGION WALLONNE

TRIMESTRIEL

• AVRIL - MAI - JUIN 2009

• N° 14

• BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501407



Vingt ans de politique régionale du Patrimoine

C'est en août 1988 que la matière des Monuments et Sites, dépendant de la Communauté française depuis les années '70, fut transférée vers la Région wallonne à l'occasion de la troisième grande réforme de l'État qui régionalisait entre autres la Politique économique, les Travaux publics, les Transports en commun par bus et tram, etc. conférant enfin à la Région wallonne des compétences nettement plus importantes (en termes budgétaires notamment) que celles qu'elle gérait déjà depuis 1980. Par la même occasion, cette nouvelle phase de la réforme de l'État (après celles de 1970 et de 1980) décida également la régionalisation du Service national des Fouilles.

Les Ministres régionaux (on parlait alors d'Exécutif et non de Gouvernement wallon) prirent en charge les nouvelles matières à partir du 1er janvier 1989 et c'est ainsi que la politique régionale du Patrimoine, intégrée à celle de l'Aménagement du territoire, eut alors pour premier titulaire Albert Liénard (secondé notamment par Jean Pol Van Reybroeck, respectivement cette matière par Jean Barthelemy et Jean Pol Van Reybroeck, respectivement futur Président des Journées du Patrimoine de la Région wallonne en 1999), auquel succéda en 1992 à 1999 (avec un an de décalage) Jean-Pierre Lison de février 1999 à 2007, puis Jean-Pierre Lison de février 2007 à 2009, dans

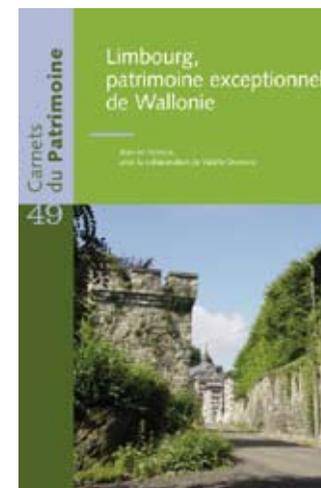
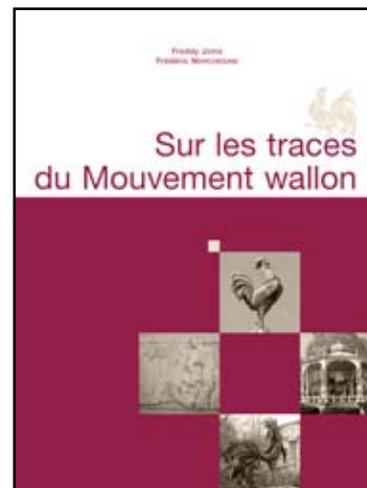
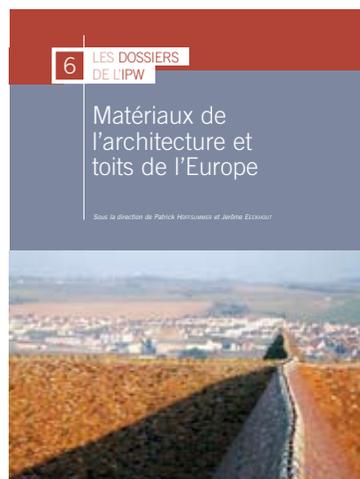
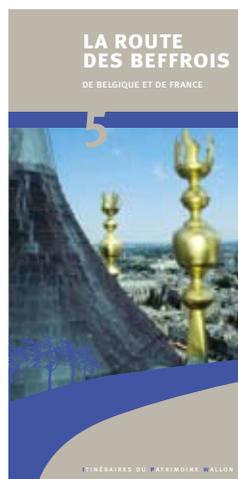


Vingt ans après la régionalisation de la matière et six Ministres plus tard, on peut tirer un bilan plutôt positif des deux décennies de la politique wallonne dans ce secteur. Celle-ci a incontestablement bénéficié en tous cas de sa prise en charge par les autorités régionales, qui y ont vu souvent un pont entre les matières culturelles restées communautaires et un facteur d'identité et de fierté appréciable.

L'argent étant, comme partout, « le nerf de la guerre », l'indicateur le plus objectif de cet intérêt reste la croissance du budget consacré en Wallonie à la politique du Patrimoine sur ces vingt dernières années : d'abord une multiplication par six, entre '88 et '99, des moyens transférés en '88, puis une tendance récente à la baisse, confirmée en 2007, dans le budget 2009, dans

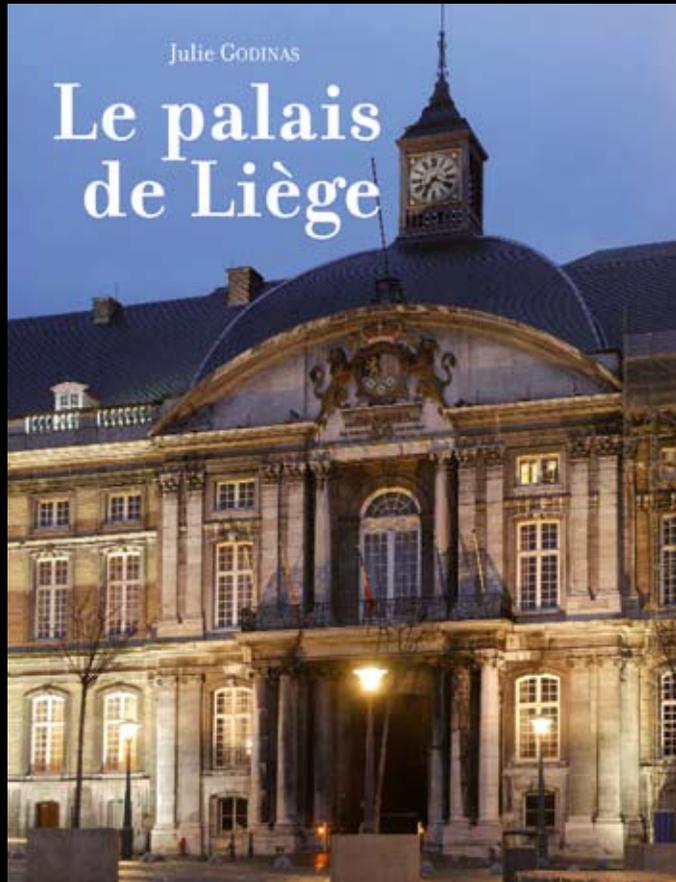
(devenu Service public de Wallonie l'été dernier), ces deux décennies ont vu notamment le lancement des opérations de reconnaissance de sites et de soutien au Petit patrimoine populaire (PPPW), la réorganisation de la Commission des monuments et fouilles, les débuts du service de maintenance et d'une politique de publications, l'essor des Journées du Patrimoine, l'énorme développement de la politique des Fiches d'état sanitaire des bâtiments, la mise en œuvre du Certificat de Patrimoine, la réorganisation des compétences respectives de l'Administration et de l'IPW (confirmée par un décret adopté à l'été 2008).

Ces dernières années, d'autres innovations ont encore vu le jour dans la gestion de la matière. Les deux derniers Ministres en charge de celle-ci concrétisant peu à peu un rythme de plus en plus soutenu, un plan global des lignes avaient été définies fin 2004 et les acteurs du secteur sous la houlette



En faisant souvent confiance à de jeunes auteurs plutôt qu'en sollicitant toujours les mêmes grands spécialistes débordés et tout en poursuivant les collections existantes créées par l'Administration, l'IPW a initié, depuis 2005, une collection de *Monographies*, la série des *Itinéraires*, celle des *Dossiers de l'IPW*, une nouvelle série de *Carnets du Patrimoine* et les brochures techniques dites *Les indispensables du Patrimoine*.

DE NOUVELLES COLLECTIONS



Julie Godinas, l'auteur de l'ouvrage sur Le Palais de Liège, entourée du Gouverneur, du Premier Président de la Cour d'Appel et du représentant du Ministre.

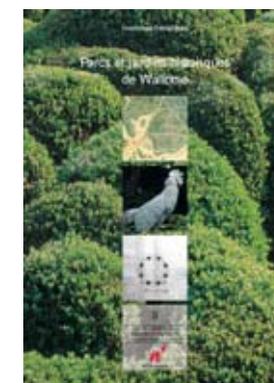
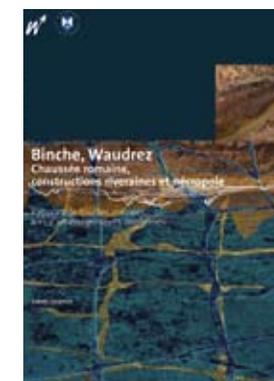


Outre les nouvelles collections initiées par ses soins, l'IPW a évidemment poursuivi les séries déjà publiées par l'Administration. Trois livres de prestige (*Patrimoine médiéval, militaire, et Parcs et jardins*) ont vu le jour en quatre ans, portant cette collection initiée en 1993 par le Cabinet du Ministre Collignon de 8 à 11 volumes.

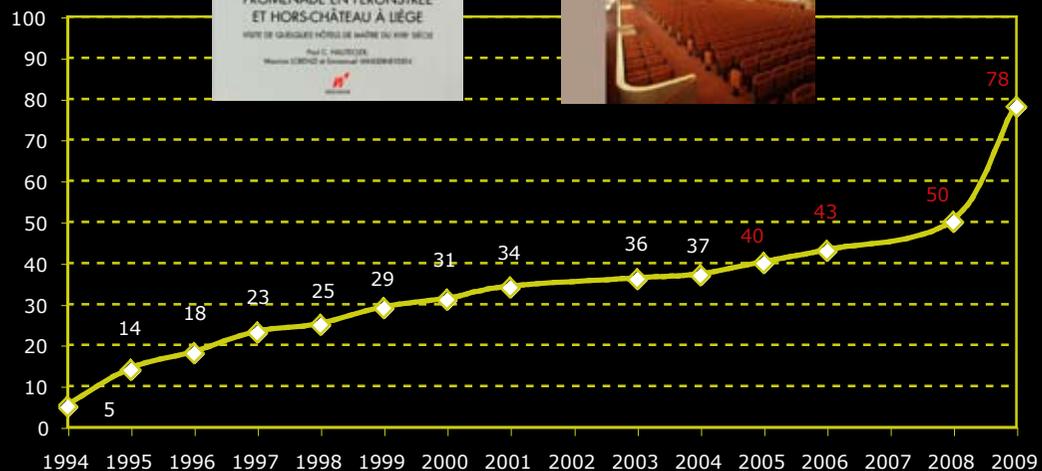
La série des *Carnets du Patrimoine*, dont 37 titres étaient parus de 1994 à 2004, atteindra 78 numéros fin 2009, sous une couverture modernisée. D'un point de vue éditorial, les Carnets sont désormais consacrés à des monuments majeurs ou au Patrimoine des petites entités de Wallonie. Ils offrent toujours au lecteur un panorama complet et agréable des lieux abordés.

La collection des *Inventaires thématiques*, mise sur pied dès 1993 par l'Administration (anciennement DGATLP) dans le but de gérer sainement et efficacement les biens qui constituent notre patrimoine commun, s'est poursuivie (parcs et jardins, églises paroissiales, maisons du peuple). Chaque inventaire vise une catégorie de biens définie. Structurés par arrondissement administratif, ils se veulent systématiques et exhaustifs.

La *Chronique de l'Archéologie* (annuelle) et les remarquables études de la série *Etudes et documents* continuent à paraître au rythme de réception des manuscrits toujours supervisés et approuvés par l'Administration bien sûr.

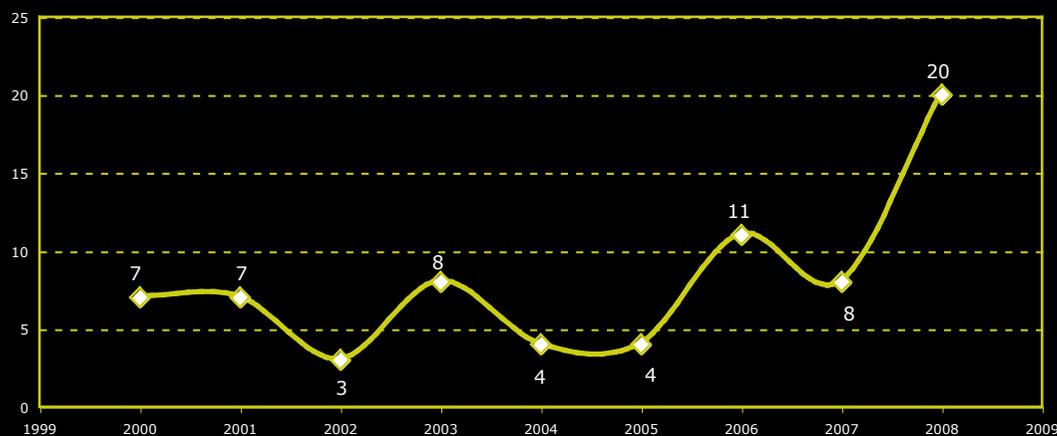


EVOLUTION DES ÉDITIONS



RELANCE DE LA SÉRIE DES
CARNETS DU PATRIMOINE

NOMBRE DE PUBLICATIONS « PATRIMOINE »
ÉDITÉES DE 2000 À 2008



Outre la diffusion en librairies et via le SPW, de nombreux titres sont mis en vente auprès d'acteurs de terrain locaux (musées, attractions touristiques, syndicats d'initiative, offices et maisons du tourisme) ou d'institutions à caractère scientifique. L'IPW entreprend donc plusieurs fois par an des démarches auprès de ces différents points de vente potentiels, qui ont permis en 2008 la mise en vente de 1.700 volumes pour une valeur totale de 24.000 €.

Les ventes directes par l'IPW (soit à des particuliers soit à des libraires) ont été particulièrement importantes au cours de l'année 2008. En effet, le montant global de ces ventes s'élève pour cette année à 49.000 € pour 6.600 volumes au départ du seul point de vente namurois de l'Institut.

Depuis 2006, l'agent chargé des envois des volumes et de la gestion des commandes assure aussi l'ouverture, tous les jours en semaine de 9h à 12 h, d'une boutique accessible au public. Celui-ci a aussi, depuis 2007, la possibilité de consulter sur le site internet de l'IPW le catalogue interactif des publications et de passer commande par ce biais. En juin 2008, le site de l'IPW a été le premier de tous les services publics wallons à intégrer une plate-forme de paiement sécurisé par carte de crédit pour ces commandes.

Dès 2005, l'IPW a participé à la Foire du Livre de Bruxelles, une des principales vitrines de l'édition en Belgique francophone avec l'opération menée dans les Communes wallonnes chaque mois d'avril, sur un stand commun avec son diffuseur professionnel (les Editions Luc Pire), de 156 m² au total. Celui-ci est situé en plein centre de la Foire et permet à l'IPW de bénéficier de la grande notoriété des Editions Luc Pire.

*L'héritage
(2004)*



*Les bibliothèques pour les écoles
(2005)*



*La promotion
(2009)*



LA DIFFUSION DES PUBLICATIONS

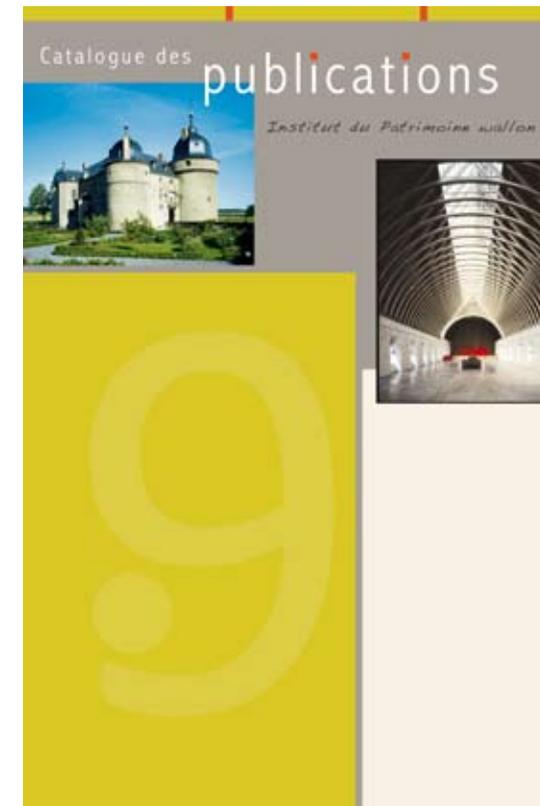


Preuve du grand succès rencontré par la collection des « Itinéraires » auprès du grand public, 13.000 livres ont été imprimés au total des six titres parus. Parmi ceux-ci, 75 % ont déjà été écoulés via les différents canaux, dont 6.000 exemplaires vendus pour une recette totale de 35.000 € à ce jour et 3.600 autres se trouvent encore aujourd'hui dans de multiples points de dépôt-vente.

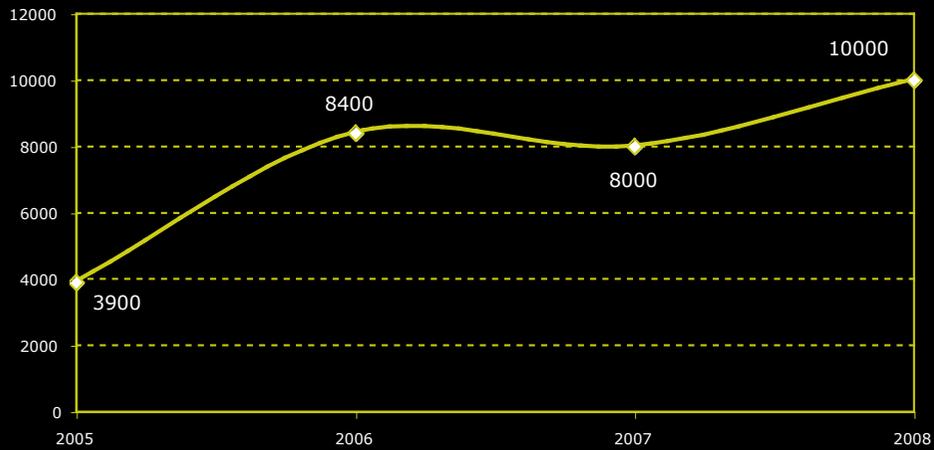
Le livre *Génération Patrimoine. Vingt ans de Journées du Patrimoine en Wallonie* (collectif sous la direction de N. Plumier qui retrace les temps forts ayant jalonné l'histoire des Journées du Patrimoine) a connu un franc succès auprès des organisateurs locaux des Journées puisque plus de 300 volumes avaient été réservés sous forme de souscriptions.

Synthèse d'un inventaire extrêmement complet dont les trois derniers volumes (sur un total de 9) ont été publiés en 2008, le livre de prestige *Parcs et jardins historiques de Wallonie*, par N. de Harlez de Deulin paru fin 2008 à l'occasion des fêtes de fin d'année, s'est bien vendu en librairie puisque le tirage de 1000 exemplaires a été épuisé en quatre mois et qu'il fut réédité.

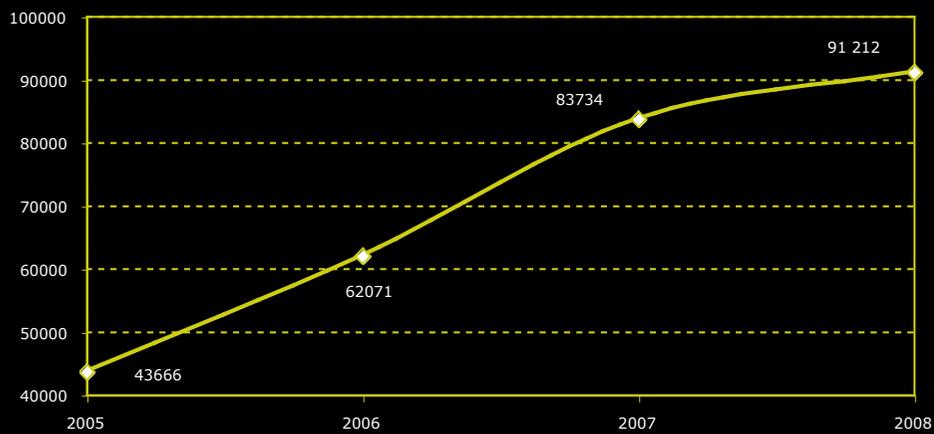
Au total, le chiffre des publications vendues, insignifiant auparavant, a plus que doublé de 2005 à 2008, de même que les recettes nettes pour l'Institut, tant et si bien que cette politique a pu être dynamisée sans pour autant coûter plus cher à la collectivité puisque ces recettes correspondent désormais *grosso modo* à la moitié de son coût.



L'ÉVOLUTION DES VENTES DE PUBLICATIONS



	2005	2006	2007	2008
Nombre de publications vendues	3 888	8 368	7 967	9 983



	2005	2006	2007	2008
Recettes pour l'IPW	43 666	62 071	83 734	91 212



Le nuton du jeu éducatif « Patrimoine » réalisé à destination des écoles secondaires et téléchargeable sur le site web de l'IPW.

7.

SENSIBILISATION

La mission de sensibilisation du public comprend des actions menées directement par l'IPW (dont les publications d'ailleurs) mais aussi le soutien financier à celles entreprises par des associations ou des pouvoirs locaux. Cela implique donc désormais pour l'Institut l'octroi de subsides d'aide aux secteurs public et privé pour la réalisation de publications, d'expositions, d'événements ou de colloques en lien direct avec le Patrimoine. Pour ce faire, l'Institut, en la personne d'un unique agent expérimenté assurant également la coordination des évènements et des manifestations diverses depuis 2001, a développé une série de fiches-types à l'aide desquelles les requérants doivent introduire leur demande de soutien financier. Ces fiches doivent être rigoureusement complétées par les demandeurs et sont analysées en interne avant proposition de décision au Ministre du Patrimoine, seul habilité à trancher.

L'analyse des demandes se fait à trois niveaux différents : au niveau du fond tant pour les publications que pour les manifestations, au niveau de la diffusion pour les publications uniquement et, enfin, en termes d'éligibilité des dépenses. Ce mode de fonctionnement neuf par rapport aux pratiques en vigueur jusqu'en 2004 a permis au Cabinet du Ministre de disposer d'informations complètes et comparables sur le bien-fondé des aides financières sollicitées et évité l'octroi de soutiens financiers à des projets ne correspondant pas aux besoins ou aux objectifs de la politique régionale. Cet octroi de subsides a également été doté depuis 2008 d'une base légale qui faisait défaut depuis la régionalisation de la matière en 1989.

SENSIBILISER LA JEUNESSE...



Jeu internet éducatif (2007)



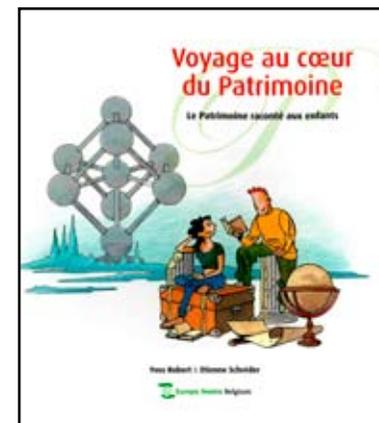
CD éducatif pour les enseignants (2006)



Journée Jeunesse et Patrimoine (depuis 2005)



Diffusion des bibliothèques du Patrimoine (2005)



Coédition avec « Europa Nostra » (2009)



SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC PAR LA TV...

Depuis 2003, un partenariat entre l'émission Télétourisme de Guy Lemaire et l'IPW permet chaque année la diffusion de 40 émissions consacrées au Patrimoine wallon sur les antennes de la RTBF, chacune d'elles étant regardée en moyenne par quelque 150.000 téléspectateurs. Plus de 250 sujets différents ont été traités à ce jour. D'autres partenariats complémentaires du même type sont en voie de concrétisation en 2009.





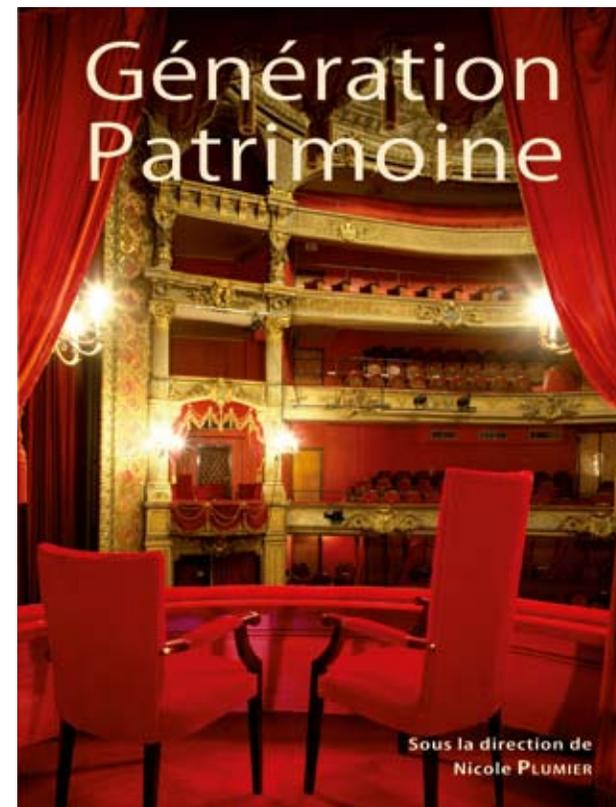
Journées du Patrimoine : l'incontournable rendez-vous du deuxième week-end de septembre fait l'objet d'une couverture médiatique (presse écrite, radio et télévision) toujours extrêmement importante et appréciée.

ET DEPUIS 20 ANS PAR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Chaque année, tout au long des mois de septembre et d'octobre, quarante-huit États ou Régions prennent une part active au rendez-vous annuel de sensibilisation du public au patrimoine, lancé par le Conseil de l'Europe et institué depuis 1991 avec le soutien de l'Union européenne. La Wallonie figure parmi les premières régions à avoir suivi les recommandations du Conseil de l'Europe : la première « Journée » eut lieu le 21 mai 1989. Le Secrétariat wallon, confié depuis mi-décembre 2004 à l'Institut du Patrimoine wallon, coordonne l'ensemble du programme, sa promotion et le suivi de ce qui est devenu un week-end patrimonial à thème en 1993.

Le dynamisme du monde associatif wallon, l'implication toujours plus grande des services publics, la disponibilité de nombreux propriétaires privés et le développement de nombreux partenariats, d'opérations de sensibilisation spécifique et d'activités transfrontalières ont permis au Secrétariat wallon de faire de ces Journées du Patrimoine un rendez-vous incontournable de la rentrée de septembre et la manifestation culturelle la plus populaire de l'année.

Véritable kaléidoscope de vingt ans de sensibilisation de tous les publics au patrimoine architectural wallon à travers les populaires Journées du Patrimoine, *Génération Patrimoine* est un ouvrage de grand format, abondamment illustré en couleurs et enrichi d'un DVD regroupant les reportages télévisés rétrospectifs de ces vingt ans. Réalisée sous la direction de Nicole Plumier et illustrée par le photographe de l'Administration Guy Focant, partenaire précieux de l'IPW ainsi que « Cultura Europa », cette publication est sortie de presse fin 2008. À cette occasion, une cérémonie académique a rendu un vibrant hommage à Jean Barthélemy, Président du Comité organisateur des JP en Wallonie, qui avait souhaité être déchargé de sa présidence après 18 années à ce poste.





PREMIER FORUM EUROPÉEN DU PATRIMOINE

A l'occasion du 20^e anniversaire des Journées du Patrimoine en Belgique, les Régions wallonne, flamande, de Bruxelles-Capitale et la Communauté germanophone se sont associées au Conseil de l'Europe et à la Fondation Roi Baudouin pour accueillir à Bruxelles en octobre 2008 le premier Forum européen du Patrimoine. L'événement, auquel la Commission européenne avait apporté son soutien, a réuni plus de 200 experts du patrimoine venus de plus de 40 pays.



Dans la foulée, la Région wallonne organisait au château de La Hulpe la traditionnelle rencontre annuelle entre les coordinateurs européens des JEP. Elle était centrée sur le thème de la pédagogie du patrimoine.



SENSIBILISER PAR DES EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Dès 2001, l'Institut a réalisé une exposition itinérante sur la réaffectation du Patrimoine, intitulée « La valeur de l'exemple », montrée aux Casemates de Mons puis circulant ailleurs en Wallonie.

En 2003, l'IPW a conçu une exposition photographique intitulée « 101 châteaux de Wallonie » à l'occasion de l'inauguration de l'Hôtel de Soër de Solières de Liège. Une sélection de ces photographies a parcouru ensuite toute la Wallonie durant 5 ans et a encore été présentée au château de la Hulpe en juin 2008.

Lors de la sortie de presse de l'ouvrage *Cent Merveilles de Wallonie* (dû à Guy Focant) en 2007, l'Institut a organisé une exposition des cent plus belles photographies reprises dans le livre (une par monument). Cette exposition itinérante a connu un vif succès en 2008, grâce à la collaboration qui s'est mise en place avec la DGO 4, en charge de la logistique. Elle a ainsi été présentée à la Délégation Wallonie-Bruxelles à Paris, à la Mairie des Sables d'Olonne, au château de Trazegnies, à la cathédrale Saint-Paul de Liège, à l'église de Dolhain (Limbourg), au château de Waterloo et, enfin, à l'Espace Wallonie de Bruxelles. Elle est réservée jusqu'au mois de novembre 2009 inclus et circulera sans doute encore en 2010.





L'expo "Cent merveilles de Wallonie" à Paris

TOUS LES DEUX ANS, ÊTRE PRÉSENT AU SALON DE PARIS

La présence de l'IPW, une année sur deux, au Salon de Paris (depuis 2000 déjà) garantit une visibilité de la Région à cette manifestation, la plus importante du genre dans le monde francophone.

EXPOSITION ■ Invitée d'honneur du Salon français du patrimoine

Au fil de l'eau, la Wallonie s'expose... au Louvre!

La Région wallonne est l'invitée d'honneur du 6^e Salon du patrimoine culturel.

PARIS

De notre envoyée spéciale permanente

Pourquoi faire banal quand on peut faire prestigieux? Quitte à s'exposer à Paris, la Wallonie le fait au Carrrousel du Louvre. La région est l'invitée d'honneur du 6^e Salon du patrimoine culturel. Une manifestation qui réunit 300 exposants cette année et espère attirer 20.000 visiteurs (1). Un must pour les représentants des métiers d'art qui veulent se faire connaître.

Lorsque l'on a décidé de choisir pour la première fois un invité d'honneur, notre choix s'est porté tout naturellement sur la Wallonie, explique Pierre Chevalier,

président du salon. L'homme, lui-même à la tête d'une entreprise de tapisserie, sait de quoi il parle. La Belgique, et particulièrement la Wallonie, a toujours eu à travers l'histoire un grand savoir-faire dans le domaine du textile, notamment pour le tissage d'objets de grande valeur. Et puis, dans le métier, tout le monde sait que les pierres des cheminées du château de Versailles viennent de Wallonie...

«LE FIL DE L'EAU»

Le salon ayant pour thème «Le fil de l'eau», le savoir-faire de la Wallonie en matière de systèmes hydrauliques est particulièrement vanté. Mais, au total, ce sont douze entreprises exerçant des métiers d'art au sens large qui ont pignon au Carrrousel. Il paraît que, là-dedans, on est meilleur que les Français! s'amuse Michel Daerden, «ministre notamment du patrimoine», devant le stand d'une entreprise de déco spécialisée dans la dorure. Plus loin, le représentant d'un bureau d'études en «pathologies biologiques du

bâtiment» explique à trois représentantes d'un petit musée de province toutes les subtilités (et tous les dangers) de la merrulle et autres champignons. L'essentiel, c'est de faire un bon diagnostic, dit-il en glissant sa carte aux dames. Sait-on jamais si l'on peut décrocher des marchés... Une entreprise spécialisée dans la protection des œuvres d'art à la cote auprès des Français. On fonctionne surtout par invitations, explique Pierre Dumont, le patron de cette petite société de trois personnes qui exerce depuis 1976. Dans le milieu, on commence à savoir que les champs électro-magnétiques de ce génial ingénieur protègent déjà des œuvres du centre Pompidou ou du National Gallery anglais. Au Louvre, aussi, d'ailleurs, il est un peu chez lui. Même si ce n'est pas lui qui protège la Joconde. Ne le répétez pas ici, mais elle pourrait être mieux protégée, chuchote-t-il. J'aimerais la sortir de sa cage de verre pour la donner à voir de plus près au public. Car mon matériel ne protège pas seulement du vol. Il permet aussi d'éviter le vandalisme.

L'objectif du salon est évidemment de se faire une place au soleil des marchés, même si la Région wallonne refuse de chiffrer l'ambition de cette «blinquante» représentation. Côté lustre, le but n'est déjà pas loin d'être atteint. Le centre européen des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu d'Amay a particulièrement séduit Bernadette Chirac lors de l'inauguration du salon, grâce au chantier de restauration de son abbaye cistercienne. Une femme de grand goût, selon le président de la manifestation. L'entreprise de protection des œuvres d'art estime avoir atteint son objectif en «quelques heures» en décrochant le «marché de la décennie»: celui d'un très très grand château de l'Ouest parisien dont l'heureux élu préfère encore taire le nom. Selon les exposants français habitués, ce carrefour du patrimoine permet de décrocher de six mois à un an de commandes...

JOËLLE MESKENES

(1) Jusqu'au 12 novembre, à partir de 11 heures, au prix de 60FF (360FBI).

Au Salon du Patrimoine de Paris en 2000,
M^{me} Chirac découvre la Paix-Dieu.



Salon du Patrimoine de Paris, 2006 : le Ministre français de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres, sur le stand de la Région wallonne.

PARTICIPATION AUX SALONS DE DÉCIDEURS IMMOBILIERS OU POLITIQUES

L'IPW participe également à certains salons en Wallonie et à Bruxelles, notamment à l'important salon annuel des Mandataires à Marche-en-Famenne. Il a pris part aussi à trois reprises au salon international de l'immobilier (MIPIM) à Cannes, et était présent en mai 2009 au premier salon belge de l'immobilier (Realty) à Bruxelles.



Mipim



Salon des Mandataires



*Catalogue immobilier de l'IPW
sur CD-ROM : « Investissez dans le
Patrimoine wallon »*



Mai 2009 : participation à la première édition du salon Realty à Bruxelles.

INFORMER LES PROPRIÉTAIRES ET LES ASSOCIATIONS

Constatant l'inexistence de ce type d'outil, l'IPW, en 2003, a préparé le contenu d'un guide pratique à destination des propriétaires de monuments classés, guide qui fut diffusé en début d'année 2004 grâce à une liste nominative des propriétaires de monuments réalisée elle aussi par l'IPW (avec la collaboration des Communes), autre outil de gestion inexistant jusque-là. Pour la réalisation de ce guide destiné à donner un maximum d'informations aux propriétaires et aux investisseurs potentiels, toute la matière du Patrimoine avait été passée en revue, avec la collaboration de l'Administration du Patrimoine. Au-delà, toutes les pistes de financement susceptibles de compléter un projet de financement pour la restauration et la réaffectation d'un monument classé y étaient évoquées. Une réédition aura lieu en 2010.

L'IPW a aussi organisé des séances d'information sur ses activités, à la Paix-Dieu, à destination des associations de défense du Patrimoine, jusqu'à ce qu'il dispose de *La Lettre du Patrimoine*.

Enfin, tous les publics peuvent consulter le site de l'IPW qui enregistre un trafic important puisque, en moyenne, plus de 10.000 pages sont vues par jour. Chaque jour, le site enregistre environ 329 visites. De nombreux documents y sont téléchargés par les internautes, tels les différents numéros de la *Lettre du Patrimoine*, le catalogue des publications (plus de 5.000 fois !), le dossier pédagogique des classes d'éveil aux métiers du patrimoine et, depuis peu, des publications y sont intégralement mises en ligne.





VIA PROMÉTHÉA ET LE COMITÉ DE PATRONAGE, RECHERCHER DU MÉCÉNAT

LE COMITÉ DE PATRONAGE DE L'IPW

Baron Jean-Pierre BERGHMANS

Monsieur Jacques BREDAEL

Monsieur Guy BURTON

Monsieur Jean COLAUT

Monsieur Robert COLLIGNON

Baron Eric DE KEULENEER

Monsieur Philippe DELUSINNE

Monsieur Robert DELVILLE

Vicomte Georges JACOBS de HAGEN

Monsieur Christian JACQMIN

Baron Daniel JANSSEN

Monsieur Pascal LIZIN

Monsieur John MARTIN

Monsieur Josly PIETTE

Monsieur Christian PINTE

Madame M.-J. SIMOEN

Monsieur Louis SMAL

Monsieur Philippe TENNESON

Baron Robert TOLLET

Monsieur Jean-Claude VANDERMEEREN

Monsieur Paul VANFRACHEM

Monsieur Jean-Jacques VERDICKT

Le comité de Patronage de l'IPW, présidé par Robert Tollet, regroupe des personnalités extérieures au secteur qui épaulent l'action de l'Institut auprès d'investisseurs potentiels. Ses membres sont déjà intervenus activement dans des dossiers aussi divers que les orgues d'une église à Dalhem, l'abbaye de Brogne, le château de Rixensart, la ferme de Hougoumont, Bois-du-Luc, etc.

Grâce à une convention avec la Région, l'asbl Prométhéa Wallonie (présidée par Robert Delville) recherche activement du mécénat prioritairement pour les biens (ou pour les publications et manifestations) que lui indique l'Institut, en étroite collaboration avec les agents de l'IPW.

Les noms des anciens membres figurent en italique



L'ÉQUIPE DE PROMÉTHÉA



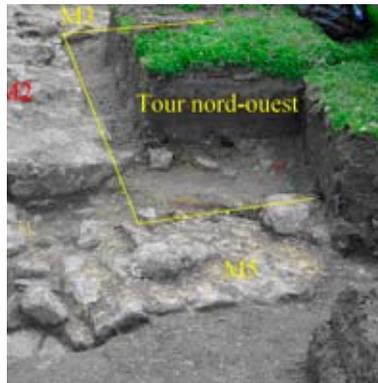
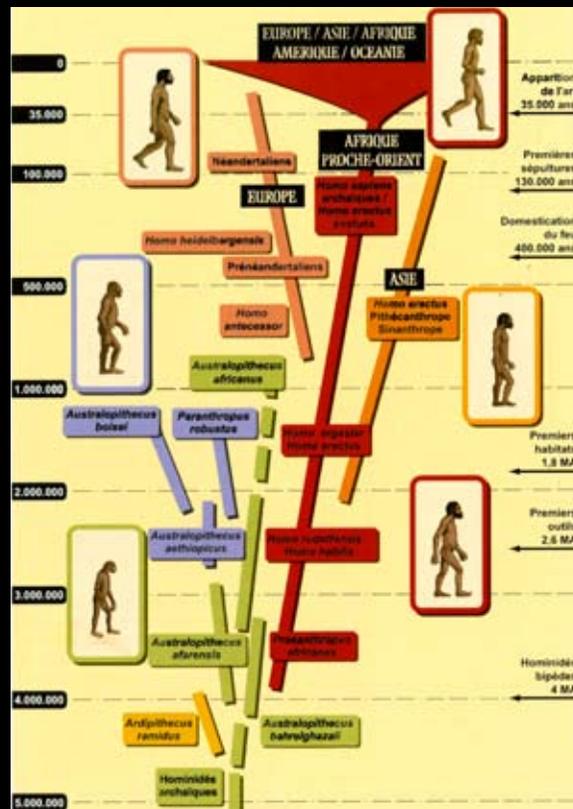


Photo Nancy Verstraelen, APASReL

ÉPAULER LA VALORISATION DE L'ARCHÉOLOGIE

Par décision du Gouvernement wallon, la cellule « Sensibilisation » de l'IPW a été renforcée à partir du 1^{er} janvier 2009 par l'engagement de quatre agents (dont un graphiste) qui ont été affectés, en vertu de cette décision toujours, spécifiquement à la promotion des résultats de l'archéologie wallonne, ce qui a abouti à la présentation à la presse dès début mars 2009 d'un projet (initié par la DGATLP) d'un site web consacré aux « sites archéologiques de Wallonie » et à la préparation, pour fin 2009, d'une exposition sur « *les traces de Darwin en Wallonie* », ici aussi avec l'Administration, à l'origine de ce projet. Cette cellule a préparé également la communication et la promotion de la reprise des fouilles sur l'îlot Tivoli à Liège, suite à la décision du Ministre du Patrimoine annoncée en janvier 2009 et l'accord de la Ville obtenu par l'Administration dans la foulée.



Sites archéologiques de Wallonie

Nouveaux Sites archéologiques Articles Blog Liens

Des outils, un relief quelques pièces et beaucoup de points de suspension

Sites archéologiques à la une

- Des fragments de bijoux dignes d'Égypte**
 Découverts en 2015 à Seneffe, les bijoux à séméiotes datent en fait approximativement à une époque voisine de celle des pharaons de la civilisation de la Vallée du Nil.
- Des ossements néolithiques remarquablement conservés**
 Au sein d'un trou de puits de la Sambre, les débris d'un site d'occupation des chasseurs-cueilleurs attribués aux derniers glaciaires ont été récemment réexaminés.
- Sur l'île de Saint-Gilles, les premiers agriculteurs**
 L'apogée antique des cultures agricoles profitait en réalité au service de la ville, affirmé récemment et prouvé. L'un des premiers habitats.

Actualités du blog

- La découverte néolithique de Wallonie et la plus riche concentration de découvertes néolithiques de Belgique.
- De la préhistoire à la protohistoire - la Sambre et la Louve.

UN TRAVAIL DE TOUTES LES ÉQUIPES...

Le travail de la cellule Communication, dans toutes ses composantes (actions de promotions, inaugurations de chantiers, publications, alimentation des sites web et de *La Lettre du Patrimoine*, Journées du Patrimoine, analyse de demandes de subsides, participations à des salons, émissions TV, etc), directement supervisé par l'Administrateur général jusqu'à présent, ne peut évidemment se concevoir sans une étroite collaboration des agents de toutes les autres cellules de l'IPW à tous les niveaux.

Il repose aussi sur les images fournies constamment par les photographes de la DGO4 (Guy Focant et Fabrice Dor) et de l'asbl « Cultura Europa » (Manu Legrand), et sur les aides du service « Events » de la DGO4 et des services de la Communication du SPW (Jacques Moisse). Que tous, cités ou non ici (car un oubli involontaire est toujours possible), en soient très chaleureusement remerciés.



L'année 2008 a permis à l'Institut de mener une réflexion de fond sur la manière d'envisager le fonctionnement optimal de la nouvelle cellule réduite actuellement à deux agents. Cette réflexion s'est poursuivie dans le courant de l'année 2009 avec pour objectif d'aboutir, in fine, à la mise en place effective de l'outil en septembre.

Les dossiers déjà à l'étude dans le cadre de la nouvelle mission étaient les suivants en mai 2009 :

- la basilique de Cointe à Liège (classement envisageable) ;
- l'église Notre-Dame à Namur (patrimoine exceptionnel désacralisé) ;
- une ferme à Erquelinnes (classée pour partie) ;
- l'église des Prémontrés à Liège (derrière le Vertbois, classée) ;
- déplacement du CRIE du château de Modave à Marchin ;
- problématique des remparts de Huy.

La nouvelle cellule a également pris en charge dès 2008 la préparation d'une « Route des Abbayes ». En sa séance du 1^{er} mars 2007, le Gouvernement wallon a décidé en effet de mettre en œuvre un projet de valorisation patrimoniale et touristique des abbayes en Wallonie sous la forme d'une « Route des Abbayes ». Ce projet à portée assez large vise à la fois le développement du tourisme d'excursion ou de courts séjours, et la valorisation des produits en relation directe avec la thématique des abbayes (bières, fromages...).



Basilique de Cointe

8.

NOUVELLE MISSION

Le décret du 25 juillet 2008 a modifié les compétences de l'Institut en lui octroyant une nouvelle mission. Cette mission touche à l'ensemble des biens classés situés sur le territoire de la Région wallonne à l'exception des biens se trouvant sur les territoires de langue allemande et conduira l'IPW, en faveur des propriétaires qui le demandent, à :

- réaliser des études sur le potentiel de réaffectation des biens en question ;
- procéder à la recherche d'investisseurs privés ou publics pour l'acquisition, la location ou toute autre formule de mise à disposition des biens par le développement d'une stratégie commerciale appuyé sur l'étude du potentiel de réaffectation. La nouvelle cellule de l'Institut se verrait chargée de mettre en contact des personnes qui souhaiteraient mettre à disposition ou céder leur bien classés et des candidats occupants ou acquéreurs, sans pour autant agir en tant « qu'intermédiaire » au sens de l'arrêté royal du 6 septembre 1993 qui protège cette activité et la confie aux seuls agents immobiliers.

UNE MISSION À CONSTRUIRE...

La mise en œuvre de la nouvelle mission sera un des grands défis des prochaines années. La cellule a pris de multiples contacts avec de nombreux acteurs (actuels et potentiels) du secteur pour tester ses premières idées. La nouvelle cellule interviendrait sur le terrain de deux manières, essentiellement. D'une part, elle réaliserait des études en faveur de propriétaires présents ou futurs de biens classés, ces études étant axées sur le potentiel de réaffectation des biens. D'autre part, elle mettrait en contact des personnes qui souhaiteraient mettre à disposition ou céder leur bien classés et des candidats occupants ou acquéreurs.

Complémentairement, la cellule devra également sensibiliser le monde du privé au patrimoine et aux possibilités offertes par celui-ci. Cette sensibilisation est à distinguer de celle menée par la cellule communication de l'IPW qui, elle, propose une action générale en faveur du patrimoine. En effet, la sensibilisation menée par la nouvelle cellule sera axée, de manière très précise, sur des biens spécifiques à réaffecter et n'aura pour but que la réaffectation de ceux-ci. L'une des actions qui sera menée, dans ce cadre, par la nouvelle cellule sera l'organisation d'un rendez-vous trimestriel ouvert aux acteurs des secteurs de la construction, de l'immobilier, des banques et des assurances, la participation de personnes publiques n'étant pas à exclure.

Pendant ces rendez-vous, les biens à réaffecter pour lesquels des propriétaires auront introduit une demande à l'IPW seront présentés afin de trouver un acquéreur, un locataire, un occupant potentiel ou une piste de réaffectation. Le but de la rencontre sera donc de permettre aux participants de poser toute question utile et d'ouvrir un véritable brainstorming à propos des biens présentés. Dans la mesure où l'IPW cherchera à obtenir des conseils judicieux sur la réaffectation des biens proposés, des preuves de capacités techniques seront demandées aux participants et le fait de placer un seuil de capacités permettra de circonscrire le nombre de participants potentiels, tout en s'assurant de la qualité de leurs interventions.

(suite page 241)



(suite de la page 240)

Il se pourrait que, lors des contacts menés avec les entreprises, certaines d'entre elles soient intéressées par des actions de mécénat et de sponsoring. L'IPW étant autorisé à recevoir des libéralités, il pourrait peut-être en ces occasions augmenter ses recettes dans le cadre de processus de ce type car il sera possible pour les candidats mécènes ou sponsors de passer par des ASBL spécialisées telles que Prométhéa, partenaire privilégié de l'IPW en ce domaine, ou la Fondation Roi Baudouin. Ceci étant, tous les champs sont ouverts...



Eglise des Prémontrés à Liège

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5	Institut de Botanique à Liège	61
1. LES MISSIONS, LES ACTEURS, LES MOYENS	7	Château Nagelmackers à Angleur (Liège)	62
Les missions de l'IPW	9	Château Le Fy à Esneux	63
Le personnel	11	Tour des Albastries à Huy	64
Le profil des agents en 4 chiffres	12	Waux-Hall à Spa	65
L'organisation interne	13	Hôtel d'Irlande à Spa	66
La direction générale	15	Façade de la Belle Maison à Verviers	67
L'équipe de la cellule « Mission immobilière »	17	Ancien Manège à Verviers	68
L'équipe du Centre des métiers du Patrimoine de l'IPW « la Paix-Dieu »	19	Château des Italiens à Tubize	69
L'équipe de l'Archéoforum	21	Abbaye de Villers-la-Ville	70
L'équipe des « Journées du Patrimoine »	23	Fours Bouteilles à La Louvière	71
L'équipe « communication »	25	Façades des Casemates de Mons	72
La cellule de conseil en réaffectation de biens classés	27	Chapelle du Béguinage à Mons	73
Les services généraux	29	Hôtel de Soër de Solières à Liège	74
Les implantations namuroises	31	Tour Pépin à Herstal	75
L'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay	33	Ferme de Hougoumont à Braine-l'Alleud (site de Waterloo)	76
Les implantations à Liège	35	Ancien pigeonnier de l'abbaye de Floreffe	77
Evolution budgétaire de l'IPW depuis 1999	37	Ancien hospice des vieillards à Rebecq	78
Répartition des dépenses par missions, salaires inclus	39	Toiture et façade du Varia à Charleroi	79
2. SOS MONUMENTS EN DANGER... 70 BIENS SAUVÉS EN 10 ANS	41	Immeuble « de Heug » à Charleroi	80
Monuments et sites pris en charge par l'IPW	43	Chapelle et hôpital Saint-Julien à Boussoit à La Louvière	81
Ruines de l'église Saint-Martin de Frizet	44	Orgues de l'église Sainte-Lucie à Dalhem	82
Chapelle Sainte-Apolline à Wartet	45	Eglise Saint-Georges à Limbourg	83
Toitures de l'abbaye Saint-Gérard de Brogne à Mettet	46	Ferme d'Omalius à Athisnes	84
Château de Thozée à Mettet	47	Société libre d'Emulation à Liège	85
Château de Beauraing	48	Seigneur d'Amay à Liège	86
Château des Princes de Mérode à Rixensart	49	Tour Schöffers à Liège	87
Ruines du château féodal à Walhain-Saint-Paul	50	Château Antoine à Seraing	88
Chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne	51	Hôtel Bourbon à Spa	89
Chapelle Saint-Roch à Perwez	52	Hôtel de Biolley à Verviers	90
Brasserie Rivière à Ath	53	Château Le Faing à Jamoigne (Chiny)	91
Maison espagnole à Soignies	54	Tour d'Izier à Durbuy	92
Galerie Casterman à Tournai	55	Tour Saint-Quentin à Quaregnon	93
Couvent des Augustins à Enghien	56	Maison Bauwens à Verviers	94
Triage-lavoir de Binche	57	Eglise de Loupoigne à Genappe	95
Abbaye d'Aulne à Thuin	58	Tour Simone à Nivelles	96
Ferme de Montfort à Ans	59	Château de Wandre (Liège)	97
Maison du Peuple de Poulseur (Comblain-au-Pont)	60	Maison du Marichaux à Vresse	98
		Abbaye de Stavelot	99
		Chapelle Sainte-Anne à Verviers	100

33 rue de Limbourg (Verviers)	101
Château de Trazegnies à Courcelles	102
Château de Havré à Mons	103
Château-ferme de Sombreffe	104
Château de Fagnolle à Philippeville	105
Refuge d'Omal à Geer	106
Gare de Péruwelz	107
Eglise de Landenne à Andenne	108
Eglise Sainte-Croix à Liège	109
Académie des Beaux-Arts à Namur	110
Maison Près la Tour à Huy	111
Forges de Montauban à Etalle	112
Maison du Prince à Verviers	113
Effet de levier de l'aide aux propriétaires de monuments menacés	115
3. VALORISATION DE PROPRIÉTÉS RÉGIONALES	117
Parc et Kiosque de l'Harmonie à Verviers	118
Valorisation des espaces publics des Moulins de Beez	120
Prix « Europa Nostra » et visite d'Etat à Beez	121
Auditorium et hall de Beez	123
Espace Nauticmen à Beez	125
Le Forum de Liège	126
Le Centre wallon d'Archéologie du Bâti	128
Les édifices place Emile Dupont à Liège	129
L'ancienne abbaye de Stavelot	131
L'ancien charbonnage du Bois-du-Luc à La Louvière	133
La Maison du Patrimoine médiéval mosan de Bouvignes (Dinant)	135
Demain... ..	137
4. L'ARCHÉOFORUM DE LIÈGE	139
Le plus grand archéoforum d'Europe	140
Un lieu privilégié pour les jeunes	142
Des visites pour tous les publics	144
Un lieu d'exception	148
Des partenariats avec le palais... ..	150
Un partenaire privilégié : le Trésor	152
Un rôle actif dans « ArchéoPass »	154
5. LE CENTRE DES MÉTIERS DU PATRIMOINE « LA PAIX-DIEU »	157
Les activités	158
Fréquentation des stages de la Paix-Dieu	161
Fréquentation des classes d'éveil	163
Des stages pour les Communes	164

La Paix-Dieu forme enfants et enseignants... ..	166
Et jusqu'en fin de cycle... ..	168
Visite royale	170
Médaille « Europa Nostra »	172
Un patrimoine en chantier depuis 1997 : le quartier des hôtes (2001)	175
Insertion contemporaine : les nouveaux ateliers (2004)	177
Pour l'hébergement : l'aile de l'abbesse (2007)	179
Le patient chantier école de la charpente du colombier	181
Les abords Nord (2009)	183
Le futur : la cour d'honneur et les vestiges du cloître	185
Le futur : le moulin (2010)	187
Le futur : l'abbatiale (2012)	189
Une coopération exemplaire à La Havane depuis 2002	191
Coopération à Saint-Louis du Sénégal	193
Coopération (formations et édition) au Vietnam	195
Un lieu d'hébergement où on vient de près... et de très loin	197
Un centre culturel de rencontres	199
Une journée « portes ouvertes » annuelle	201
6. PUBLICATIONS	203
Un nouveau trimestriel faisant l'unanimité	205
De nouvelles collections	207
Evolution des éditions	209
La diffusion des publications	211
L'évolution des ventes de publications	213
7. SENSIBILISATION	215
Sensibiliser la jeunesse... ..	216
Sensibiliser le grand public par la TV... ..	218
Et depuis 20 ans par les Journées du Patrimoine	220
Premier Forum européen du Patrimoine	222
Sensibiliser par des expositions itinérantes	224
Tous les deux ans, être présent au salon de Paris	226
Participation aux salons de décideurs immobiliers ou politiques	228
Informers les propriétaires et les associations	230
Via Prométhéa et le comité de patronage, rechercher du mécénat	232
L'équipe de Prométhéa	233
Epauler la valorisation de l'archéologie	234
Un travail de toutes les équipes... ..	236
8. NOUVELLE MISSION	239
Une mission à construire... ..	240



Edition

Institut du Patrimoine wallon
79, rue du Lombard
B-5000 Namur
Editeur responsable : Freddy JORIS, Administrateur général

Informations concernant la vente

Institut du Patrimoine wallon - Service Publications
Tél. : +32 (0)81 230 703 – Fax : +32 (0)81 659 097
E-mail : publication@institutdupatrimoine.be

Préresse

Sandrine GOBBE (IPW)

Impression

Imprimerie Snel, Vottem

Dépôt légal : D/2009/10.015/25

ISBN : 978-2-930466-92-7

Illustrations de la couverture

Namur, auditorium des Moulins de Beez
Verviers, kiosque de l'Harmonie
Stavelot, ancienne abbaye
Viroinval, Maison des Baillis
Liège, hôtel de Soër de Solières
Mons, Casemates
Soignies, Maison espagnole
Mettet, château de Thozée
Perwez, chapelle Saint-Roch
Binche, Triage-lavoir